CULINARIA FRANCE

8, RUE DE L'ISLY - 75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 42 33 80 - TELECOPIEUR 01 53 42 33 81 - Email culinaria-france@fedalim.com

<u>www.vivelasoupe.com</u> - <u>www.vinaigres.fr</u> - <u>www.fedalim.com</u>

Paris, le 18 Octobre 2013

EVOLUTION DE NOS ORGANISATIONS PROFESSIONELLES

(Point 2 de l'ordre du jour)

A - ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT DE L'ANIA ET PROJET DE MAISON DE L'ALIMENTATION

Au cours du Conseil d'Adm inistration, tenu dans la foulée de son Assem blée Générale du 20 Juin 2013, l'ANIA a élu M. Jean -Philippe GIRARD, par 28 vo ix contre 20, nouveau Président pour les 3 prochaines années.

Nous vous rappelons qu'à la suite de cette élection, nous vous avons transmis :

- par email de FEDALIM du 20 Juin (14H25) :
 - . le communiqué de presse diffusé à cette occasion,
 - un article sur la société qu'il a créée, EUROGERM, paru dans les Echos du 30 Avril 2013.
 - . son dossier de candidature à la Présidence de l'ANIA,
 - . ses 10 engagements pour l'ANIA.
- par email de FEDALIM du 4 Juillet (11H31), l'éditorial du nouveau Président paru dans le flash ANIA de Juin 2013,
- par email de FEDALIM du 11 Juille t (9H27), le courrier que M. GIRARD a adressé, le 10 Juillet dernier, au Président de la République,
- par email de FEDALIM du 19 Septembre 2013 (à 16H13), son interview dans LSA du 19 Septembre 2013.

En complément, vous trouverez, ci-joint, quatre articles parus dans les Echos du 21 Juin 2013, dans le « LSA » du 11 Juillet 2013 et dans RIA de Septembre 2013 (**ANNEXE I**).

Par ailleurs, le 18 Juillet 2013, M. GIRARD a adressé un mail aux présidents des fédérations membres de l'ANIA avec copie au Conseil d'Administration et au GOF¹, pour leur faire part de son intention de faire déménager l'ANIA, courant 2014, dans un site « plus fonctionnel, plus central et plus convivial » (ANNEXE II)...sans pour autant reprendre le projet de Maison de l'A limentation auquel dans son dossier de candidature, il s'était déclaré ne pas être favorable.

.

¹ GOF: Groupement Opérationnel des Fédérations qui réunit les Directeurs des organisations membres de l'ANIA.

B - EVOLUTION DE FEDALIM

- 1. <u>L'environnement général de FEDALIM oblige ses organisations membres à repenser leur vision de FEDALIM pour l'avenir, à la lumière des éléments suivants :</u>
 - a. La situation économique de plus en plus difficile pour les adhérents et les pressions grandissantes en termes réglementaires / fiscaux / sociaux ne font qu'amplifier la nécessité pour FEDALIM d'apporter toujours plus de Valeur Ajoutée aux sociétés, c'est-à-dire un meilleur soutien à un meilleur coût. Telle a été la démarche historique de FEDALIM : c'est pour cela qu'elle a été créée et qu'il lui faut continuer dans cette voie.
 - b. L'évolution des organisations professionnelles avec notamment l'élection de M. Girard à la Présidence de l'ANIA.
 - c. Nestlé a décidé de démissionner, le 5 juillet dernier, à la fois :
 - du Syndicat National des Fabricants de Bouillons et Potages (ANNEXE III)
 - et de la Fédération Nationale des Transformateurs de Pommes de Terre. Il en résulte donc une diminution de ressources pour FEDALIM.
 - d. Le départ à la retraite d'Arnaud RIBEYRON-MONTMARTIN à la fin Mars 2014 pose également la question du leadership opérationnel de FEDALIM.
- 2. <u>Les évolutions, mentionnées aux points b. et c. ci-dessus, posent des questions quant au mode de gouvernance de l'ANIA.</u>

FEDALIM a été conduit à sais ir le nouveau Président de l'ANIA du problèm e de gouvernance posé par les dém issions récentes d'adhérents majeurs dans plusieurs organisations membres de l'ANIA. Ces démissions portent en effet atte inte à l'unicité de la représentation professionnelle, en privant ces fédérations, contrairement à l'article 3 des statuts de l'ANIA, de leur capacité « à assumer <u>pleinement</u> la représentation et la défense de leurs intérêts spécifiques... ».

Vous trouverez, ci-joint, la lettre que FEDALIM a adressée, le 4 Octobre 2013, à M. GIRARD avec copie à l'ensem ble des Administrateurs de l'ANIA, en prévision de son Conseil du 17 Octobre (**ANNEXE IV**).

3. <u>Ces évolutions amènent aussi à réfléchir à l'avenir de FEDALIM pour permettre aux Professions membres de prendre une décision d'ici la fin de l'année 2013, conformément aux statuts de FEDALIM.</u>

Le Conseil d'Administration de FEDALIM, constitué des 7 Présidents des organisations membres, a, depuis quelques mois, entamé une réflexion dans ce sens pour construire une vision politique et organisationnelle de Fedalim pour l'avenir, sur la base des principes suivants :

- a. Rester fidèle aux valeurs qui nous animent :
 - . business model léger et efficace,
 - . ancrage et primauté des métiers,
 - . capacité à rassembler les entreprises de toute taille, PME et grands groupes,
 - . dialogue avec les adhérents.

- b. Conserver l'indépendance politique de FEDALIM et la capacité de ses organisations membres à défendre leurs intérêts de métier.
- c. Collaborer avec les organisations qui partagent les mêmes valeurs et la même vision, afin de bénéficier de mutualisations intelligentes et de synergies.
- d. Maintenir au minimum le même niveau de services aux adhérents et idéalement le renforcer

Dans ce cadre, des contacts ont été établis pour creuser et évaluer les opportunités de collaboration :

- avec la Fédération Nationale des Industrie s des Corps Gras (FNCG), le Syndicat National des Fabricants de Pr oduits Intermédiaires pour la Boulangerie, Pâtisserie et Biscuiterie (SYFAB) et le Groupe d'Etude et de Promotion des Protéines Végétales (GEPV), qui ont donné lieu à la diffusion, le 31 Juillet dernier, d'un communiqué de presse, étant entendu que dans le cadre de ce projet FE DALIM conserverait son indépendance politique (ANNEXE V, pour mémoire),
- l'autre, avec les Entreprises des Glaces et Surgelés (EGS), qui pourraient devenir la huitième profession membre de FEDALIM.

C'est dans cet esprit qu'a été diffusé le communiqué de presse de Juillet, à la suite duquel UNILEVER a adressé une lettre recommandée avec A/R à FEDAL IM pour dénoncer le fait que ce projet n'avait pas encore été déba ttu au sein des instan ces compétentes des organisations membres de FEDALIM.

Vous trouverez, ci-joint:

- le courrier d'UNILEVER du 16 Septembre 2013 (ANNEXE VI),
- la réponse de Dom inique AMIRAULT, Président de FE DALIM, du 3 Octobre dernier (ANNEXE VII),
- le nouveau courrier d'UNILEVER du 16 Octobre (ANNEXE VIII).
- 4. Nous n'en sommes à date qu'au stade de projets, étudiés et préparés par le Conseil d'Administration de FEDALIM, qui devront en tout état de cause être validés par les adhérents dans les mois qui viennent, conformément à nos statuts.

Sur la base de ces orientations générales qu'il appartient à CULINARIA France d'approuver aujourd'hui, un projet détaillé sera finalisé et diffusé à l'ensemble des adhérents d'ici la fin Novembre, pour permettre à chaque société de se prononcer ou d'apporter ses commentaires.

Dans un deuxième temps, une Assemblée Générale Extraordinaire de FEDALIM sera convoquée d'ici la fin de l'année, à laquelle seront conviés :

- outre les membres du Conseil d'Administration de FEDALIM,

- 2 membres supplémentaires par organisation, conformément à l'article 6 des statuts de FEDALIM,

soit 21 représentants au total.

- 5. Enfin, pour assurer la continuité opérationnelle de FEDALIM, rappelons :
 - que Mlle J ulie FELIX a été recrutée, le 2 Mai dernier, comme Assistante de Direction, en remplacement de Martine FERON / Alexandra BERTINI
 - tandis que le poste d'Annie LEMAL, Secrétaire, a été sup primé à la s uite de son départ à la retraite, le 1^{er} Juillet dernier.

Par ailleurs, il a été décidé de nommer, à compter du 1^{er} janvier 2014, Mme Emmanuelle BUFFET, Directeur des Affaires réglementaires et techniques, en charge de défendre les intérêts des professions de FEDALIM dans ce domaine, tant au niveau français que dans l'ensemble des 5 Associations européennes auxquelles FEDALIM adhère.

Une décision sur le recrutem ent en CD I de Mm e Jeanne SIMONEAU sera prise prochainement.

C - CULINARIA EUROPE

Au cours de la dernière Assemblée Générale de CULINARIA Europe, qui a eu lieu à Barcelone, le 11 Octobre 2013, M. Hein KROFT (H.J. HEINZ BV), Président de l'association, a informé les participants de son départ à la retraite à la f in de l'année 2013 et de son remplacement par M. Marc TISSOT, ancien Directeur Général de la division Culinaires de NESTLE France, nommé le 17 Septembre dernier, Innovation Manager pour les produits Culinaires au niveau global au sein de NESTLE SA à Vevey.

Compte tenu de la lettre de dém ission de NESTLE Fra nce du SNFBP, M. RIBEYRON-MONTMARTIN a, au nom de la Délégation française, ex primé son opposition à la nomination de M. TISSOT comme prochain Président de CULINARIA Europe, en faisant notamment valoir que cette démission, au-delà de la perte de coti sation pour l'association française, contribuait à affaiblir la capacité de lobbying non seulement de la Profession fr ançaise mais de l'association européenne elle-même.

Faut-il en effet rappeler qu'au-delà des sujets franco-français, les décisions à Bruxelles sont prises après consultation des experts gouvernem entaux, provenant par conséquent des Etats membres, et du Parlement européen, constitué également de représentants nationaux ?

M. TISSOT ayant quitté la France, M. Guy BRABANT (CHARBONNEAUX-BRABANT) a été nommé au Comité Directeur de CULINARIA Eur ope pour le rem placer, permettant ainsi à la France de conserver un deuxième siège au sein de cette instance.

Compte tenu déjà de la participation de M. Michel LIARDET (EUROPEENNE DE CONDIMENTS) à ce Comité, il appartiendra au Syndicat National des Fabricants de Bouillons et Potages de désigner, le moment venu, un nouveau membre pour remplacer M. BRABANT et permettre ainsi aux deux métiers de CULINARIA France d'être représentés.

Dans ce contexte, une révision des statuts de CULINARIA Europe pourrait être examinée lors de la prochaine réunion de son Comité Directeur.

D-MEDEF

M. Pierre GATAZ (groupe RADIALL), est deve nu, le 3 Juillet 2013, le nouveau Président du MEDEF, avec une majorité de 95 %. Il a succédé à Mme Laurence PARISOT.

A titre ind icatif, vous trouverez, ci-jo int, le programme du candidat GATTAZ et quelques articles de presse parus depuis son élection (**ANNEXE IX**).

Il y a lieu de noter que le C onseil d'Administration de l'ANIA qui s'est réuni hier a dû se prononcer sur son éventuel retour au MEDEF.

Dans cette hypothèse, le m ontant de la cotisation qui s'élèverait à 700 000 €, ne serait atteinte qu'en 3 ans et limitée à 200 000 € dans le budget de l'ANIA pour 2014.

Un nouvel homme fort à la tête de l'Ania

AGROALIMENTAIRE

Jean-Philippe Girard prend les rênes de l'Association nationale des industries agroalimentaires.

Il succède à Jean-René Buisson.

Marie-Josée Cougard mcougard@lesechos.fr

Jean-Philippe Girard est le nouvel homme fort de l'Association nationale des industries alimentaires (Ania). Ce Jurassien de cinquante-quatre ans a été élu président hier pour une durée de trois ans. Il succède à Jean-René Buisson, ancien DRH de Danone, qui a fait trois mandats successifs à la tête de l'Ania avec une grande pugnacité politique.

Fondateur d'Eurogerm, une entreprise de 230 salariés spécialisée dans les ingrédients céréaliers et technologiques innovants, Jean-Philippe Girard croit profondément à « l'ancrage territorial » des PME agroalimentaires et dans l'exportation. La société Eurogerm, qu'il dirige depuis vingtquatre ans, réalise la moitié de son chiffre d'affaires de 60 millions d'euros à l'étranger.

Changer la gouvernance de l'association

En élisant Jean-Philippe Girard, le conseil d'administration a indiqué sa préférence pour un homme de région, issu du monde des PME agroalimentaires, liées à la recherche et à l'agriculture, tandis que Bruno Luisetti, lui aussi candidat à la présidence de l'Ania, avait fait toute sa carrière dans une multinationale américaine.



Jean-Philippe Girard. Photo DR

Jean-Philippe Girard, qui se définit comme « un homme de réseaux », arrive avec un programme chargé et des ambitions clairement affichées. Ce passionné de haute montagne souhaite changer la gouvernance de l'Ania en l'élargissant à « six vice-présidents expérimentés et une direction générale forte à l'écoute » des 20 fédérations, qui sont chacune spécialisées dans un métier alimentaire. Il veut « mettre en place les leviers nécessaires à la croissance, à l'emploi et à la restauration des marges de l'industrie alimentaire », mises à mal par la guerre des prix entre distribu-

Réputé résilient, le secteur risque de voir disparaître 10:000 emplois cette année. Son chiffre d'affaires a diminué de 2,3 % en 2012, à 160,9 milliards d'euros et les marges brutes sont tombées à un niveau historiquement bas de 22,4 points. Profondément choqué par l'impact du scandale de la viande de cheval, Jean-Philippe Girard a également parmi ses priorités « la restauration de la confiance ces consommateurs » en levant certains secrets, qui nuisent à l'image de l'industrie : « L'industrie alimentaire ne mérite pas d'être traitée comme elle l'est actuellement. »

Le nouveau président de l'Ania veut sortir les industriels de « l'ornière »

Jean-Philippe Girard, qui vient d'être élu à la tête de l'Ania, estime que l'industrie alimentaire est trop mise à mal, à la fois économiquement et du point de vue de son image, avec l'affaire du «horsegate»...

e successeur de Jean-René Buisson à la tête de l'Association nationale des industries alimentaires a du pain sur la planche. Jean-Philippe Girard, élu à la tête de l'Ania après une campagne qui l'a opposé à Bruno Luisetti, ex-patron de Mondelez, a de lourds dossiers devant lui. Il doit restaurer l'image de l'agroalimentaire après l'affaire de la viande de cheval dans les plats cuisinés: cette crise a entraîné un véritable tsunami économique et social dans le secteur, dont toutes les conséquences n'ont 🛚 🛎 pas encore été évaluées. Pourtant, l'ancien président n'avait pas ménagé sa peine pour rappeler que l'industrie alimentaire française est l'une des plus sûres au monde, bien avant les États-Unis. Les dirigeants semblent attendre beaucoup du nouveau président dans ce domaine. «Il est bien dans mes intentions de rendre aux industriels leur fierté de produire qui a été mise à mal. Je n'en connais pas un seul qui n'ait comme objectif chaque jour de veiller à la qualité des produits et à les améliorer», lance Jean-Philippe Girard.

Une « task force » en renfort

Mais c'est aussi sur son propre programme que ce dernier a été élu, par 28 voix contre 20 à Bruno Luisetti. Y aurait-il une fracture au sein de l'Ania entre les PME régionales – il est président fondateur d'Eurogerm, une entreprise du BtoB dans le secteur des ingrédients céréaliers basée à Dijon – et les multinationales ou grandes



Le nouveau président, Jean-Philippe Girard, compte bien «rendre aux industriels leur fierté de produire».

160,9 Mrds€ de chiffre d'affaires en 2012

13 500 entreprises dans l'industrie alimentaire

Source: Ania

entreprises dont le siège est en région parisienne? Il assure que non. «Les dirigeants qui n'ont pas voté pour moi s'inquiétaient de mon manque d'expérience dans les relations commerciales avec la grande distribution. C'est un fait. Mais la gouvernance que je propose, avec six vice-présidents dont l'un dédié aux relations commerciales, va répondre aux interrogations. Je vais mettre en place une task force rompue aux négociations, qui suivra l'application de la loi, les sanctions et la communication. »

Essentiel, alors que la loi Hamon est discutée au Parlement. Il souhaite aussi sortir du «frontal avec la grande distribution, qui n'est pas une solution». Et mise sur les «contrats de filière», sous l'égide du gouvernement, auxquels deux ou trois enseignes souscrivent. Jean-Philippe Girard présente un autre avantage: avoir été président national des Banques populaires.

Or, en dépit de son rang de première industrie française, l'industrie alimentaire n'est pas prioritaire pour les pouvoirs publics. Il faut donc mettre un pied dans la Banque publique d'investissement, obtenir des fonds, et surtout mieux maîtriser l'ingénierie financière, telle que celle mise en place par le commerce associé, par exemple. «J'y réfléchis, peut-être avec la création d'un "fonds patient"», glisse le nouveau président. Alors que le commerce poursuit une mutation à marche forcée, et que les coopératives multiplient les restructurations pour retrouver de la compétitivité, l'industrie alimentaire privée semble en effet trop figée. Les entreprises n'arrivent pas à grandir. En Allemagne, une PME alimentaire compte au moins 2000 personnes!

Taxes en embuscade

Le nouveau président devra aussi veiller à la fiscalité et aux taxes. Les boissons sucrées et les bières se sont laissé surprendre, alors que le sujet couvait à Bercy. Le danger est loin d'être écarté. Les termes malbouffe, tromperie, obésité, sécurité routière restent toujours des armes redoutables pour justifier des hausses d'impôts, droits ou taxes. D'autant plus que la baisse du nombre de fonctionnaires n'est pas à l'ordre du jour : le ministre de la Consommation Benoît Hamon, toujours furieux de l'affaire du horsegate, veut augmenter les effectifs sur le terrain...

SYLVAIN AUBRIL

QUESTION À...

Jean-Philippe Girard, président de l'Ania

« Nous devons communiquer la fierté de produire de nos entreprises »

Homme de terrain, le nouveau président de l'Ania (Association nationale des industries alimentaires) met en avant l'importance des territoires et la nécessité de travailler, dans une dynamique de filière, au retour de la croissance et de la confiance

des consommateurs.

RIA: Sur quelles lignes directrices souhaitez-vous asseoir l'action de l'Ania pour les trois ans à venir? Jean-Philippe Girard: Mon premier objectif sera de remettre le consommateur au cœur de nos actions et de nos préoccupations. L'affaire de la viande de cheval a montré que lorsqu'une entreprise est défaillante, ce sont les 13500 sociétés du secteur qui sont éclaboussées. Il nous faut apporter plus de transparence dans nos pratiques, renforcer l'information au consommateur afin de regagner sa confiance mais aussi, communiquer la fierté de produire de nos entreprises. Le second point que je souhaite mettre en avant est l'importance des territoires. Avec l'Acte 3 de la décentralisation, les députés ont confirmé le rôle de chef de file des Régions en matière de développement économique, d'innovation, de formation et d'exportation. Cela signifie qu'une grande partie des moyens de l'État va se retrouver en régions. Il est essentiel que les Aria, qui sont des éléments très dynamiques de nos territoires, s'organisent pour mettre en place des contrats avec les Régions, dans le cadre d'une cohérence nationale. C'est pourquoi un des sept vice-présidents de notre association sera le président d'une Aria. Il siégera au bureau et au Conseil d'administration de l'Ania et sera le trait d'union entre les territoires et le national, dans une logique de projets ascendants et descendants. Enfin, je souhaite renforcer notre proximité avec les élus



ans, président de l'Ania, il succède à Jean-René Buisson, qui occupait ce poste depuis 2004.

Pdg d'Eurogerm,

qu'il a fondé en 1989, il dirige plus de 200 personnes impliquées dans le développement et la commercialisation d'ingrédients céréaliers et auxiltaires technologiques.

Autodidacte,

cet entrepreneur dijonnais de 54 ans compte plus de 33 ans d'expérience dans le secteur agroalimentaire. Il est administrateur de l'Ania depuis 2002 et les administrations. Nous voyons combien leur rôle est essentiel pour le devenir de nos entreprises. Nous devons apprendre à mieux nous connaître pour partager nos projets et nos préoccupations, sans attendre les périodes de crise.

RIA: Et sur le plan européen?

Jean-Philippe Girard: Qu'il s'agisse d'étiquetage ou de réglementation sur l'origine des produits, de nombreuses décisions relèvent aujourd'hui de l'UE. C'est pourquoi, j'ai souhaité que soit nommé un vice-président en charge des Affaires européennes. Véritable interface avec Bruxelles, il aura un rôle de lobbying et de positionnement de notre industrie auprès des instances communautaires.

RIA: Concernant les relations industrie-commerce, êtes-vous satisfait du projet de loi Consommation?

Jean-Philippe Girard: En fait, je suis préoccupé par les évolutions de ce projet de loi par rapport au texte initial présenté en Conseil des ministres. Malgré une prise de conscience des difficultés des fournisseurs de la grande distribution, le projet issu de l'Assemblée nationale risque de compromettre le nécessaire rééquilibrage des relations commerciales et conforter les abus.

Certaines modifications restent, selon nous, indispensables et nous continuons de les soutenir, notamment au Sénat. Elles portent, en particulier, sur le respect de la date d'entrée en vigueur des conditions générales de vente – véritable socle de la négociation - sur l'exigence d'engagements effectifs et proportionnés aux avantages accordés et de réductions de prix ayant un objet, sur l'interdiction

« Le consommateur est au cœur

de nos actions et préoccupations »

de régler une commande à un prix différent du prix convenu ou du barème de prix en vigueur, sur la publicité des sanctions administratives ainsi que leur soumission à la compétence de tribunaux judiciaires spécialisés et, enfin, sur une rédaction alternative du dispositif relatif à la clause de renégociation actuelle.

RIA: Mais en matière de relations commerciales, tout doit-il se résoudre par la loi?

Jean-Philippe Girard: Je ne le pense pas. D'autant plus que la guerre des prix infernale que nous mène la grande distribution ne sert plus personne. Elle tue l'emploi, elle tue l'investissement et elle tue une entreprise par jour. Si l'on continue ainsi, on va obtenir l'inverse de ce que l'on souhaite: appauvrir le produit et le service au consommateur.

service au consommateur. Un des exemples est sans doute l'affaire Spanghero. Une ligne blanche a bien sûr été franchie mais l'origine du problème ne vient-elle pas aussi de cette guerre des prix? Par ailleurs, on ne peut pas se fâcher éternellement avec ses clients. C'est pourquoi, je soutiens la création d'un pacte « acheteurs-fournisseurs responsables ». De même qu'un acheteur qui revendique qu'on lui restitue 50 % du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) ne va pas dans le bon sens, celui qui refuse une hausse de prix supérieure à 15% sur le saumon lorsque la matière première augmente de 40 à 70 %, ne peut être qualifié de responsable. La création d'indicateurs sur les prix des matières premières, prévue par



le Contrat de filière, me semble donc une piste intéressante à explorer.

RIA: Que pensez-vous des problématiques de financement des IAA? Jean-Philippe Girard: L'arrivée de la BPI devrait réveiller le monde bancaire. Dans ce cadre, je plaide pour l'instauration d'un « fonds patient » public-privé qui comprendrait nos problématiques et accepterait d'investir sur sept à dix ans avec des taux de rendement moindres, de 7 à 10% environ. Et si le charme de la France est d'avoir une multitude d'entreprises, la crise va en obliger certaines à renforcer leurs fonds propres. Ce fonds public-privé pourrait alors entrer dans un tour de table pour coinvestir avec les entrepreneurs, dans le respect de leurs intérêts, ou faciliter le rapprochement entre deux entreprises.

RIA: Pourquoi réclamer une définition de l'innovation alimentaire? Jean-Philippe Girard: Parce que contrairement au numérique ou à

Homme d'entreprise

Président de Rubis Capital,

fonds de capitalrisque et capital accompagnement de PME-ETI à fort potentiel.

Créateur du Cercle entrepreneurs et territoires, think-tank apolitique et prospectif dédié à l'attractivité territoriale et des entreprises.

Banques Populaires: président de la fédération nationale de 2008 à 2010.

Censeur à la BPCE.

l'aéronautique, les IAA pratiquent l'innovation-amélioration plutôt que l'innovation de rupture. En faisant reconnaître ce concept, on pourrait mieux encadrer nos recrutements et élargir l'assiette du crédit d'impôtrecherche en levant les hésitations de nos experts comptables.

RIA: Souhaitez-vous que l'Ania redevienne membre du Medef? Jean-Philippe Girard: Cette question sera débattue dès la rentrée, lors du prochain conseil d'administration de l'Ania. J'estime en effet que nous devons, sur les plans stratégique, social ou industriel, partager notre vision avec d'autres entrepreneurs. Dans le même ordre d'idées, je souhaite rassembler au sein de notre association l'ensemble de l'agroalimentaire français. Je serais donc amené à échanger, dès la rentrée, avec les fédérations du secteur alimentaire. qui n'ont pas encore rejoint l'Ania, mais avec lesquelles nous avons toutes les raisons de discuter.

LAURENT BÉNARD

Une gouvernance rénovée, forte de sept vice-présidences

O Relations industrie-commerce:

Jérôme Foucault, président de l'Adepale, Association des entreprises de produits alimentaires élaborés, de Raynal et Roquelaure et du directoire de Cofigeo. Agriculture et première transformation: Bruno Hot, président du SNFS,

tion: Bruno Hot, président du SNFS, Syndicat national des fabricants de sucre de France.

○ Développement durable: Thierry Gaillard, administrateur de l'Alliance 7, président de Mars Chocolat France. O Relations avec les organisations patronales: Olivier Picot, président de la Fnil, Fédération nationale de l'industrie laitière.

 ☼ Affaires européennes: Robert Volut, président de la Fict, Fédération française des industriels charcutiers, traiteurs, et transformateurs de viande.
 ☼ Finances, gestion et cotisations: Pas-

• Finances, gestion et cotisations: Pascal Sabrie, administrateur de l'Association des brasseurs de France, président de Heineken.

O Arias, PME, pôle de compétitivité: le vice-président sera désigné fin août. O Par ailleurs, le président de la commission Qualité-nutrition est Gérard Boivin (Unibel), Michel Nalet (Lactalis) est président de la commission Export et Hubert François (Groupe Salins) est président de la commission Rechercheinnovation. Enfin, la présidence du Club économie est assurée par Yves Delaine (Sofiprotéol), président de la FNCG, Fédération nationale des corps gras.

Eurogerm accélère son internationalisation

BVP → Le leader des ingrédients et auxiliaires de panification crée en Afrique du Sud sa dixième filiale.

our la première fois en 2012, nos ventes à l'export ont dépassé celles réalisées en France », se réjouit Jean-Philippe Girard, P-dg et fondateur d'Eurogerm. Cette société de 230 salariés a effectivement réalisé 52 % de ses 59,9 M€ de CA hors des frontières. Dernier acte de cette internationalisation, le groupe dijonnais vient de s'implanter en Afrique du Sud en créant une co-entreprise détenue à parité avec Seaboard Corporation. Coté à la Bourse de New York, ce groupe est spécialisé dans l'agroalimentaire ainsi que dans le transport. En 2012, il a réalisé

6,2 milliards de dollars de CA, employant 23 000 salariés. La nouvelle société Eurogerm South Africa sera dédiée à la formulation, la production, la distribution de correcteurs de meunerie, d'améliorants de panification et de prémix. Elle sera basée à Durban où une station de mélange, d'ensachage et un fournil d'essais et de démonstration seront installés.

La création de cette dixième filiale internationale d'Eurogerm s'inscrit dans la stratégie de déploiement entamée en 1999 avec la création d'Eurogerm Algérie. À chaque fois, le dijonnais s'est appuyé sur un partenaire local. « Nous lui apportons notre expertise produit, marketing et commerciale et lui sa bonne connaissance de la clientèle et des réseaux de distribution », explique Jean-Philippe Girard. Ce mode opératoire a été dupliqué au Sénégal en 2002, au Mexique en 2004, au Pérou en 2006, au Brésil et au Maroc en 2009, aux Etats-Unis en 2010 et en Chine en 2011. En Espagne, Eurogerm a repris le groupe Leag en 2007, devenu Eurogerm Iberia en 2012. « Nous avons l'ambition de nous renforcer aux Etats-Unis », annonce le dirigeant qui envisage de réaliser une acquisition

dans l'univers de la meunerie, des avants produits ou de la panification. Il aimerait aussi s'implanter en Allemagne ou en Italie, des marchés avec une forte tradition boulangère. « Le marché français est atone. Nous devons donc trouver de la croissance à l'international », conclut le chef d'entreprise qui se verrait bien réaliser 70 à 75 % de son activité hors de France d'ici à cinq ans. Et pour cela, Eurogerm se donne les moyens: 10 à 15 % du résultat net consolidé sont alloués aux projets internationaux. Autant que les investissements industriels du groupe.

F. B

Arnaud Ribeyron-Montmartin

De:

POITAU Olivia < OPOITAU@ania.net>

Envoyé:

jeudi 18 juillet 2013 09:59

Cc:

GIRARD Jean-Philippe; CHAPALAIN Catherine

Objet:

De la part de Jean-Philippe Girard - déménagement ANIA

Aux présidents des fédérations membres de l'ANIA Copie : conseil d'administration et le GOF

Chers Amis,

Comme indiqué dans mon programme, je propose que l'ANIA déménage, afin d'opter pour un site plus fonctionnel, plus central et plus convivial.

J'ai également le souhait que cela se fasse à isocoût pour l'année 2014, avec si possible une diminution des frais liés au loyer pour les années suivantes. En effet, le contexte immobilier professionnel actuel devrait nous permettre de trouver des locaux moins onéreux.

L'ANIA a d'ores et déjà dénoncé son bail qui se termine le 5 septembre 2013, et va prochainement négocier un bail précaire d'une durée maximum de 4 ou 6 ou 8 mois.

Je remercie les présidents de fédération de m'indiquer leur souhait de partager des locaux communs avant le 31 août prochain afin de déterminer au mieux les modalités du bail précaire de l'ANIA d'une part, et surtout d'optimiser les dates de dénonciation de baux d'autre part.

Pour tous ceux qui se veulent se joindre à ce projet, je vous remercie de bien fournir les éléments suivants :

- Date de dénonciation des baux, et date installation dans les nouveaux locaux (en effet il faut intégrer parfois le temps de remise en état des locaux),
- Nombre de m² souhaités,
- Nombre de personnes concernées.

Amitiés,

Jean-Philippe Girard

Nestlé France SAS



DIVISION CULINAIRES

Monsieur Fabrice Renaudeau

SNFBP 8, rue de l'Isly 75008 Paris

Noisiel, le 5 juillet 2013

Lettre recommandée avec A.R.

Cher Président,

Je vous fait part de la démission <u>immédiate</u> de Nestlé du Syndicat National des Fabricants de Bouillons et Potages. Conformément aux statuts, nous règlerons les cotisations afférentes au second semestre 2013.

Nous pourrons échanger sur cette décision. Les réformes que nous avions appelées depuis au moins deux ans ne prenant pas forme, nous ne voyons pas d'autre solution pour réduire notre investissement, en temps et financement.

Veuillez croire, Cher Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc Tissot

Directeur Général Culinaires

Copie :

Jérôme François

Nestlé France SAS



DIVISION CULINAIRES

FEDALIM
Monsieur Arnaud RIBEYRON-MONTMARTIN
8 rue de l'Isly
75008 PARIS

Noisiel, le 16 septembre 2013

Copie: Dirk Radermacher - Culinaria Europe e.V

Cher Arnaud,

J'aimerais vous informer qu'après trois ans et une jolie croissance du business en France, je vais prendre un nouveau poste à notre central mondial en Suisse.

Je profite de ce courrier pour vous remercier de notre excellente collaboration que j'ai beaucoup appréciée.

Si vous passez à Vevey, ce sera un grand plaisir de vous revoir et d'échanger un mot.

J'ai le plaisir de vous annoncer que Florence Frappa (<u>Florence.Frappa@fr.nestle.com</u>) va reprendre mes responsabilités en France.

Je vous remercie de votre excellent accueil pour Florence comme vous l'avez fait pour moi.

Avec mes meilleures salutations

Marc tissot BEM Culinaires

FEDALIM

8, RUE DE L'ISLY - 75008 PARIS - TELEPHONE 01 53 42 33 80 - TELECOPIEUR 01 53 42 33 81

E-Mail: <u>fedalim@fedalim.com</u> Site: <u>http://www.fedalim.com</u>

Paris, le 4 Octobre 2013

Monsieur Jean-Philippe Girard Président de l'ANIA ANIA 21, rue Leblanc 75015 PARIS

Monsieur le Président,

Par lettres recommandées avec A.R du 5 Juillet 2013, NESTLE France a présenté sa démission de 2 organisations membres de FEDALIM :

- le Syndicat National des Fabricants de Bouillons et Potages, d'une part,
- la Fédération Nationale des Transformateurs de Pommes de Terre, d'autre part.

Au cours du Conseil d'Administration exceptionnel de l'ANIA du 5 Juillet 2013, une autre organisation professionnelle membre de l'ANIA a, confrontée à la perte de 2 adhérents majeurs, présenté sa démission à titre conservatoire de l'ANIA.

Dans le compte rendu de ce Conseil, il est indiqué à ce propos :

« ... Jean-Philippe Girard souligne la nécessité d'être uni et solidaire, et qu'il faudra lors de la refonte des statuts et du règlement intérieur aborder la question des adhésions des entreprises au sein des fédérations sectorielles. L'ANIA ne pourra être forte que si les fédérations sont elles-mêmes fortes de leur expertise et dans leur représentativité... »

Lors du prochain Conseil d'Administration de l'ANIA du 17 Octobre 2013, la proposition de composition du nouveau Bureau sera soumise à approbation.

Nous constatons dans celle-ci la nomination à titre intuitu personae de certains administrateurs, dont les sociétés ont démissionné au cours des derniers mois de plusieurs organisations membres de l'ANIA.

La participation de ces sociétés aux instances de l'ANIA pose un réel problème de gouvernance, dès lors où leur démission des associations sectorielles porte atteinte à l'unicité et à l'efficacité même de la représentation professionnelle et est contraire à l'article 3 des statuts de l'ANIA qui dispose :

« L'ANIA est mandatée pour assurer, ..., la représentation globale, la promotion et la défense des intérêts communs de ses membres, chacune des organisations la composant continuant à assumer <u>pleinement</u> la représentation et la défense de ses intérêts spécifiques... ».

Comment la démission de certaines grandes entreprises des organisations sectorielles permettrait à ces dernières de continuer à assumer pleinement la représentation et la défense de leurs intérêts spécifiques ?

A défaut d'une clarification des statuts de l'ANIA, les sociétés qui adhèrent à plusieurs organisations professionnelles auraient la possibilité de n'adhérer qu'à l'une d'entre elles, celle qui leur coûte le moins cher.

Dans ces conditions, laisser faire remettrait en cause le bon fonctionnement de l'ANIA.

Nous vous demandons donc, d'ici le Conseil d'Administration du 19 Décembre prochain, de bien vouloir traiter cette question des adhésions des entreprises au sein des organisations sectorielles, dans l'esprit de votre intervention faite au Conseil de Juillet.

Dans l'immédiat, FEDALIM ne pourra que s'opposer à la composition du Bureau, telle que proposée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Dominique AMIRAULT

Copie à l'ensemble des administrateurs de l'ANIA

Projet de rapprochement entre FEDALIM et FNCG / SYFAB / GEPV

FEDALIM (pôle de regroupement de 7 professions de l'industrie alimentaire) et l'ensemble FNCG – Fédération Nationale des Industries de Corps Gras – / SYFAB / GEPV ont le projet de se rapprocher en janvier 2014, tout en conservant leur indépendance politique.

Leur objectif commun est d'allier l'efficacité interne, la qualité de services aux entreprises adhérentes tout en faisant des efforts de maîtrise budgétaire, notamment en matière de partage des charges de structure.

Leurs objectifs, leurs tailles voisines, leurs valeurs communes (primauté des métiers, gouvernance fédérale, communauté d'intérêts des entreprises quelle que soit leur taille) ont permis d'envisager ce rapprochement vers un modèle d'organisation professionnelle à la fois léger, flexible et efficace.

La volonté commune de la FNCG et de FEDALIM est de contribuer ainsi au renforcement et à l'unité de l'ANIA.

FEDALIM: Pôle de regroupement de 7 organisations professionnelles de l'industrie alimentaire. http://www.fedalim.com

Contact: Arnaud Ribeyron-Montmartin, 8, rue de l'Isly 75008 Paris 01 53 42 33 80

132 adhérents, pour un chiffre d'affaires avoisinant 3 milliards d'euros – membre de 5 associations

européennes

STEPI Syndicat du Thé et des Plantes à Infusion

SNPE Syndicat National des transformateurs de Poivres, Epices, aromates et vanille SYMTIA Syndicat national des Mélanges Technologiques pour l'Industrie Alimentaire

SCF Syndicat de la Chicorée de France

FNTPT Fédération Nationale des Transformateurs de Pommes de Terre SNFBP Syndicat National des Fabricants de Bouillons et Potages FICF Fédération des Industries Condimentaires de France

Les syndicats SNPE et SYMTIA sont eux-mêmes regroupés au sein de la FEDEMET (FEDération nationale des Epices, aromates et MElanges Technologiques).

Il en est de même pour la SNFBP et la FICF, regroupées au sein de CULINARIA France.

FNCG / SYFAB / GEPV

FNCG La Fédération Nationale des Industries de Corps Gras rassemble les familles

professionnelles des huileries, de la margarine, des bougies, des corps gras animaux,

du savon et de la détergence. http://www.fncg.fr

SYFAB Le Syndicat National des Fabricants de Produits Intermédiaires pour la Boulangerie,

Pâtisserie et Biscuiterie, http://www.syfab.fr

GEPV Groupe d'Etude et de Promotion des Protéines Végétales http://www.gepv.asso.fr

Contact : Hubert Bocquelet, 66 rue la Boétie 75008 Paris tel 01 82 73 00 66

75 adhérents – chiffre d'affaires représenté autour de 5 milliards d'euros – membre de 3 associations européennes

LE QUOTIDIEN DE L'AGROALIMENTAIRE

En raison du raientissement de l'actualité, vous ne retrouverez pas aujourd'hui la rebrique "en bref" habituellement page 2

Jeudi 1er août 2013 - n°152



Fedalim et la FNCG vont se rapprocher

e pôle Fedalim (regroupant sept professions de l'industrie alimentaire) et l'ensemble FNCG (corps gras), Syfab(produits intermédiaires pour la boulangerie, pâtisserie, biscuiterie) et GEPV (étude et promotion des protéines végétales) ont annoncé leur rapprochement en janvier 2014. L'objectif premier de ce projet est « d'allier l'efficacité interne, la qualité de services aux entreprises adhérentes tout en faisant des efforts de maîtrise budgétaire, notamment en matière de paratione des charges de structure ». Les organisations indiquent que « leurs objectifs, leurs tailles voisines, leurs valeurs cominunes ont permis d'envisager ce rapprochement ». La volonté de la FNCG et de Fedalim est aussi « de contribuer ainsi au renforcement et à l'unité de l'Ania ». 4

Attract your communities of interest by sharing ideas that matter

SIGN UP



ITERG

L'ITERG, Recherche

Curated by ITERG - E



Filter *



Scooped by ITERG - Expert

Création de l'Alliance fa pour une huile de palm

- Today, 2:30 PM

L'Alliance française pour une huile de p Elle regroupe des entreprises et des féc FNCG, qui souhaitent œuvrer pour l'utili durable.

Vous trouverez ci-joint le communiqué c défaille ses membres et leurs objectifs.



Scooped by ITERG - Expertise Lipides onto ITERG - Veille sectorielle sur les huiles et corps gras

Projet de rapprochement entre FEDALIM et FNCG / SYFAB / GEPV

Scoop.it!

- August 23, 3:18 PM

FEDALIM (pôle de regroupement de 7 professions de l'industrie alimentaire) et l'ensemble FNCG – Fédération Nationale des Industries de Corps Gras – / SYFAB / GEPV ont le projet de se rapprocher en janvier 2014, tout en conservant leur indépendance politique. Leur objectif commun est d'allier l'efficacité interne, la qualité de services aux entreprises adhérentes tout en faisant des efforts de maîtrise budgétaire, notamment en matière de partage des charges de structure. Leurs objectifs, leurs tailles voisines, leurs valeurs communes (primauté des métiers, gouvernance fédérale, communauté d'intérêts des entreprises quelle que soit leur taille) ont permis d'envisager ce rapprochement vers un modèle d'organisation professionnelle à la fois léger, flexible et efficace. La volonté commune de la FNCG et de FEDALIM est de contribuer ainsi au renforcement et à l'unité de l'ANIA.

| Comment | Recommend 1 Tweet 0 | 0 | + |
|---------------|---------------------|---|---|
| No comment ye | et. | | |

Sign up to comment

Comment

No comment vet.

nmateurs soucieux de leur santé et en

+ s marques retirent de plus en plus
additifs de leurs produits. Et donnent

Tweet (

ns... publicitaire de plus en plus large. leux Les Echos. Retrouvez le magazine

n version numérique enrichie, en ligne,

0 +

Un site internet a été mis en ligne avec des informations relatives aux aspects environnementaux, nutritionnels, technologiques et sociaux

: www.huiledepalmedurable.org.

Communiqué de presse : http://www.fncg.fr/fichiers

/20130904180259_CP_Lancement_Alliance_Huite_de_Palme_Durable_2sept

Sign up to comment

Follow

ise Lipides

» en plein

iuiles et

r - Todav. 8:06 AM



Le Président

FEDALIM Monsieur D. Amirault Monsieur A. Ribeyron-Montmartin

8 rue de L'Isly 75008 Paris

Objet: Votre communiqué de presse du 31 Juillet 2013

Rueil-Malmaison, le 16 septembre 2013

Télécopie / Lettre recommandée/AR

Messieurs.

Ce été, nous avons reçu un communiqué de presse laconique nous annonçant la volonté de la Fedalim de se rapprocher de la FNCG, fédération dont, vous ne pouvez l'ignorer, nous ne sommes plus adhérents.

Selon certains de nos interlocuteurs, un tel rapprochement serait même d'ores et déjà engagé.

Cette volonté de rapprochement n'a été évoquée dans aucune des instances de votre fédération regroupant plusieurs associations professionnelles dont nous sommes l'un des membres importants.

Ainsi, cette intention n'a pas été mentionnée en Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 juin 2013, alors même que nous avions expressément posé la question de l'avenir de la Fedalim; vous nous aviez alors répondu que cette question serait débattue et présentée en octobre.

Par ailleurs, vous connaissez notre position sur de tel projet de rapprochement, nous l'avions réaffirmée en juin 2012 lorsqu'avait été évoquée une fusion avec la Fédération Nationale des Transformateurs de Pommes de Terre.

.../...

Il s'agit donc à l'évidence pour nous d'une défaillance en matière de gouvernance.

Aussi, dans l'attente de vos explications sur les raisons et modalités qui vous ont autorisés à prendre une telle initiative, nous suspendons jusqu'à nouvel ordre tout versement de cotisations à l'attention des associations représentées par votre fédération, et nous faisons toutes réserves quant aux actions et décisions que nous serons amenés à prendre à la suite de ces faits, décision qui pourrait aller jusqu'à la résiliation de notre adhésion à vos torts exclusifs.

Je copie de la présente le Président de l'ANIA, que j'ai personnellement informé de notre position.

Nous vous remercions de nous faire part de vos explications dans les meilleurs délais.

Dans cette attente, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Bruno Witvoet

Copie:

Monsieur Jean-Philippe Girard, ANIA Madame Catherine Chapalain, ANIA Julien Coeurdacier, Unilever André du Sartel, Unilever

ANNEXE VII

FEDALIM

8, RUE DE L'ISLY - 75008 PARIS - TELEPHONE 01 53 42 33 80 - TELECOPIEUR 01 53 42 33 81

E-Mail: fedalim@fedalim.com
Site: http://www.fedalim.com

Paris, le 3 Octobre 2013

Monsieur Bruno Witvoët Président Directeur Général UNILEVER France 23, rue François Jacob 92500 RUEIL MALMAISON

Lettre recommandée avec A/R

Cher Bruno,

Ton courrier m'a surpris, mais je ne me formalise pas.

Pour être constructif, il me semble utile de rappeler quelques points qui devraient nous permettre d'avancer positivement :

- 1- Tout d'abord, nous avons des statuts qui régissent précisément la gouvernance de FEDALIM et, bien sûr, nous les respectons scrupuleusement afin que tout soit clair tant sur le fond que sur la forme.
- 2- FEDALIM a participé activement aux travaux concernant le projet de Maison de l'Alimentation qui n'a pu aboutir.
 - Parallèlement, nous avons engagé un processus d'allègement des charges et d'amélioration des services de notre organisation. A titre d'exemple, la cotisation d'Unilever a été réduite de 13,7% depuis 2009.
- 3- Lors des Assemblées Générales FICF/SNFBP du 27 juin dernier, cette question a été abordée en même temps que celle de l'avenir de Fedalim du fait du départ à la retraite d'Arnaud Ribeyron-Montmartin à la fin Mars 2014.

Bien sûr, dans ce cadre, nous avons mis à l'étude plusieurs scenarii et projets. Et comme annoncé, cette question est effectivement à l'ordre du jour de notre prochain Conseil de FEDALIM du 3 octobre pour qu'une décision soit prise collégialement par nos différents syndicats, en particulier par la FICF et le SNFBP, le 18 Octobre.

4- Entre temps et sans information préalable, Nestlé a décidé, le 5 Juillet dernier, de démissionner de 2 de nos organisations, ce qui déstabilise évidemment financièrement FEDALIM. Cette décision nous contraint donc de prendre des mesures pour équilibrer nos comptes et assurer notre pérennité. A ce titre, nous avons décidé notamment d'envisager le projet du rapprochement avec d'autres organisations, en l'occurrence avec la FNCG (et autres organisations proches) afin de connaître rapidement les effets d'une mutualisation de nos « back offices » et, en connaissance de cause, de pouvoir prendre position (tout en sachant que FEDALIM resterait politiquement indépendant de la FNCG).

Compte tenu de votre position, nous comprenons que nous avons eu raison d'accélérer l'approfondissement de ce chantier pour être en mesure de prendre collégialement la meilleure décision dans l'intérêt de toutes nos organisations et de toutes les entreprises qui y adhèrent.

- **5-** En ce qui concerne l'éventualité d'une fusion avec la Fédération Nationale des Transformateurs de Pommes de Terre, je te rappelle qu'elle fait déjà partie des organisations membres de FEDALIM.
- 6- Enfin, je défends, avec le Conseil dans le cadre de FEDALIM et de nos métiers, la communauté d'intérêts de toutes nos entreprises quelle qu'en soit leur taille. A ce titre, la vie de notre Groupement et de ses 7 organisations membres se fonde sur les échanges et le pluralisme que je respecte. Je veille tout particulièrement à ce que toute décision soit prise impartialement et collégialement, ce qui est bien sûr le fondement et le ciment de notre unité et de notre efficacité professionnelle au profit de tous.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire à plusieurs reprises, je suis toujours à ta disposition pour te rencontrer quand tu le souhaites afin que nous puissions trouver une solution partagée par tous nos adhérents dans le but de renforcer l'unité et l'efficacité tant de nos organisations de métiers que de l'ANIA.

Bien cordialement

Dominique AMIRAULT

Copie à :

Monsieur Jean-Philippe Girard (Ania) Madame Alexandra Robert (Unilever) Monsieur Julien Coeurdacier (Unilever) Monsieur André du Sartel (Unilever)



Le Président

FEDALIM

Monsieur Dominique Amirault

8 rue de L'Isly 75008 Paris

Objet:
Votre courrier du 3 octobre 2013

Rueil-Malmaison, le 16 octobre 2013

Lettre recommandée avec AR et e:mail

Cher Dominique,

Je fais suite à ton courrier en date du 3 octobre 2013.

Il semble que nous soyons alignés sur la nécessité pour Fedalim d'assurer une pleine et entière information de ses adhérents pour une parfaite gouvernance, c'est un point majeur pour Unilever et il est non seulement dans notre intérêt mais aussi de notre responsabilité de nous en assurer.

Par ailleurs, il apparaît que le rapprochement avec la FNCG, d'une part ne serait pas engagé avant le 18 octobre, date de réunion du conseil d'administration, d'autre part obéirait à des modalités techniques qui auraient pour limite l'indépendance politique de chacune des structures.

Il est évident que nous souhaitons disposer d'éléments plus concrets pour prendre position le 18 octobre 2013.

Je te remercie par conséquent de nous communiquer, avant jeudi 17 octobre midi, les notes de séance de la réunion du 3 octobre, et de nous faire part des propositions du conseil de Fedalim, notamment quant aux modalités techniques, sociales du rapprochement envisagé avec la FNCG, et des règles de gouvernance et de fonctionnement qui seront instituées pour s'assurer d'une étanchéité des débats et des positions (la Fedalim continue-t-elle à exister ? les locaux vont-il être mutualisés, à quel endroit ? comment s'assure-t-on de la transparence du process de désignation du successeur d'Arnaud Ribeyron-Montmartin en mars 2014 ?).

.../...

www.unilever.com

Par ailleurs, j'imagine que ce rapprochement des back offices aurait pour conséquence une diminution du budget et donc des cotisations des adhérents, es-tu en mesure de nous communiquer une estimation du gain financier réalisé avec cette mise en commun de moyens?

Je te remercie de nous communiquer ces informations afin que l'on puisse, en connaissance de cause, déterminer notre position le 18 octobre.

Je copie de la présente le Président de l'ANIA, afin qu'il reste informé de l'évolution de nos débats.

Dans cette attente, je te prie d'agréer, Cher Dominique, l'expression de mes salutations distinguées.

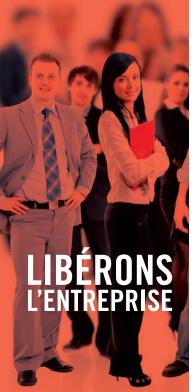
B. Witvoet

Cc Jean-Philippe Girard, ANIA Catherine Chapalain, ANIA

LIBERONS L'ENTREPRISE

POUR UN MEDEF DE CONQUÊTE DE CONVICTIONS DE RASSEMBLEMENT





SOMMAIRE

POURQUOI JE SUIS CANDIDAT? **QUI EST PIERRE GATTAZ?**

LA SITUATION INQUIÉTANTE D'UNE FRANCE À L'ARRÊT : Un choc nécessaire Un objectif ambitieux

LIBÉRONS L'ENTREPRISE :

Pour un MEDEF de conquête

Pour un MEDEF de convictions

Pour un MEDEF de rassemblement

UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE RÉNOVÉE ET UN FONCTIONNEMENT RENOUVELÉ

POURQUOI JE SUIS CANDIDAT?

Ma candidature à la présidence du MEDEF est motivée par la situation économique de notre pays et par l'état de nos entreprises qui s'aggravent jour après jour. Nous tombons, la France tombe et nos entreprises tombent avec. Elle découle aussi de ma vision de l'entreprise, qui est avant tout une aventure humaine collective.

Mon objectif des 5 prochaines années est de faire du MEDEF le catalyseur pour la libération de nos entreprises et la remise en mouvement de la France : un MEDEF qui tienne un discours de vérité sur la situation des entreprises et de notre pays et sur les solutions à apporter. Un MEDEF qui replace l'Homme, les entreprises et les entrepreneurs au centre de la cité. Un MEDEF qui redonne du souffle aux ambitions, au rêve, à l'aventure humaine. Un MEDEF qui défende enfin les entreprises, combatte les dogmes et les postures idéologiques mais accompagne les décisions courageuses.

"L'entreprise, c'est l'emploi!"

Le fléau du chômage, qui affecte la société française, s'analyse d'abord comme un symptôme, le fruit d'une maladie provoquée par un terrible système d'entraves administratives et fiscales, instable et pénalisant, dans lequel nos entreprises sont enlisées mais également par une dérive dramatique de la dépense publique qui nous appauvrit collectivement.

Or seules les entreprises peuvent apporter une réponse durable au problème du chômage. Mon combat pour les 5 prochaines années est de contribuer efficacement et énergiquement à restaurer, le plus en amont possible, de bonnes conditions de fonctionnement pour les entreprises, nécessaires à la création d'emplois durables et à l'adaptabilité des salariés. Nous avons besoin d'entreprises fortes, agiles, ambitieuses, compétitives, faites de femmes et d'hommes épanouis et dirigées par des entrepreneurs fiers et respectés.



"Faisons croître nos entreprises, favorisons le terreau de leur création!"

Je veux proposer aux hommes et femmes politiques de tous bords, à nos salariés, aux fonctionnaires, de se donner un objectif commun: créer ensemble les conditions pour que, d'ici 2020, nous avons fait croître en taille les entreprises présentes sur le sol national. Je veux que nous ayons créé, pour les Français qui souhaitent se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, un terreau favorable. C'est ainsi que nous lutterons efficacement contre le chômage.

"Bâtissons notre avenir commun avec enthousiasme"

S'il faut regarder la situation sans faux-semblant, il ne faut pas pour autant tomber dans le catastrophisme ou le renoncement. La situation est difficile, mais nous avons en France, une économie (industries, commerces et services) capable de relever les défis. Il faut mobiliser autour d'objectifs communs, partagés, d'une vision et d'une ambition collective. Il faut retrouver l'esprit de conquête, l'ambition et la fierté. Accepter nos échecs, non pour nous en délecter, mais pour capitaliser dessus et éviter de les reproduire.

Je suis persuadé que les organisations professionnelles, le MEDEF en particulier, et plus largement, les entrepreneurs et les entreprises (TPE, PME, ETI, grands groupes), ont un rôle majeur à jouer dans cette reconquête. Nous sommes capables de rassembler autour de nous les salariés, cadres, fonctionnaires... A condition que nous tenions un discours de vérité, que nous soyons exemplaires, que nous expliquions de manière simple et pédagogique les règles de l'économie et de la mondialisation, ainsi que les opportunités qui en découlent pour notre pays.

"La formalisation des idées par l'écriture"

J'essaye de trouver le temps pour coucher sur le papier les notes, idées, éléments que je glane lors de mes rencontres, pour Radiall, la FIEEC ou le GFI. Cela m'a amené à publier deux livres ces dernières années :

- "Le Printemps des Magiciens", un plaidoyer en faveur de l'Industrie en France (Editions
- « Nouveau Monde » / Novembre 2009);
- "Les 7 piliers de la Croissance" présente l'analyse, par un entrepreneur de terrain, des difficultés de notre pays et mes propositions pour en sortir. C'est un engagement fort en faveur de l'ensemble de l'économie française (Editions « Nouveau Monde » / Mars 2013).





"L'entreprise est la plus belle aventure humaine"

Je suis avant tout un homme de terrain pour qui l'entreprise est une aventure humaine qui se construit dans la durée. Chef d'entreprise depuis 1989, je suis depuis 20 ans à la tête de Radiall, une ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) industrielle et patrimoniale dans le domaine de l'électronique, leader mondial dans certaines niches des composants. Mes premières années à l'exportation au sein d'un grand groupe (Dassault Electronique), puis comme Directeur Général de PME en difficultés (Fontaine Electronique puis Convergie) m'ont appris à être à l'écoute et en apprentissage permanent au plus proche de mes équipes, de mes clients et de mes partenaires. J'y ai aussi développé la conviction de la nécessité de s'adapter en permanence dans un monde qui bouge vite.

"De l'action et de la réflexion!"

J'aime passer des idées à l'action, définir une stratégie et la mettre en œuvre au plus près du terrain, agir en collectif en respectant chacun et en motivant. C'est ce que je fais à Radiall au quotidien, et que j'ai mis en œuvre dans l'action collective depuis 15 ans. La créativité et le partage dans l'élaboration des idées, le courage dans le passage à l'action.

Devenu **président du GIXEL** (Groupement des Industries de l'Interconnexion, des composants et des sous-ensembles électroniques) en 1999, j'ai vu la crise des Télécoms de 2001 mettre à mal l'ensemble de l'éco-système qui existait en France dans ce domaine. Radiall a ainsi perdu 40% de son chiffre d'affaires en quelques mois. J'ai alors convaincu plusieurs syndicats professionnels de créer la FIEN (Filière de l'Industrie Electronique et Numérique) en 2003, qui, la première, a développé des idées sur les stratégies de filière collective à mettre en œuvre et une vision pour notre pays.

Elu **président de la FIEEC** (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication), j'ai approfondi cette réflexion et œuvré avec mes collègues du GFI (Groupe des Fédérations Industrielles), au lancement des Etats Généraux de l'Industrie qui ont débouché sur le Conseil National pour l'Industrie (CNI).

J'ai pris la **présidence du GFI** (Groupe des Fédérations Industrielles) en 2010 et poursuivi une stratégie d'actions et de rassemblement puisque l'ANIA (Association Nationale des Industries Agro-Alimentaires) et le CLIMO (Comité de Liaison des Industries de Main d'œuvre), ont rejoint le GFI en 2012. La FEFIS (Fédération Française des Industries de Santé) fera de même cette année.





QUI EST PIERRE GATTAZ?

Un homme de terrain

Chef d'entreprise depuis 1989, il est aujourd'hui à la tête d'un fleuron industriel français, Radiall, qu'il s'attache à développer depuis vingt ans avec un succès certain.

Un entrepreneur qui a su transformer et développer l'entreprise familiale

Radiall a été créée en 1952 par Yvon et Lucien Gattaz, respectivement le père et l'oncle de Pierre Gattaz. Il prend la direction de Radiall en 1992, en pleine crise économique, dans une situation difficile pour l'entreprise.

Depuis:

- Un chiffre d'affaires triplé passant de 70 M€ en 1993 à plus de 220 M€ en 2012 et ceci malgré trois crises économiques mondiales.
- Un chiffre d'affaires à l'export qui est passé de 50 % en 1992 à 80 % en 2012, avec l'ouverture d'une dizaine de filiales dans le monde, dont des usines en Chine, Inde et au Mexique.
- 500 emplois créés en France et 1000 dans le monde.
- Un développement en autofinancement quasi total depuis sa création.

Radiall 狐

Radiall est aujourd'hui une Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) de 2500 personnes, innovante, exportatrice et en croissance, dont la moitié des effectifs se trouve en France, exportant à 80 % son chiffre d'affaires à travers une douzaine d'établissements répartis sur les cinq continents. Depuis 1993, Radiall a développé une cinquième usine en France.

Radiall est la dernière entreprise patrimoniale française de cette taille dans le domaine de l'interconnexion et plus particulièrement dans la famille des composants radiofréquences et de connecteurs électroniques pour environnement sévère, niche de haute technicité, dans laquelle elle se situe parmi les trois leaders mondiaux.

Pour survivre et se développer dans ces segments mondiaux très concurrentiels, Radiall a développé une stratégie très offensive de différentiation, basée sur l'innovation (moyenne de 7% du chiffre d'affaires en Recherche & Développement par an); sur la maîtrise des procédés et l'automatisation (moyenne de 4% du chiffre d'affaires par an); sur l'excellence opérationnelle (formation permanente des salariés, déploiement d'outils de management et de progrès continus); sur le positionnement stratégique et la proximité avec les clients et enfin sur l'autofinancement.



4 / LIBÉRONS L'ENTREPRISE **avec pierre gattaz** / 5

"La France est une Formule 1 qui est pilotée les 2 pieds sur le frein !"



LA SITUATION

Une dette publique qui approche 2000 milliards €

INQUIÉTANTE D'UNE FRANCE À L'ARRÊT

Un commerce extérieur déficitaire :

- 64 milliards € =+181 milliards €

Déficit sécurité sociale : 2004 -11,6 milliards €

2013-13,3 milliards €

Prévision pour les régimes de retraite :

Déficit cumulé de

- 200 milliards € à la fin de l'année 2020

La France en état d'urgence

La situation de la France est inquiétante. La courbe ininterrompue du chômage, le faible taux de marge de nos entreprises, notre incapacité à réduire rapidement les déficits budgétaires, le creusement continu de notre balance du commerce extérieur sont autant de symptômes qui montrent que notre économie se dégrade de manière continue.

Ce constat est malheureusement objectif et connu. Voilà 30 ans que nos gouvernants ont laissé notre économie partir et s'affaiblir, et nous en payons désormais le prix, notamment par un chômage qui atteint des niveaux insupportables. Or la lutte contre le chômage devrait être notre première priorité, la vraie mobilisation nationale!

La solution passe par les entreprises

Seules les entreprises sont capables de créer de l'emploi durable, pérenne, épanouissant pour les salariés, créateur de richesses et de développement! L'entreprise et les entrepreneurs doivent être désormais au cœur des politiques publiques!

Les remèdes sont pourtant connus : cesser d'ajouter sans fin des lois et contraintes insupportables sur les acteurs de l'économie. Au contraire, libérer les énergies en motivant, redonnant confiance, par une véritable politique pro-économique de long terme dans tous les domaines (fiscalité, social, environnemental...). Etre courageux enfin, en s'attaquant résolument aux déséquilibres de notre pays (poids des charges, de la dette, des déficits des régimes collectifs...).



Choc de confiance: nous devons redonner confiance et fierté aux forces vives de ce pays qui se sentent mal aimées et rejetées. Des paroles et des actes sont indispensables dans notre situation, de la part des hommes et femmes politiques et des élus.

Choc de fiscalité: notre fiscalité est trop lourde, trop complexe, confiscatoire et idéologique, au lieu d'être incitative et favorable à la prise de risque et au développement. Il faut expliquer et prouver que la fiscalité actuelle décourage, incite au désinvestissement, n'est ni lisible, ni motivante, ni juste. Le MEDEF doit peser en amont sur le PLF2014 pour simplifier, orienter vers les outils de production, favoriser la prise de risque, la compétitivité et l'emploi.

Choc de compétitivité: nous devons alléger le coût du travail. Le CICE est un premier pas mais il n'est pas suffisant. Il nous faut enclencher un mouvement progressif d'allègement des charges de l'ordre de 50 milliards d'euros sur 5 ans. Tout a déià été écrit, les solutions sont sur la table. Il nous faut reprendre le combat de la conviction

LIBÉRONS L'ENTREPRISE avec PIERRE GATTAZ / 7



"L'entreprise n'est pas un enjeu politique"

L'entreprise est le bien le plus précieux pour notre pays.

C'est la seule communauté humaine qui permet à la fois le développement du pays, la création de richesses, la création d'emplois et l'épanouissement humain.

L'entreprise doit être protégée et respectée par toutes les parties prenantes du pays, et par les gouvernements quelques que soient leur couleur politique. Ainsi, toutes les lois devraient intégrer les dimensions de compétitivité et d'emplois.

Bâtir sous 3 ans une Charte de l'entreprise et l'inscrire dans le Préambule de la Constitution

Il faut que les entreprises cessent d'être l'objet de discussions politiques mais deviennent réellement un objectif commun, partagé, incontestable. Il ne s'agit évidemment pas de prendre parti, mais d'expliquer, faire comprendre, proposer, rassembler et inspirer.

L'intérêt sera d'encadrer, grâce à cette « Charte de l'entreprise », les « innovations » réglementaires et législatives qui sapent les bases de la compétitivité des entreprises, de limiter les postures politiciennes, d'éviter les mesures rapidement prises sans concertation qui se révèlent catastrophiques. C'est un objectif ambitieux, qui nécessitera de rassembler largement, d'expliquer, de convaincre dans tous les partis, dans toutes les sphères publiques et privées, dans toutes les administrations. Mais je crois c'est nécessaire pour faire en sorte de reconnaître enfin la vraie valeur des entreprises et leur rôle fondamental pour le développement et la vitalité de notre pays.

Notre pays a besoin d'une révolution mentale, d'un changement de perspective radical : il lui faut accepter les règles de la mondialisation et de l'économie. Non pour les subir, mais pour en tirer pleinement parti! Cette charte sera l'occasion de parler d'économie en positivant, sans faux semblant, mais en rappelant les règles de bases qui régissent notre planète.





L'ENTREPRISE

3 PRIORITÉS

Un MEDEF de conquête

Un MEDEF de convictions

Un MEDEF de rassemblement

LIBÉRONS L'ENTREPRISE avec PIERRE GATTAZ / 9

UN MEDEF DE CONQUÊTE

PARTIR À LA CONQUÊTE...

"Aide-toi, l'Etat ne t'aidera pas!"

Le MEDEF doit passer des idées à l'action et à la conquête. Nous devons bâtir une France qui gagne, finir de construire l'Europe et continuer à marquer des points dans le monde. Le déclin n'est pas inéluctable. Nous avons encore un terreau fertile, des services performants, une industrie qui souffre, mais qui s'adapte. Les opportunités de croissance existent, elles sont à notre portée dans tous les domaines : industrie, tourisme, agro-alimentaire, luxe, numérique, santé, services... A nous de savoir les saisir ! A nous de redonner une vraie ambition économique à notre pays ! C'est le combat incessant qui a été le mien ces dernières années. Il faut désormais le poursuivre et l'amplifier. La France peut et doit retrouver rapidement sa place de grande nation industrielle et de grande puissance économique.

"Une économie mondialisée, vertueuse et humaine"

Il nous faut partir des quatre grands défis qui nous font face :

- La moitié de l'humanité à équiper en services et produits de toutes sortes, et à amener vers plus de confort.
- L'Europe à finir de construire, avec ses 500 millions de consommateurs, mais sans naïveté pour qu'elle soit ouverte et non pas offerte.
- Les Filières du futur à bâtir (dans l'énergie, la santé, la sécurité, etc.).
- Les grandes ruptures à gérer (climatiques, numériques, environnementales, énergétiques, démographiques) qui sont autant d'opportunités pour nos filières des services et de l'industrie.

Mes projets pour ces 5 années :

L'export : s'organiser de manière cohérente en réorientant les mécanismes de soutien vers ces nouveaux défis (internationalisation, aides à l'innovation...).

Il faut passer à l'action, et pouvoir peser en commun pour réorienter les mécanismes existants vers les points forts de développement de notre économie. Nous devons être unis dans nos actions, ambitieux dans nos buts, raisonnables dans nos approches. Travailler au plus près du terrain, en étant proches des entreprises, notamment les PME, et fédérer localement les énergies et les initiatives. Capitaliser en même temps sur nos grands groupes et ETI qui sont déjà présentes à l'export pour développer des approches communes. Motiver et convaincre pour aider notre Gouvernement à développer une véritable politique étrangère qui soit réellement économique et offensive.

L'Europe: peser au niveau européen pour faire enfin émerger une véritable stratégie économique européenne. Soutenir une démarche d'intégration politique européenne et développer une véritable démarche de réciprocité. Eimmobilisme politique européen ne doit pas cacher que notre avenir commun est d'abord dans un espace cohérent, fort, ambitieux. Les entreprises de notre pays et le MEDEF doivent réaffirmer notre ambition européenne, mais une ambition concrète, qui parle aux citoyens, et ne soit pas basée sur une naïveté redoutable : être un espace ouvert ne doit pas signifier un espace sans contrôle, sans règles, sans une politique de réciprocité efficace.

La France : booster les investissements en travaillant sur la mise en place de fonds d'infrastructures long terme privés, associant largement le secteur bancaire, assurantiel et industriel. Nous sommes aujourd'hui capables de mobiliser des fonds importants pour redonner un coup de fouet au développement d'infrastructures du futur (qu'elles soient industrielles ou de services). Les infrastructures de transport, de communication et d'énergie sont encore un atout pour la compétitivité de notre économie. Mais il nous faut désormais intégrer les révolutions en cours (environnementales, énergétiques, numériques...) et rebâtir les outils de la compétitivité de notre futur. Pour cela, il faut que le secteur privé retrouve sa place et puisse se substituer au secteur public qui est exsangue. Il y a urgence. Les grands travaux réalisables peuvent être relativement rapides et ciblés et financés essentiellement par des fonds privés.

...AVEC ENTHOUSIASME ET AUDACE



"Ceux qui n'ont jamais échoué, n'ont jamais osé"

Le MEDEF doit être porteur d'enthousiasme et d'audace pour attirer nos jeunes et nos talents vers l'entreprise et changer l'image des entrepreneurs. Il faut que nos concitoyens comprennent que les entrepreneurs installés en France sont des héros.

La passion, l'enthousiasme, la volonté de développer notre pays et l'emploi dans nos régions, l'esprit de conquête, la prise de risque pour créer ou reprendre une entreprise, voilà nos vraies valeurs, voilà ce qui doit être, encore et toujours, rappelé à nos interlocuteurs : pouvoirs publics, syndicalistes, fonctionnaires, simples citoyens.

Mes projets pour ces 5 années :

Valoriser l'image et le rôle des entreprises et des entrepreneurs.

Il est primordial que nos interlocuteurs quittent une vision dogmatique, conflictuelle du monde de l'entreprise. Il faut redonner la fierté aux entrepreneurs, qu'ils soient fiers d'être des chefs d'entreprises, des hommes et des femmes qui donnent de l'emploi, qui créent, qui développent leurs entreprises.

Développer l'attractivité des entreprises, de nos métiers et des carrières.

Il est important de bien valoriser les métiers et les carrières que nos entreprises peuvent apporter, les montrer concrètement. Etre également en lien avec les universités et les grandes écoles pour mieux valoriser l'excellence de nos formations initiales et continues.

Se rapprocher de l'Education nationale pour mieux anticiper les besoins.

L'éducation de nos jeunes doit aussi se faire avec en tête les débouchés et les capacités d'emplois. Il faut que nous puissions mieux informer sur les perspectives, les embauches futures, les besoins à venir. Pour cela, un travail en profondeur avec l'Education nationale doit être poursuivi et amplifié.

O / LIBÉRONS L'ENTREPRISE avec PIERRE GATTAZ / 11

UN MEDEF DE CONVICTIONS

CONVICTIONS, VALEURS ET COMBAT...

"Du courage pour promouvoir nos valeurs et nos convictions"

Le MEDEF doit lutter contre les idéologies et tenir un discours de vérité sur l'état de notre société et les mesures à prendre. Notre combat est celui du pragmatisme économique qui permettra à notre pays de se développer dans l'unité. C'est ce qu'il nous faut faire comprendre largement.

"Les déficits d'aujourd'hui sont les impôts de demain et le chômage d'après-demain"

Ainsi, notre mouvement doit s'intéresser aux grands déséquilibres et défis de notre société : poids de la dette, poids des dépenses publiques, traitement du chômage, niveau des retraites, protection sociale, déficit du commerce extérieur, coût de l'énergie, de la fiscalité... Sur tous ces sujets, il faut élaborer des propositions concrètes et passer à l'offensive, sans agressivité, mais avec passion et conviction.

Lorsque nous disons que l'Etat et la puissance publique doivent se réformer, se simplifier, redevenir ce qu'ils n'auraient jamais dù cesser d'être, un soutien pour les entreprises et les entrepreneurs, c'est un simple constat. Et nous sommes fondés à le dire car les déficits d'aujourd'hui sont les impôts de demain et le chômage d'après-demain.

Je veux aussi faire comprendre à nos élites l'enjeu de mettre en place un environnement politique et règlementaire de confiance « 55 » : Simple, Stable, Serein fiscalement, Souple socialement et Sécurisé juridiquement. C'est, je crois, la seule voie possible pour favoriser l'audace, la créativité, la prise de risque, la création et l'adaptation permanente. Toutes les lois doivent être réalisées à l'aune de la compétitivité et de l'emploi.

Mes projets pour ces 5 années :

Proposer une fiscalité incitative. La réforme de la fiscalité française demande du temps, des débats et de la conviction. Au-delà des premières mesures d'urgence indispensables, il faut que nous arrivions à stabiliser la fiscalité française de manière à diminuer les impacts des projets de loi de finances sur la compétitivité des entreprises et à favoriser les investissements sur le territoire national.

Contribuer à la réforme de l'Etat et des services publics. Le poids de la fonction publique dans tous ses domaines est largement supérieur au reste de l'Europe. Il faut s'attaquer à ce problème. Non de manière idéologique, mais en étant pragmatique. Nous pouvons ainsi aider à améliorer l'efficacité de la sphère publique, par exemple en généralisant des outils de productivité comme ceux que nous utilisons dans nos entreprises (excellence opérationnelle, lean...) qui permettent d'allier efficacité et développement personnel.

Réduire le déséquilibre de nos systèmes sociaux. Il n'est plus acceptable ou soutenable que les systèmes sociaux, paritaires ou non, soient en déficit depuis plusieurs années et que cela s'aggrave. Cette situation nous précipite vers le gouffre. Baser un retour à l'équilibre sur des prévisions de croissance est suicidaire et illusoire. Nous devons peser dans les choix à venir pour redresser rapidement les comptes, les équilibrer, quitte à mettre en œuvre des choix difficiles qu'il faudra expliquer.

Proposer à nos partenaires sociaux d'aller vers une véritable fléxisécurité basée sur l'employabilité des salariés. L'accord de janvier dernier est un premier pas, mais il nous faut aller largement au-delà. Le consensus social peut s'élaborer si nous sommes clairs et sereins sur nos objectifs, si nous expliquons, si nous sommes crédibles. Je crois au dialogue social fructueux, mais il nous faut un cap, un objectif commun avec nos partenaires sociaux, et, aujourd'hui, celui-ci fait défaut. Il faut réduire la double peur, celle de la peur de l'embauche pour l'entrepreneur et celle de la peur du chômage pour le salarié.

Travailler sur les facteurs « coûts » qui pèsent sur la compétitivité. Coût du travail, coût de la sur-réglementation, coût de l'Euro fort, coût de l'énergie... Il faut que sur tous ces sujets, nous puissions élaborer une ligne d'action commune, largement partagée avec tous les entrepreneurs, qui nous permette de peser en amont.

... POUR UN MEDEF AU SERVICE DES ENTREPRENEURS

"Toute réussite est dans l'art d'exécution"

Il nous faut un MEDEF de terrain, recentré sur les enjeux des entreprises et leur accompagnement concret. C'est indispensable car l'économie tire le social : si nos entreprises ne sont pas compétitives et rentables, nous ne pouvons pas amener des progrès sociaux et un partage de la richesse.

La compétitivité des entreprises doit être au cœur de notre action et le MEDEF doit renforcer la valeur ajoutée de ses adhérents en accompagnant concrètement les entreprises et les entrepreneurs sur les facteurs « hors coût » : l'innovation, l'excellence opérationnelle, l'automatisation, le numérique, le financement, le management...

Mes projets pour ces 5 années :

Accompagner la transmission d'entreprises (simplicité, coût). La dimension patrimoniale des entreprises est une composante importante de la pérennité des PME et des ETI. Il faut travailler sur le long terme, et les entreprises patrimoniales sont clés dans ce domaine. Le MEDEF doit travailler sur la question de la transmission et élaborer des propositions concrètes en la matière, puis passer à l'action.

Aider le financement des PME. Le financement de la croissance des PME est toujours une question, surtout dans des périodes économiques compliquées. Le MEDEF doit travailler à la mise en place d'outils concrets et opérationnels, notamment autour de pistes comme une plate-forme d'intermédiation destinée aux PME, des outils pour le respect des délais de paiement, des dispositifs pour rapprocher les PME...

Renforcer l'excellence opérationnelle. L'une des clés du succès est de pouvoir déployer des mécanismes d'excellence opérationnelle au sein des entreprises, qu'elles soient de service ou industrielles. Il nous faut accompagner les entreprises, notamment les PME, dans la mise en œuvre et l'appréhension de ces outils. Il conviendra de se baser sur ce qui existe, reprendre les bonnes pratiques, enrichir...

Simplifier les réglementations, notamment environnementales et sociales.

La simplification des règles et réglementations doit être en permanence recherchée. Trop de règles et réglementations, parfois contradictoires viennent perdre et entraver l'action des chefs d'entreprises. Il nous faut de la simplicité et de la sécurité juridique. Le MEDEF doit peser de tout son poids sur ces éléments suivant des objectifs précis à définir et à suivre dans la durée.

Favoriser les accords sociaux au plus près des entreprises. Il faut que l'on redonne au terrain la maîtrise de son organisation, notamment sociale. Je suis favorable à ce que les négociations sociales inter-professionnelles soient limitées aux grands sujets majeurs. Les questions doivent être d'abord traitées dans l'entreprise, puis dans la branche si besoin, au niveau national sur les sujets majeurs. Le recours à la loi doit rester une exception rarissime.



PRIORITÉ NUMÉRO





UNITÉ, DIALOGUE ET RAPPROCHEMENT

Le MEDEF doit être moteur dans une véritable dynamique de rassemblement et d'unité : TPE, PME, ETI et grands groupes, salariés et dirigeants, mais aussi sphère publique et sphère privée, qui doivent mieux collaborer pour notre avenir collectif.

L'unité, le rassemblement, le dialogue constructif avec nos partenaires (salariés, pouvoirs publics) sur des valeurs claires, voilà ce qui me semble être une méthode susceptible de porter ses fruits. Il nous faut recréer les conditions de ce dialogue pérenne et serein, que ce soit entre les organisations patronales, les salariés, les entités publiques (régions, département, etc.). Ce dialogue doit se faire au plus près du terrain, là où les problèmes se posent et les solutions s'élaborent.

Le monde patronal doit également mieux se coordonner, mieux se parler, mieux promouvoir ensemble les valeurs et les convictions qui l'animent. Nous avons devant nous des défis majeurs. Pour les relever, il nous faut jouer collectif : nous devons chasser en meute, comme le font nos grands concurrents internationaux.

Mes projets pour ces 5 années :

Rassembler: mettre en place dans les régions et au niveau national une « coordination » des entrepreneurs entre MEDEF, CGPME et UPA pour échanger et définir ensemble les messages principaux des entreprises. Les problématiques des entrepreneurs sont souvent similaires, que l'on soit un artisan, une PME, une ETI ou un grand groupe. Il faut que nous puissions, lorsque nos intérêts convergent, travailler dans le même sens. 90% de nos problèmes sont communs.

Travailler sur l'amélioration des relations entre Grands groupes, ETI, PME et TPE. Il nous faut continuer à mieux travailler ensemble, à expliquer que nous y avons tous, collectivement, intérêt. Il ne s'agira pas forcément de créer quelque chose de nouveau, mais de capitaliser et d'accompagner ce qui peut déjà exister de positif (Pacte PME par exemple) et aller concrètement au-delà, par exemple en travaillant sur les modes d'évaluation de la performance des acheteurs et des managers.

Rapprocher le monde public et privé. Pour faire gagner la France, il nous faut jouer collectif, sphère publique et sphère privée. Pour cela, il faut renforcer les passerelles entre ces deux mondes, expliquer et faire comprendre. Par exemple, en travaillant avec les formations publiques pour instaurer des stages longs des fonctionnaires en entreprises, principalement en PME et ETI, notamment pour les élites. Généralisons aussi les bons outils déjà existants (classes en entreprises...).





UNE GOUVERNANCE RÉNOVÉE

Le MEDEF repose sur ses deux composantes, les MEDEF territoriaux et les Fédérations. Ces deux appuis sont nécessaires pour mener à bien les réformes indispensables à venir. Encore faut-il qu'elles soient pleinement associées et présentes dans les processus de gouvernance. C'est pourquoi, je propose que la gouvernance du MEDEF puisse s'instaurer autour des axes suivants :

Une présidence collégiale avec des chefs d'entreprises en activité

Comment?

- En créant des Vice-Présidents sur des grandes thématiques. A chacun de ces Vice-Présidents, une lettre de mission annuelle sera donnée et un bilan effectué en fin d'année. Autour du Président, ils constitueront le Bureau du MEDEF, complété par les représentants des Fédérations et MEDEF territoriaux. Ils auront notamment pour mission de coordonner les travaux des commissions et comités leur rapportant. Par exemple :
 - · Un Vice-Président Economie et Compétitivité
 - Un Vice-Président Social et Paritarisme
 - Un Vice-Président Fiscalité
 - · Un Vice-Président Europe et International
 - Un Vice-Président Territoire
 - Un Vice-Président Export et Filières
 - ...
- En instituant des binômes pour chaque commission du MEDEF: associer un Président et un Vice-Président qui permettra de veiller aux équilibres (grands groupes, PME, régions, secteurs d'activités...) et d'amplifier la capacité de porter les messages.

Un renforcement de la force et de la présence des territoires

Comment?

- En se fixant une politique accrue de recrutement d'adhérents dans les régions et départements. Il faut renforcer la capacité mobilisatrice du MEDEF.
- En aidant financièrement les régions qui souhaiteraient mutualiser leurs moyens entre MEDEF territoriaux et antennes locales des Fédérations afin de rendre un meilleur service aux adhérents.
- En redéployant les moyens du national vers les territoires quand cela fait sens. En incitant tous les MEDEF territoriaux à se rapprocher des autres réseaux territoriaux pertinents (CCI...) et à bien coordonner leurs actions localement.
- En organisant au moins deux Conseils Exécutifs chaque année dans les territoires.

Un renforcement de l'analyse, de la prospective, de la réflexion

Comment?

- En créant un Comité d'Orientation Stratégique qui sera composé de personnalités indépendantes, reconnues et emblématiques qui pourront saisir ou interpeler le Conseil Exécutif ou le Président.
- En créant une véritable Direction analyse et prospective au sein du MEDEF pour construire et projeter une doctrine économique au service des adhérents.

Un renforcement de la présence et de la capacité d'action du MEDEF tant à Bruxelles qu'à international

Comment?

- En développant la présence du MEDEF en Europe et dans les continents émergents (BRIC, Asie) en coopération avec les pouvoirs publics et les autres réseaux (CCI, etc.).
- En renforçant le Bureau de Bruxelles, par exemple en créant, sur le modèle des allemands, une Maison des entreprises de France.
- En se rapprochant du Quai d'Orsay pour aider à développer une vraie politique étrangère économique.



UN FONCTIONNEMENT RENOUVELÉ

Il faut que le MEDEF adapte son fonctionnement à la situation de notre pays, à la réalité des adhérents, des entreprises, et à l'ambition qui sera la nôtre. C'est pourquoi je propose que le MEDEF puisse se réorganiser autour des axes suivants :

Fonctionner en réseau en capitalisant sur les compétences des Fédérations et des Territoires

Comment?

- En proposant aux Fédérations et Territoires qui l'acceptent de partager des compétences contre une réduction à définir de leur cotisation.
- En organisant une « cartographie d'influence » dans les régions avec les organisations territoriales afin de mieux capitaliser sur les liens locaux.
- En créant un « observatoire des blocages » au niveau local pour identifier les problèmes concrets des entreprises, et y répondre tant au niveau régional que national quand cela est nécessaire.

Rassembler au-delà du MEDEF

Comment?

- En créant des outils communs à partager. Et notamment :
 - Un observatoire de l'état de la France avec les instituts et Think Tanks intéressés (Institut de l'Entreprise, Fondation Concorde, Fondation Condorcet, IFRAP, Institut Montaigne...)
 - Un indicateur avancé des manques et des excédents de compétences de manière prospective avec une dimension territoriale, en collaboration avec les syndicats de salariés et pôle emploi, sous la forme d'une enquête avancée, et rapprocher cela des outils d'orientation de l'éducation nationale.
 - Une synthèse régulière avec l'observatoire du crédit, des délais de paiement et de la médiation inter-entreprises.
- En capitalisant sur les Universités d'été pour les faire évoluer vers une formule qui intègre les autres organisations patronales et se recentre sur les préoccupations des entreprises. Rendre les Universités d'été aux adhérents.

Renforcer le service aux adhérents

Comment?

- En appliquant aux Fédérations et MEDEF territoriaux qui le souhaitent des démarches d'excellence opérationnelle de manière volontaire.
- En réalisant une évaluation annuelle des services rendus et en proposant des démarches d'amélioration.

Capitaliser sur les permanents et les élus

Comment?

- En développant des offres de formation spécifiquement destinées aux permanents de nos structures pour les accompagner dans l'évolution de leurs compétences.
- En favorisant les rencontres entre les permanents, que ce soit pour les structures territoriales ou les Fédérations.
- En créant un « kit » destiné aux nouveaux élus qui leur permette de prendre en compte les objectifs, rôles et missions qui sont les leurs.

Réorienter une partie de la communication du MEDEF vers les jeunes

Comment?

En regroupant les forces des Fédérations et autres organisations pour proposer des actions communes, par exemple un programme court « un métier près de chez vous » qui valorise nos métiers dans les entreprises de toutes tailles et de tout secteur d'activité.

DONNEZ VOTRE AVIS!

Rejoignez notre plateforme participative pour bâtir ensemble le projet MEDEF. www.pierregattaz.ideasmine.net

L'élection à la présidence du MEDEF est avant tout l'occasion de se reposer collectivement les questions du rôle et du fonctionnement de notre organisation et de bâtir en commun une nouvelle dynamique. Ce document est donc avant tout un outil de débat et d'échanges. Je crois qu'il faut « inverser la pyramide » et remettre les adhérents, territoires et Fédérations, au centre de notre dispositif.

C'est pourquoi, j'ai voulu que ce premier document puisse être discuté collectivement en utilisant un logiciel sur internet favorisant les méthodes de progrès permanent afin que tous puissent apporter des avis et des solutions. L'objectif est de recueillir vos idées, vos suggestions, vos propositions, et que nous puissions collectivement bâtir un projet pour le MEDEF de demain.

Entrepreneurs, élus et permanents des organisations professionnelles, si vous voulez participer à cette réflexion, vous pouvez demander un code d'accès auprès de :

programme@pierre-gattaz.fr

en indiquant à quelle organisation professionnelle vous appartenez.



LIBÉRONS L'ENTREPRISE

POUR UN MEDEF DE:

CONQUÊTE

Vision

Ambition

Enthousiasme

Expertise

Courage



PASSONS À L'ACTION!

CONVICTIONS

Pédagogie économique

Combat

Compétitivité coût et hors coût

Dialogue social

Adaptabilité permanente

Synergie salariés, entrepreneurs, actionnaires...



ENCOURAGEONS LES VALEURS D'ÉQUIPE!

RASSEMBLEMENT

Terrain

Rapprochement

Collégialité

Paritarisme

Réseau

Coordination



GAGNONS ENSEMBLE!

Suivez la campagne de Pierre Gattaz :

www.pierregattaz.fr



@PierreGattaz / #PG13

Pour toute information complémentaire : info@pierre-gattaz.fr



◎ FotolEdhar - Fo



ACCUEIL

L'ECO DU JOUR

ECOQUICK

LES EXPERTS

ECO DIGEST

COMBIEN ÇA COÛTE ?

RECH

IMMOBILIER: FAUT-IL ACHETER?

GUERRE DES MONNAIES

L'APRÈS-PÉTROLE

MADE IN FRANCE

PAROLES D'ENT!

Pierre Gattaz: "il faut travailler plus"

Par Jean-Baptiste Le Roux

vendredi 26 juillet 2013 10:21

1 Commentaire

S'inscrire à la newsletter

Taille de police

Imprimer

E-mail

+10 Share9 Tweet24 Share65

Like 65



Le Medef propose notamment d'allonger la durée de cotisations à 44 ans pour 2020. capture d'écran Youtube

Le président du Medef, interrogé sur Europe 1 ce vendredi, reprend à la sauce retraite la fameus citation de Nicolas Sarkozy!

Selon lui, il va falloir "travailler plus" pour financer les retraites. L'explication est simple, "il y a de moins el moins d'actifs pour financer un retraité". Ajoutez à cela une hausse de l'espérance de vie, et la France pourra bien se retrouver une impasse pour financer les pensions de ses retraités, pour Pierre Gattaz.

Double hausse de la durée de cotisation et de l'âge de départ

D'où l'importance pour lui d'en venir à des mesures structurelles. Dans le cadre de la future réforme de retraites, le Medef demande notamment une double hausse, de la durée de cotisation et de l'âge légal de départ. Une double mesure, qui selon Pierre Gattaz, "aurait un effet très rapide sur la réduction du déficit".

Petite anecdote, toujours au sujet des retraites, Le Point révèle dans son édition de cette semaine que Marisc Touraine, ministre de la Santé, se serait payée la tête du nouveau président du Medef lors d'une réunion. Le ministre lui aurait déclaré : "Je peux aussi vous démontrer que la réforme peut être financée grâce au cotisations patronales." Pierre Gattaz, après s'en être ému, aurait alors réalisé qu'il ne s'agissait que d'une blague...

Un allègement des charges qui pèsent sur les entreprises

Autre élément, le patron des patrons aspire toujours, et le fait savoir, à une baisse des charges sur le entreprises. "Il faut alléger le coût du travail pour une France gagnante" a-t-il déclaré au micro de nos confrère d'Europe 1. Sous-entendu, l'entreprise étant le moteur de la croissance et de l'emploi en France, si l'on rédu ses charges, on relancera, enfin, la croissance et l'emploi dans le pays.

Pierre Gattaz s'est enfin déclaré contre les emplois aidés mis en place par le gouvernement, qui sont pour lu "des emplois subventionnés" alors qu'il faut "permettre aux entreprises de créer de vrais emplois en France".

+10 Share9 Tweet24 Share65

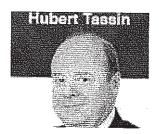
Like 65

1 Commentaire

Télécharger l'application iPhone Economie Matin | S'inscrire à la newsletter



iPhone vendu à 17€! Des clients français obtiennent 80% de réduction grâce à une astuce extraordinaire



Bourse? 12 leçons pour débuter en Bourse, et commencer à faire des profits simplement!

Comment gagner en



Loi Duflot - de 55 ans, + de 2 500€ impôts? 0€ d'impôts pendant 9 ans: investissez dans l'immobilier !



Meetic N°1 des Rencontres Consultez les profils de célibataires dans votre ville. Inscription Gratuite!

Publicité 🖒 Ligatus

A lire aussi



Syrie : une guerre qui ne rapportera rien mais coûtera beaucoup



La course contre la montre d'Apple (Le Monde)



Les scènes les plus sexy du cinéma (Time Out Paris)



Résultat loto mercredi 21 août 2013

[?]



Jean-Baptiste Le Roux

Jean-Baptiste Le Roux est journaliste. Il travaille également pour Radio Notre Dame où il anime des matinales et l'émission Parole d'Evêque. Il a travaillé pour Jalons, Causeur et Valeurs Actuelles avec Basile de Koch avant de rejoindre Economie Matin, à sa création, en mai 2012. Il est diplômé de l'Institut européen de journalisme et membre de l'Association des Journalistes de Défense.

Taggé sous National a la Une économie politique **Entreprises** Société retraite Réforme des retraites Durée de côtisation Âge de départ Allongement Espérance de vie Marisol Touraine Pierre Gattaz Medef

Les Echos - 29 juillet 2013

ORGANISATION

MEDEF

Olivier Gainon

devient directeur de cabinet du nouveau président du Medef, Pierre Gattaz.

Olivier Gainon, quarantecinq ans, titulaire d'un MBA de l'Institut Theseus et d'une MSG de Dauphine, diplômé de l'Institut national des télécommunications, a commencé sa carrière au CNPF (devenu le Medef) avant d'œuvrer à la création de l'AFOPT, du Forum des droits sur internet et de l'AFOM. Entre 2006 et 2008, il a occupé le poste de responsable affaires publiques chez Microsoft France. Il était délégué général du syndicat IGNES depuis 2001 et délégué général adjoint de la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC) depuis 2008.



n° 16406

Mercredi 14 août 2013

/ l'actualité

MEDEF

Olivier Gainon rejoint le Medef en qualité de directeur de cabinet du nouveau président, Pierre Gattaz. Olivier Gainon avait auparavant rejoint Microsoft France comme responsable des affaires publiques et était délégué général adjoint de la FIEEC (Fédération des industries électriques, électroniques et de communication).

LE POINT DE VUE

de Pierre Gattaz

Les Echos Lundi 19 août 2013

France conquérante ou France déclinante : l'heure des choix

Pour que la France retrouve vraiment la voie de la croissance et demeure une grande puissance mondiale, le gouvernement doit faire le pari des entreprises. Les décisions qu'il prendra à la rentrée auront une importance capitale pour l'avenir.

ous voici parvenus au bout de trente années de laisserfaire dramatique pour notre économie. Trente années où nous avons laissé filer la dette publique (20 % du PIB en 1980, contre 92 % en 2013), nos dépenses publiques (57 % du PIB, contre une moyenne européenne à 50 %), les prélèvements obligatoires (26 % de la valeur ajoutée créées par nos entreprises contre 15 % en Allemagne), le chômage (1,3 million de chômeurs en 1980, 3,2 millions aujourd'hui)...

L'heure des choix a donc sonné. Ne nous y trompons pas : les quelques frémissements des indicateurs économiques de la mi-août ne doivent pas nous rassurer, ou, pire, nous endormir. La rentrée politique et sociale s'annonce à hauts risques pour les entreprises françaises, donc pour la future prospérité des Français : réforme des retraites, budget 2014, loi sur la consommation, loi sur la cession obligatoire de sites rentables...

Deux options sont possibles. La première option est le court-termisme et la facilité en continuant la politique suivie depuis trente ans : l'augmentation des charges et des contraintes sur les entreprises – cotisations sociales et impôts en hausse, mise en place de nouvelles obligations, nouveaux textes de lois, de règlements, décrets, arrêtés, application de quotas et de pénalités...

Dansce scénario, le Code du travail et celui des impôts prendront encore quelques dizaines de pages, la compétitivité s'écroulera, la vraie croissance (celle à plus de 2 %) ne reviendra pas, le chômage augmentera, les entrepreneurs déprimeront et nos jeunes quitteront le pays par manque d'avenir. La France sera alors reléguée définitivement en deuxième division, que ce soit en termes économiques, culturels, scientifiques, édu-

catifs, sportifs aussi, car c'est la France du moindre effort, du repli sur soi, de l'égoisme catégoriel ou territorial, de l'évitement des mesures courageuses et de la facilité de la taxe, destructrice de compétitivité.

La seconde option est celle du sursaut par le retour à la raison économique en faisant le « pari de l'entreprise », de l'économie de marché et de la mondialisation. En faisant le choix de l'emploi, du travail et de l'excellence. Une France conquérante, qui se bat, veut y croire, investit, innove et se mondialise. Une France qui aura compris que seules des entreprises « compétitives » et des entrepreneurs « en confiance » créeront le sursaut nécessaire pour générer de la croissance, des emplois, et redresser le pays.

Compétitivité des entreprises, par la baisse des cotisations sociales, des charges et des impôts. Tous les rapports récents, français, européens ou internationaux, sont d'accord sur le fait qu'il y a 50 milliards de trop en cotisations sur le coût du travail et 50 milliards de trop en charges sur l'exploitation des entreprises. 100 milliards ponctionnés sur nos entreprises par rapport à nos concurrents européens équivalents. Réduire ces cotisations et ces charges par tous les moyens est une question de survie pour nos entreprises et notre pays.

Confiance des entrepreneurs, par trois mesures clefs: mise en place urgente d'un environnement fiscal, social et politique réellement et durablement favorable aux entreprises, notamment par l'extrême simplification de toutes les réglementations; baisse tangible et durable des dépenses publiques en réformant enfin notre sphère publique devenue obèse; protection absolue des entreprises dans les prochaines mesures qui ne devront augmenter ni leurs



Les quelques frémissements des indicateurs économiques de la mi-août ne doivent pas nous rassurer, ou, pire, nous endormir.

La rentrée politique et sociale s'annonce à hauts risques pour les entreprises françaises.

cotisations, ni leurs charges, ni leurs contraintes. Car ces trois paramètres, qui ruinent la compétitivité française, ont déjà atteint des niveaux extrêmes dans un monde concurrentiel et

Le gouvernement est donc attendu sur ses actes, à travers les décisions de cette fin d'année.

Je crois que la raison peut triompher. N'oublions jamais que ce sont des gouvernements de gauche, en Allemagne, en Suède, qui ont fait le pari de l'emploi en faisant le choix de la compétitivité des entreprises.

Des premiers signes encourageants ont été donnés : le crédit d'impôt compétitivité emploi et la transposition fidèle de l'accord metant en place une nouvelle flexisécurité. Mais l'on peut s'interroger sur le fait que la gravité et la profondeur de la crise soient vraiment perçues à leur juste mesure.

Face à la situation catastrophique; la raison d'Etat voudrait que toute nouvelle mesure soit désormais et exclusivement jugée à l'aune de la création d'emplois et de la compétitivité de nos entreprises. Ce sera en tous les cas la ligne de conduite du Medef.

Mais nous ne transformerons pas le pays à nous seuls. Soit le gouvernement fait le « pari des entreprises » comme l'immense majorité des pays l'a déjà fait, et la France retrouvera alors le chemin de la croissance et de la prospérité, et restera une grande puissance mondiale. Soit le gouvernement poursuit sur la lancée des 30 dernières années, néglige les entreprises et les forces vives du pays, en continuant de les taxer, de les contraindre et de les démotiver, alors la France s'enfoncera inéluctablement vers le chômage de masse, la déchéance et la pauvreté.

Pierre Gattaz est le président du Medef.

<u>Le Monde – 22 août 2013</u>

Pour un système des retraites sans dogme Introduisons une dose de capitalisation

Pierre Gattaz

Président du Mouvement des entreprises de France (Medef)

n cette rentrée, la réforme de notre système de retraite est à l'ordre du jour. «Encorel», aurait-on envie de soupirer, tellement nous avons l'impression que cette question revient de manière récurrente.

Avoir un système de retraite qui fonctionne et soit pérenne est un enjeu majeur de cohésion et d'équité sociale. Pour les entreprises, c'est aussi un facteur de compétitivité car un système de retraite robuste participe à la diminution de la crainte de l'avenir par les salariés, notamment les plus jeunes. L'enjeu est donc de mener enfin une vraie réforme structurelle des retraites qui permette de redonner confiance aux salariés, quels que soient leur âge, leur condition, leur statut.

On ne peut plus attendre et se contenter de demimesures. Car l'état de notre système de retraite est catastrophique: le déficit annuel est aujourd'hui de 15 milliards d'euros et a été évalué par le Conseil d'orientation des retraites (COR) entre 20 et 22 milliards d'euros en 2020. A cette date, si rien n'est fait, le déficit cumulé de ces régimes atteindra 200 milliards d'euros pour la simple période 2011-2020! Ne rien faire, c'est donc accepter que les parents vivent à crédit sur le dos des enfants.

Après l'enjeu, les paramètres. Rappelons que le régime de répartition, qui a été mis en place après guerre, est un régime dans lequel les cotisations basées sur les revenus professionnels de travailleurs en activité servent au paiement des pensions des retraités au même moment. Plus on a d'actifs, plus le système est simple à équilibrer et moins il coûte cher. Or on comptait quatre actifs pour un retraité en 1960, 1,7 aujourd'hui, et on en comptera 1,4 en 2040. Repousser l'âge légal de la retraite permet d'augmenter la population des actifs et de rééquilibrer le système.

Est-ce pour autant injuste vis-à-vis des jeunes générations qui devront travailler plus? L'argument laisse rêveur. Rappelons que, en 1945, lorsque le système de retraite a été mis en place, l'âge légal était fixé à 65 ans, alors que l'espérance de vie moyenne était de... 62,5 ans. En 1982, quand la retraite à 60 ans a été endossée, l'espérance de vie moyenne était de 75 ans environ. En 2013, nous en sommes presque à 82 ans. Ainsi, passer l'âge légal de la retraite de 60 à 65 ans ne ferait que nous remettre dans la situation de 1982. Dire dans ce cas que la situation des jeunes serait moins favorable que celle des anciens est donc une contre-vérité flagrante.

Le taux de cotisation vieillesse du régime général sur le salaire plafonné a quasiment doublé entre 1967 et 2013, passant de 8,5 % à 16,85 %. Les entreprises ont déjà largement participé à l'effort d'équilibre. On a atteint aujourd'hui un niveau tel que toute charge supplémentaire de la fiscalité, au sens large, se fait au détriment de l'emploi : une augmentation de 0,1 point des cotisations sociales des entreprises représente de 2000 à 6000 postes détruits à court terme (2015) et de 6000 à 12000 postes à long terme (5-10 ans). Une réforme des retraites qui augmenterait les charges des entreprises se ferait donc au détriment de l'emploi!

Diminuer le niveau des pensions serait injuste, mais est-il pour autant inenvisageable de demander aux retraités de faire un effort temporaire et limité? Soulignons que les retraités actuels ont moins payé pour leurs aînés dans le passé car il y avait plus d'actifs à l'époque et ont donc déjà bénéficié de salaires nets «majorés ».

Le gouvernement semble persuadé d'avoir trouvé dans la durée de cotisation le remède miracle et socialement « juste ». Pourtant, sil on veut un impact rapide sur la réduction des déficits – c'est un impératif –, cela suppose de passer à 44 ans dès 2020 (contre 41 ans aujourd'hui). Quand on sait que l'âge moyen d'entrée dans la vie active augmente régulièrement et qu'il est aujourd'hui de 23 ans, cela suppose à terme, pour les jeunes générations, une retraite à 67 ans... Il n'est pas certain que cela soit plus acceptable que d'augmenter l'âge légal. Jouer sur les deux paramètres donne un effet «turbo» à la remise en ordre des cotisations tout en restant socialement acceptable : âge légal à 63 ans et 43 ans de cotisations en 2020 ne semble pas un effort démesuré. D'autant moins que nos partenaires européens sont déjà à 65 ans ou plus. Enfin, pour ceux qui commencent très tôt, un système spécifique s'applique déjà.

Reste deux autres paramètres. Tout d'abord, la multiplicité des régimes de retraite (il en existe aujour-d'hui 35 par répartition) génère iniquités et coûts multiples. Il est urgent de s'attaquer à leur convergence. Comment accepter qu'en 2011 l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du privé était de 61,9 ans, alors que celui des salariés de certains régimes « spéciaux » était compris entre 55,1 et 54,4 ans?

On comptait quatre actifs pour un retraité en 1960, 1,7 aujourd'hui, et on en comptera 1,4 en 2040. Repousser l'âge légal de la retraite permet d'augmenter la population des actifs et de rééquilibrer le système

Ensuite, la mise en œuvre d'une dose de retraite par capitalisation. Là encore, rappelons que le régime par répartition a été mis en œuvre après la guerre. Avant cette date, les régimes étaient des régimes purement par capitalisation. Evitons tout dogme! Introduire dans une démarche coordonnée et limitée une dose supplémentaire de capitalisation comme cela se fait dans tous les pays européens permettrait de stabiliser et de pérenniser un système de retraite indispensable au bon fonctionnement de notre société.

Par conséquent, il faut souhaiter que le gouvernement s'attaque à ce sujet de manière résolue, non politique, en regardant les chiffres et les données, en visant l'équité entre les régimes et les générations, en favorisant l'emploi et en résolvant enfin cette question pour plusieurs années. Ne mélangeons pas les sujets qui donnent l'impression d'un donnant-donnant suicidaire—la situationéconomique de la France et de nos régimes ne nous le permet plus. Oui, il faudra que les Français fassent des efforts, pour eux et leurs enfants. Que nos politiques cessent de croire qu'ils y sont hostiles! Ils y sont prêts, à condition qu'on leur livre enfin un discours de vérité et de clarté, et que les efforts demandés vaillent la peine et résolvent durablement la situation.

Sur Lemonde.fr

Retrouvez l'intégralité de ce texte

Jean-François Pilliard, le flotteur social du Medef

Portrait

Pour faire accepter sa réforme des retraites au patronat, le gouvernement compte notamment sur lui. Depuis l'arrivé de Pierre Gattaz à la tête du Medef le 3 juillet, Jean-François Pilliard, son vice-président, passe pour le flotteur social d'une organisation qui a pris un virage très business. A 64 ans, celui qui dirige également la puissante Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) est considéré par le pouvoir socialiste comme nettement plus raisonnable que M. Gattaz, qui consacre l'essentiel de son temps à demander des baisses de charges.

«Lors des séances de concertation sur les retraites, ils forment tous les deux un couple étonnant », glisse-t-on ainsi au ministère des affaires sociales. « Gattaz ne veut parler que report de l'âge de départ et refus des hausses des cotisations. Dès au'on évoque un autre sujet, il fronce les sourcils en se demandant toujours combien cela va coûter. Pilliard, aui connaît bien mieux les dossiers, le déstresse. Lui décrypte parfaitement les choses et on le sent prêt à négocier», explique ainsi l'entourage de Marisol Touraine.

Même si ce calcul déplaît à M. Pilliard – « Je ne me serais pas engagé auprès de Pierre Gattaz si nous n'avions pas exactement les mêmes appréciations » –, il sait que son profil et ses bonnes relations avec les principaux conseillers' sociaux de l'exécutif sont pour beaucoup dans son poste.

Car M. Pilliard a la main sur tous les sujets cruciaux de l'agenda social de l'automne. Après les retraites, il devra piloter la négociation sur l'assurance-chômage et celle sur la formation professionnelle. Sur le fond, même si c'est toujours avec courtoisie, M. Pilliard répète d'ailleurs inlassablement les mêmes positions patronales, à savoir que « les marges des entreprises n'ayant jamais été aussi faibles », il est hors de question que les entreprises soient mises à contribution, notamment pour financer la prise en compte de la pénibilité dans la réforme des retraites.

A tel point qu'interrogé sur RMC, lundi 26 août, sur les différences d'espérance de vie entre cadres et ouvriers, il a déclenché les protestations sur Twitter en déclarant qu'« il y a des situations différentes liées au type d'emploi, mais aussi liées à des tas d'autres facteurs »

notamment « l'hygiène de vie » ou le « mode de vie ». « Il fallait voir comment la question m'était posée, je voulais juste dire que deux salariés dans les mêmes conditions de travail n'auront pas forcément la même espérance de vie », justifie-t-il a posteriori.

Une erreur rare pour ce profesionnel de la communication et du dialogue social, qui a derrière lui plus de trente ans de carrière de DRH et de directeur de la com-

« Je suis persuadé qu'on aurait tort d'aller vers la radicalisation » Jean-François Pilliard vice-président du Medef

munication dans l'industrie, postes où, au cours de conflits, il a connu plusieurs séquestrations.

M. Pilliard reste un pur produit du système social français. D'où des reproches au sein du patronat sur le fait d'être « un gestionnaire du système » trop attaché au paritarisme. « Je sais que certains patrons, y compris à l'UIMM, ont des positions très dures, mais je suis persuadé qu'on aurait tort d'aller vers la radicalisation », défend M. Pilliard.

Depuis ses bureaux fraîchement rénovés de l'avenue de Wagram, à Paris, M. Pilliard symbolise surtout le retour en force de l'UIMM au sein du patronat, six ans après le scandale des caisses noires qui avait emporté son prédécesseur, Denis Gautier-Sauvagnac, dit «DGS». «Cela a demandé beaucoup d'efforts », convient tout juste M. Pilliard, qui a succédé à « DGS » avec pour objectif de rétablir l'image et l'influence de l'UIMM. En 2009, il devient ainsi chef de file d'une négociation pour le Medef. En 2010, il reprend la tête de la commission des affaires sociales de l'organisation patronale et récupère en 2012 la présidence de l'Unedic.

De quoi justifier son poste de vice-président du Medef, qu'il occupe sans avoir pourtant jamais dirigé d'entreprise. Mais M. Gattaz a fait une exception. «L'UIMM a une vraie compétence sur le social qui justifie cette place. Je ne pense pas que l'histoire se réécrive comme certains le croient », justifie Patrick Bernasconi, vice-président chargé des territoires, membre avec M. Pilliard de l'équipe de négociateurs de Laurence

Parisot. « Beaucoup de choses ont changé depuis l'époque antérieure. Avec Frédéric Saint-Geours [nommé président de l'UIMM en 2008], nous avons changé en profondeur la gouvernance et les relations sociales », défend M. Pilliard.

«On peut difficilement dire qu'il est allé au bout de la transparence », proteste toutefois Boris Plazzi, de la CGT-Métallurgie, qui négocie avec lui depuis 2009. S'il lui est reconnaissant d'écouter la CGT, là où «DGS » n'en prenait pas la peine, il relativise : «On ne sait toujours pas où sont allés les fonds de l'UIMM et il y a toujours un empilement de fondations financées par la caisse de l'Union. »

Le procès de « DGS » et de l'UIMM, qui doit s'ouvrir cet automne, sera peut-être l'occasion de faire la lumière sur cette affaire, dans laquelle le prédécesseur de M. Pilliard a toujours refusé de dire à qui étaient destinées les sommes en liquide. « Quelles que soient nos explications, on ne va parler que de ça pendant une quinzaine de jours », s'inquiète M. Pilliard, en rappelant qu'à « titre personnel », il « respecte Denis Gautier-Sauvagnac » et le trouve « courageux ».

J.-B.C.



Le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, face au président du Medef, Pierre Gattaz, hier lors de l'université d'été du mouvement patronal.

Moscovici promet que les prélèvements n'augmenteront pas pour les entreprises

Le ministre de l'Economie s'est employé hier lors de l'université du Medef à rassurer les patrons de plus en plus sensibles au « ras-le-bol fiscal ».

Elsa Conesa econesa@lesechos.fr

C'est la réponse du berger à la bergère. En pleine université d'été du Medef, alors que les chefs d'entreprise se disent « surtaxés », Pierre Moscovici a pris de court le parterre de patrons devant lequel il s'exprimait hier. « Les prélèvements obligatoires sur les entreprises n'augmenteront pas dès le projet de loi de Finances 2014 », a-t-il annoncé, ajoutant qu'au-delà, « le niveau des prélèvements obligatoires qui pèsent sur les entreprises va baisser ».

Le gouvernement cherche, depuis plusieurs jours, à rassurer entreprises et ménages sur son prochain budget. La perspective d'une croissance un peu meilleure que prévu cette année et l'an prochain, et la succession de polémiques sur la fiscalité, l'ont poussé à assouplir un peu sa trajectoire budgétaire. Le Premier ministre a ainsi annoncé mardi

la fin du gel du barème de l'impôtsur le revenu, ce qui va créer un manque à gagner de l'ordre de 1,6 milliard d'euros l'an prochain (sur la base des chiffres 2012). Côté entreprises, l'exécutif s'est employé à envoyer des signaux rassurants suite à la réforme des retraites. Avec cette annonce tangible, hier : les impôts n'augmenteront pas pour les entreprises l'an prochain.

Le Medef évoquait ces derniers jours une enveloppe de 4,5 milliards d'euros pour les entreprises.

Les annonces d'hier indiquent qu'elle pourrait être inférieure.

Le message mérite toutefois une explication plus fine: les entreprises verront bien certains impôts augmenter, mais uniquement pour compenser des mesures dont le rendement s'éteint ou diminue l'an prochain. Celles-ci représentent en tout un peu moins de 6 milliards d'euros

de manque a gagner l'an prochain, dont environ les deux tiers provenant des entreprises.

Le gouvernement doit donc trouver des recettes pour compenser, au moins en partie, ce montant auprès des entreprises. Le Medef évoquait ces derniers jours une enveloppe de 4,5 milliards d'euros pour les entreprises, non confirmée par le gouvernement. Les annonces de Pierre Moscovici indiquent qu'elle pourrait être inférieure.

Reste à savoir par quels impôts ces recettes seront prélevées. Depuis le débût de l'été, l'exécutif a soumis pour concertation aux organisations patronales une liste de mesures à l'étude. Certaines ont d'ores et déjà été écartées, comme celles touchant aux avantages de l'intégration fiscale et du régime mère-fille, ainsi que le relèvement de la taxe sur les dividendes, a confirmé Pierre Moscovici hier. Un temps regardée, la suppression des amortissements fiscaux dérogatoires (qui permettent aux entreprises de réduire leur impôt en déclarant de fortes dépréciations les premières années), dans les cartons du PS depuis longtemps, semble avoir aussi été retoquée.

D'autres options sont examinées plus sérieusement, comme l'imposition forfaitaire annuelle (IFA), un prélèvement forfaitaire pesant sur le chiffre d'affaires, et qui doit être supprimé en 2014. Cet impôt, qui rapporte 600 millions d'euros par an, pourrait être reconduit, voire relevé. L'exécutif s'interroge également sur la possibilité de créer un impôt sur les sociétés (IS) minimum, qui serait prélevé sur l'excédent d'exploitation, plutôt que sur le bénéfice de l'entreprise.

Autre piste : raboter la déductibilité de la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, une taxe locale qui a remplacé la taxe professionnelle). Limiter la déductibilité de cette contribution de l'assiette de l'impôt sur les sociétés pourrait rapporter plusieurs milliards d'euros.

A cette facture s'ajoutera peutêtre la taxe à 75 % sur les salaires dépassant un million d'euros, qui pourrait s'appliquer dès 2013 et doit rapporter 500 millions d'euros. Et d'éventuelles réductions de niches fiscales, sur lesquelles le gouvernement travaille. Mais Bercy veut à tout prix éviter l'effet « liste », qui lui a valu tant de critiques l'an dernier.

De sérieux gages donnés au président du Medef

Le ministre de l'Economie a promis hier que la réforme des retraites serait « intégralement » compensée pour les entreprises.

Marie Bellan mbellan@lesechos.fr

Cétait le grand moment de l'université d'été du Medef, à en juger par le nombre de personnes qui se sont pressées au débat hier après-midi entre Pierre Moscovici et Pierre Gattaz. Tous les nouveaux dirigeants du Medef étaient présents dans la salle, ainsi que Jean-François Roubaud, le président de la CGPME. Il faut dire que les attentes étaient fortes du côté du patronat car le gouvernement n'a cessé, pendant les dernières soixante-douze heures, de souffler le chaud et le froid sur la réforme des retraites et sur son financement.

« Au combat ensemble »

Pierre Moscovici s'est employé des le début de son intervention à rassurer les chefs d'entreprise présents. « Je suis heureux d'être ici. C'est la place du ministre de l'Economie et des Finances. Nous devons être au combat ensemble », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « je n'ai jamais considéré l'entreprise comme un problème, c'est une des solutions ».

Fort de ces propos, il a déroulé toute une série d'engagements qui ontété accueillis favorablement par l'assemblée. Outre l'engagement de stabiliser le niveau des prélèvements obligatoires sur les entreprises dès 2014 (voir ci-dessus), le ministre de l'Economie a promis aux chefs d'entreprise que « la réforme des retraites sera intégralement compensée pendant tout le quinquennat », et pas seulement en 2014 comme l'avait initialement annoncé Jean-Marc Ayrault. Reste à savoir si le « intégralement » englobe ou non le coût du volet pénibilité de la réforme, ce qui est peu probable. Quant à la baisse des cotisations patronales à la branche famille, elle a été renvoyée par le ministre à une concertation entre partenaires sociaux. En revanche, le patronat est désormais assuré que la compensation du 0,15 point supplémentaire de cotisation vieillesse pour les employeurs ne sera pas financée par un nouveau prélèvement sur les entreprises. « La taxe sur les dividendes, nous ne

Il a dit



« 57 % de dépenses publiques dans le PIB, ça ne ya pas. Il faut réduire le poids des dépenses publiques dans le PIB, le faire résolument, le faire vite et le faire fort. »

PIERRE MOSCOVICI

AFF

la ferons pas, a promis Pierre Moscovici, Il n'y aura pas de CSG non plus », a-t-il poursuivi. Des engagements que Pierre Gattaz ne manquera pas de lui rappeler lors de leur tête à tête lundi prochain.

Trois autres mesures très concrètes ont été avancées. Le patron de Bercy a demandé à ses services d'exclure du champ du contrôle fiscal le crédit impôt compétitivité emploi (Cice). En d'autres termes, et contrairement au crédit impôt innovation, les entreprises qui ont touché leur crédit d'impôt compétitivité emploi sont assurées de ne pas avoir à le rembourser suite à un contrôle fiscal. « Il suffira de deux lignes à remplir pour pouvoir en bénéficier », a assuré Pierre Moscovici, qui s'estfait le chantre de la simplicité administrative pour les entreprises. Un projet de loi d'habilitation sera présenté dès mercredi prochain en Conseil des ministres pour pouvoir procéder par ordonnance à toute une série de mesures de simplification préparées depuis quelques mois par Bercy.

Enfin, leministre de l'Economie a indiqué avoir signé cette semaine un décret supprimant l'indicateur 040 de la Banque de France, qui recense les chefs d'entreprise ayant subi une liquidation judiciaire datant de moins de trois ans. Un indicateur très stigmatisant pour les patrons dans leur relation avec les banques. « Il a été applaudi par la salle, ce qui n'était pas du tout évident vu le contexte », a remarqué le patron d'une grande fédération.





Pierre Moscovici cajole les patrons

Le Monde Samedi 31 2001 2013

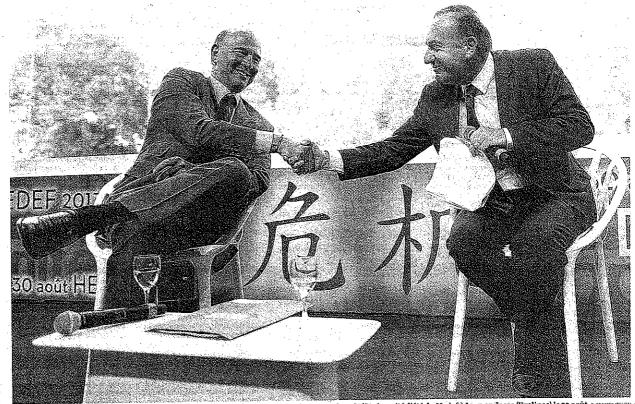
Invité par le Medef, le ministre de l'économie a affirmé vouloir « aller plus loin » sur la baisse du coût du travail

a droite au gouvernement avait déçu le Medef; la gauda che commence à le rassurer. Pas encore les grandes effusions mais, alors que d'aucuns prévoyaient une confrontation électrique, jeudi 29 août, entre le nouveau patron des patrons, Pierre Gattaz, et le ministre de l'économie et des finances, Pierre Moscovici, invité à l'université d'été du Medef, à louy en-Josas (Yvelines), l'échange a donné lieu à un dialogue courtois, presque complice. Qui a permis au ministre, au final, de recueillir les applaudissements nourris du parterre de dirigeants d'entreprise qui se pressaient sous un chapiteau archicomble.

Opération séduction? M. Moscovici, tout miel, s'est placé sur un registre qui ne pouvait déplaire à ses auditeurs. Se présentant comme le « ministre des entreprises », il a multiplié les amabilités à leur égard. « Nous devons être au combat ensemble, avec la même bataille pour l'emploiet la croissance, a-t-il posé d'emblée. La croissance passe par l'entreprise. L'entreprise n'est pas un problème, elle est une solution. Le message des entreprises est entendu. »

Au-delà des mots - somme toute traditionnels dans ce genre de circonstances -, le ministre a aussi voulu donner des gagés au Medef. Et il n'était pas venu les mains vides. M Gattaz avait, en introduction, répété les trois obsessions de son organisation; coût du travail trop élevé, asphyxie fiscale, complexité législative et normative. M. Moscovici l'a pris-au mot. «Le niveau des prélèvements obligatoires, est-il bon pour l'économie, et, l'emploit à La réponse, est non. Le niveau des cotisations doit-il bais ser? Qui », a-t-il affirmé en guise de

préambule.
Restait à dresser le couvert.
Comme la veille, M. Gattaz a fustigé la réforme des retraites, qui
« nous est insupportable ». Pour le
président du Medef, le compte n'y
st pas et il a redit ne pas pouvoir
e satisfaire d'« une certitude de
ausses de cotisation contre une
omesse de baisse». « La hausse
s cotisations patronales consénte à la réforme des retraites
intégralement compensée par
baisse des cotisations famille
2014 et pour l'intégralité du



Pierre Moscovici, ministre de l'économie (à gauche), et Pierre Gattaz, le patron des patrons, lors de l'université d'été du Medef à Jouy-en-Josas (Yvelines) le 29 août. 8. TESSER/RUITE

mandat, a assuré M. Moscovici. La réforme des retraites ne pèsera pas sur le cout du travail.»

Certes, dans sa réponse, le ministre de l'économie n'évoque que la compensation de la hausse des cotisations. Il ne parle pas du finançement du voiet pénibilité, qui doit être pris en charge par les entreprises. Pour M. Gattaz, cette compensation doit également inclure le financement du compte pénibilité. Du moins, c'est ainsi qu' il l'entend. Il reste que, entre les salariés, les retraités et les entreprises, ces dernières ne sont pas les plus mal traités de la réforme des retraités.

Deuxième point destiné à donner des gages au patronat : le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), décidé en 2013, qui doit permettre d'alléger de 20 milliards d'euros le coût du travail. Un dispositif dont les chefs d'entreprise, instruits par le crédit impôt recherche (CIR) mis en place par le précédent gouvernement, continuent, tout en le jugeant positif, de se méfier.

«Cette baisses e fera sans contrepartie », a affirmé M. Moscovici qui, surtout, a donné une précision attendue par les patrons: le CICE sera exclu du contrôle fiscal, certitude pour les entreprises de ne. pas avoir à le rembourser. «Il suffira de deux lignes à remplirpour pouvoir en bénéficier », a indiqué le ministre, voulant ainsi apporter la garantie de la simplicité

Enfin, a-t-il poursuivi, « le CICE ne referme pas le dossier du coût du travail, nous devons poursuivre la logique, il faut aller plus loin ». Il a annoncé vouloir ouvrir sans tarder « le chantier sur le financement de

la protection sociale, et notamment sur la branche famille, dans la concertation avectous les partenai-

«Le niveau des prélèvements obligatoires est-il bon pour l'économie? La réponse est non »

res sociaux et avec vous, chefs d'entreprise, au premier chef.». Un point d'étane devrait être fait fin 2013.

M.Moscovici à promis que les impôts pour les entreprises n'augmenteront pas «dès le projet de loi de finances pour 2014 » et que, sur la suite du quinquennat, «le niveau des prélèvements obligatoires qui pèsent sur les entreprises va baisser ». Ecartée, donc, une hausse de la taxe sur les dividendes, en même temps que le ministre à dit vouloir ouvrir une réflexion sur la «modernisation» de la fiscalité des entreprises.

Enfin, le ministre de l'économie a abordé un thème sensible au cœur du patronat. « On a l'impression d'être au service de la sphère publique avec un carnet de chèque, ouvert sur le dos des ménages et des entreprises», avait lancé M. Gattaz. « 57 % de dépense publique, cane va pas. Il faut réduire le poids, des dépenses publiques, il faut le faire vite, il faut le faire fort», a acquiescé M. Moscovici, recueillant les applaudissements de la salle. La dépense publique baissera de 14 milliards d'euros en 2014. « Nous allons continuer surce

rythme», a affirmé le ministre.
Alors, opération réussie? M.C.
taz, à la sortie, se disait « puz ple
ment rassuré» il lui était cep
dant difficile de cacher sa satisf
tion, ayant le sentiment que !
fensive menée au cours de l'été
le poids excessif de la fiscalité a
porté ses fruits. Un prochain r
dez-yous avec M. Moscovicies t
y u dès lundi 2 septembre au mi
tère des finances, à 8 heures. « J
porterailes croissants », a prom
président du Medef, soucieux
ne pas gâcher l'ambiance. 28

PATRICK RO

Christophe de Margerie critique la ligne de combat défendue par Pierre Gattaz

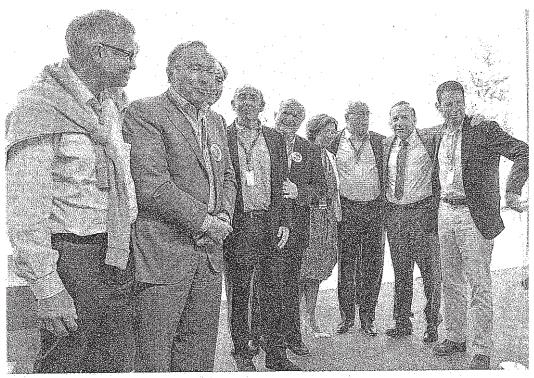
Le PDG de Total exhorte le président du Medef à « ne pas faire de surenchère » au sujet de l'ISF

l y a entre ces deux-là comme de la friture sur la ligne. En tout cas, pour le moins, quelques divergences stratégiques. La séance de clôture de l'université d'été du Medef, vendredi 30 août à Jouyen-Josas (Yvelines), a donné lieu à une explication de gravure publique entre le nouveau président de l'organisation patronale, Pierre Gattaz, et le PDG de Total, Christophe de Margerie, membre du conseil d'administration de l'Association française des entreprises privées (AFEP).

En ouverture de l'université d'été, mercredi, M. Gattaz, très remonté, avait vertement interpellé le gouvernement et défendu les revendications du patronat français. Outre un allégement de 100 milliards d'euros des charges sociales et fiscales des entreprises, il-s'était également placé sur le terrain de la fiscalité des hauts revenus. « Supprimons les impôts, symboles dogmatiques qui ne servent à rien d'autre qu'à décourager les investisseurs et les actionnaires, avait lancé celui qui a pris la tête de l'organisation patronale en juillet. Supprimons l'ISF [impôt de solidarité sur la fortune], supprimons la taxe à 75% sur les hauts revenus qui font tant de dégâts en France, en Europe et à l'international pour notre image et pour l'attractivité de notre pays.»

Vendredi, M. de Margerie l'a renvoyé dans les cordes. Sous le chapiteau hébergeant la dernière séance plénière, intitulée « Un monde qui bouge », devant une assistance nombreuse au premier rang de laquelle avait pris place M. Gattaz, il a ouvertement désapprouvé cette position. « Ne demandons pas des choses qu'on ne peut pas obtenir. Ne faisons pas de surenchère. Allez, Pierre, je vais te critiquer un peu en public. Non, l'ISF ne peut pas être supprimé et tu le sais bien », a lancé le PDG de Total.

Avant de poursuivre: «L'ISF, ce n'est pas un problème Medef, c'est un problème personnel. Tu voulais dire que trop d'impôt tue l'impôt. On est bien conscient de cela. Mais il faut aussi faire attention, parce que l'ISF est considéré comme un sujet très sensible et je crois qu'on n'a pas intérêt à le mettre en avant comme une priorité. En ce moment, toute phrase devient extraordinairement émotionnelle.



Journée de clôture de l'université d'été du Medef, à Jouy-en-Josas (Yvelines), le 30 août. Eric Piermont/AFP

Et toute chose est prise éventuellement à l'envers et, à ce moment-là, onva croire que, la priorité des priorités des patrons, c'est de supprimer l'ISF. Non, notre priorité, c'est de contribuer à la richesse de l'économie française. » Son intervention a été saluée par des applaudissements nourris.

La carte du dialogue

Montant ensuite à la tribune pour clore l'université, M. Gattaz lui a directement répondu en lui donnant du «cher Christophe». Et il lui a donné rendez-vous pour lui «expliquer que cet impôt est destructeur d'emplois parce qu'il explique pour quoi nous n'avons plus en France que 4500 ETI [entreprises de taille intermédiaire, entre 250 et 4999 salariés] par rapport à 12500 en Allemagne». Pour le président du Medef, qui se défend de protéger des intérêts particuliers, la seule question qui vaille est: «Est-ce que tel impôt, telle loi, telle décision crée de l'emploi et de la compétitivité? Si c'est oui, il faut le garder; si c'est non, il faut le supprimer. C'est aussi simple que ça.»

Si les deux protagonistes doivent se rencontrer dès lundi, il n'est pas sûr pour autant que le débat soit clos. Car il reflète en fait de profondes différences d'approche et des divisions intrinsèques au monde patronal. M de Margerie est membre du conseil d'administration de l'AFEP, qui regroupe

les plus grandes entreprises du CAC 40, et exerce pour celles-ci un travail de lobbying auprès des pouvoirs publics. M. Gattaz, patron du groupe Radiall, est plus en phase avec les ETI et les entreprises patrimoniales, qui sont aussi les plus vindicatives.

Pour les grands patrons, il est inutilé de prendre de front les pouvoirs publics: il est plus efficace, constatent-ils par expérience, de faire passer les messages en jouant la carte du dialogue. Comme, par exemple, quand le nouveau gouvernement envisageait un projet de loi sur la rémunération des dirigeants d'entreprise. L'AFEP a plaidé pour un «code de gouvernance» dont les entreprises se doteraient elles-mêmes. L'Elysée et le gouvernement s'en sont satisfaits.

Dans une récente tribune publiée dans Le Monde du 27 août, le conseil d'administration de l'A-FEP plaidait pour «un dialogue ouvert entre les partenaires sociaux et les pouvoirs publics». Alors qu'au même moment, M. Gattaz voulait faire du Medef «une organisation de combat». Ces divergences de ligne au sein de l'organisation patronale sont apparues au grand jour.

PATRICK ROGER

Total devra faire des restructurations en France

Le pétrolier Total « sera amené » à faire des restructurations en France, a averti, vendredi 30 août, son PDG, Christophe de Margerie, à la tribune de l'université d'été du Medef, sans toutefois évoquer de projet ou de calendrier précis. Le groupe a convoqué pour le 4 septembre un comité central d'entreprise concernant un « projet d'avenir » pour le site pétrochimique de Carling (Moselle). Selon

les syndicats, Total pourrait annoncer l'arrêt du vapocraqueur, la principale installation du site, et la suppression de quelque 200 emplois sur les 550 du site, dans un secteur pétrochimique européen à la peine.
Les restructurations passées de Total, qui réalise des bénéfices annuels au-delà de 10 milliards d'euros, ont souvent entraîné des polémiques.

Quelles sont les idées du Medef? Choses vues à l'université d'été

Pierre Romelaer

Université Paris-Dauphine

ly a beaucoup d'entreprises françaises qui ont des idées innovantes, qui travaillent bien, qui développent des activités, font des profits et créent des emplois en France et ailleurs. La question est aussi de savoir quelles idées a le Medef, et s'il travaille bien pour incarner les entreprises et passer les bons messages. Le discours inaugural de Pierre Gattaz à l'université d'été du Medef, le 29 août, répond seulement en partie à cette

Le président de l'organisation patronale a parlé des menaces et des opportunités auxquelles les entreprises font face. Mais l'essentiel de son discours a porté sur les menaces. Selon lui, il faut réduire les impôts de 50 milliards d'euros, baisser d'autant les charges sociales, supprimer l'ISF et l'impôt à 75%, éliminer massivement les postes de fonctionnaires, réduire fortement le Code du travail et les contrôles, abroger les 35 heures. Implicitement, pour M. Gattaz, s'il y a des problèmes, c'est uniquement à cause de l'Etat et de ses structures.

Un tel discours est compréhensible : le nouveau président du Medef doit défendre les entreprises, il est dans son rôle de syndicaliste patronal. Il doit s'assurer qu'il est en prise avec ceux qu'il incarne, et il est tentant de leur dire qu'ils sont tous beaux et que tout ce qui ne va pas est de la faute des autres. Mais dans cette partie du discours, il manque 50% de ce qu'il faudrait dire: ilest étrange d'entendre un patron évoquer les défis auxquels les entreprises font face sans parler des concurrents, de la conquête des marchés, de l'évolution des produits et des services.

Les entreprises françaises sont dans un monde où il y a de plus en plus de concurrents, aussi bons que nous, et où il faut aller chercher les ventes là où il y a des clients et de la croissance. Par exemple, des entreprises chinoises comme Huawei deviennent des leaders mondiaux dans des domaines de haute technologie parce qu'elles sont techniquement au top, et non pas parce que leurs produits sont à bas prix et de mauvaise qualité. Voilà des défis dont un président

du Medef doit également parler.

La partie du discours sur les opportunités a été brève. M. Gattaz s'est limité à désigner un cap, sans donner aucun axe concret, aucun projet vers lequel mobiliser les entreprises. Il a demandé aux participants de donner des idées à un groupe de réflexion, et s'est donc mis dans la position d'un chef qui dit à ses troupes : c'est vous qui avez des idées, je ne vous

dirai pas les miennes. Dans cette seconde partie du discours, il manque aussi 50 % de ce qu'il faudrait : des précisions sur les atouts, les forces, un projet avec quelques actions phares qui déclenchent des enthousiasmes et fédèrent des forces.

Par contraste, dans les tables rondes qui ont suivi, on a eu le plaisir d'entendre des chefs d'entreprise faire part de leur expérience. Bertin Nahum (Medtech, une PME de robotique médicale) a montré qu'on peut développer en France des entreprises de haute technologie d'ampleur internationale dès leur naissance («born global», en anglais). Dominique Seau (Eminence) a montré qu'on peut amener une société traditionnelle à devenir une PME internationale qui fabrique ses produits dans vingt usines, dont certaines en France. Oui, même dans le domaine du textile, on peut produire en partie en France si on s'appuie sur des savoir-faire.

Il faut aussi un projet porteur

Et les étrangers qui s'intéressent à la France sont du même avis. Sophie Pedder (chef du bureau de The Economist à Paris) et Jean Charest (ancien premier ministre du Québec) disent que ce n'est pas très compliqué. Il faut s'appuyer sur ses forces, travailler pour s'améliorer, apprendre à dégager des consensus, décider, avoir plus de confiance. Il faut améliorer la situation des finances publiques pour diminuer les prélèvements. La rigueur est nécessaire mais pas suffisante, il faut un projet porteur.

La France a d'immenses atouts, des savoir-faire de gestion, des savoir-faire ouvriers, de la créativité, une bonne démographie, un territoire exceptionnel, un nom de marque, une image de qualité, une grande productivité. La plupart des membres des tables rondes pensent que l'état du pays n'est pas seulement le produit des décisions prises depuis un an, mais celui de trente ans de décisions et d'actions de la part de gouvernements de tous bords, des entreprises, et de tous les autres acteurs de la société.

En somme, il manquait trois choses dans le discours de M. Gattaz. D'abord, exprimer avec force ce que sont les atouts des entreprises françaises. Ensuite, préciser comment elles entendent travailler de concert avec les autres institutions et les forces vives du pays (il est un peu court de dire seulement «faites confiance aux entreprises »).

Enfin, signaler que trop de chefs d'entreprisesfrançais pensent encore que leur marché, c'est seulement la France. A ceux-là, on peut dire, comme l'un d'eux l'a déclaré lors d'un des débats : « Vous pêchez dans une flaque d'eau avec l'océan derrière vous, et vous ne savez même pas qu'il y a l'océan derrière

Je suis totalement convaincu que M. Gattaz a aussi de telles idées. Son discours inaugural ne représente sans doute pas toutes ses idées. Oui, le Medef a des idées. Il serait important qu'il les exprime.

PIERRE ROMELAER est membre du groupe de formation et de recherche en management et organisation

Budget:le Medefdéplore une « occasion manquée »

- Le patronat estime que les taxes sur les entreprises vont encore augmenter de 2,5 milliards d'euros.
- L'exécutif va afficher un effort anti-déficit de 18 milliards en 2014, dont 15 milliards d'économies.

es ministres de l'Economie et du Budget présentent aujourd'hui en conférence de presse les grandes orientations du budget 2014. Une communication inhabituelle qui vise à désamorcer les critiques qui se font déjà entendre sur l'absence de pause fiscale pour les ménages. Pierre Moscovici juge simpliste l'opposition entre ménages et entreprises et promet une « quasi-stabilité » des prélèvements obligatoires. Ceux-ci progresseront de 0,1 point de PIB en 2014. Le gouvernement va afficher un effort anti-déficit de 18 milliards d'euros (0,9 point de PIB): 15 milliards d'économies (9 milliards sur l'Etat et

les collectivités, 6 milliards sur les régimes sociaux) et 3 milliards de recettes, qui proviendront principalement du rendement en hausse des contrôles fiscaux. Dans une interview aux « Echos », le vice-président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, estime que ce projet de loi de Finances est « une occasion ratée, un budget pour rien ». Il critique la précipitation avec laquelle l'exécutif veut changer la fiscalité des entreprises, encore en débat hier soir, et regrette que la baisse des dépenses ne soit pas plus importante.

// PAGES 4-5 ET L'ANALYSE DE JEAN-MARC VITTORI PAGE 9 INTERVIEW // GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX Vice-président du Medef chargé de la fiscalité

« Ce projet de loi de Finances 2014 est une occasion ratée, un budget pour rien »

Le vice-président du Medef critique la précipitation avec laquelle l'exécutif veut changer la fiscalité des entreprises.

ll regrette que la baisse des dépenses publiques ne soit pas plus importante.

Propos recueillis par Marie Bellan, mbellan@lesechos.fr Frédéric Schaeffer fschaeffer@lesechos.fr

François Hollande est-il le président des patrons comme a titré le journal « Libération » ?

François Hollande veut être le président de l'emploi, il doit donc choisir entre la politique de l'offre et celle de la demande. Pendant trente ans, on a privilégié une politique de soutien à la consommation. On doit maintenant aller vers l'offre pour privilégier la croissance, donc la création d'emplois dans notre pays. Or ce tournant n'est pas vraiment pris. Bien sur, il ya le crédit d'impôt compétitivité et emploi, qui va dans le bon sens, mais c'est insuffisant. Sur la réforme des retraites, c'est pareil. On est très loin des 50 milliards de baisse de charges sociales indispensables. Quant à la baisse des prélèvements obligatoires promise par le gouvernement, c'est finalement une hausse de 2,5 milliards d'euros de taxes supplémentaires pour les entreprises qui se dessine pour 2014. On ne peut pas dire qu'on va dans la bonne direction.

Le budget 2014 devrait être tout de même beaucoup plus pro-entreprise que le précédent ?

L'an dernier, le budget était clairement antientreprise. Là, on a un budget mi-chèvre mi-chou. La con-



Geoffroy Roux de Bézieux. Photo Hamilton/RÉA

« Après presque trente année, durant lesquelles la France s'est droguée à la dépense publique, l'ampleur du sevrage est loin d'être suffisante.»

certation a été réelle, mais le résultat n'est pas à la hauteur de l'urgence de la situation de nos entreprises. Le « ras-le-bol fiscal » a été très justement diagnostiqué par le ministre de l'Economie, mais les mesures ne suivent pas. Ce n'est pas du tout le choc fiscal que nous attendions, c'est un PLF pour rien. Cependant, le Medef est prêt à s'engager dans une réflexion de long terme sur de nouveaux principes fiscaux, par exemple sous la

forme d'assises de la fiscalité. A condition que cela soit couplé à une baisse globale des prélèvements obligatoires, donc des dépenses publiques.

Supprimer les taxes sur le chiffre d'affaires, c'est votre demande, non?

Le Medef est favorable à ce que les facteurs de production ne soient plus taxés et à ce que l'assiette de l'impôt baisse le plus possible dans

le compte d'exploitation des entreprises. Mais deux choses posent problème dans les projets du gouvernement. D'abord, la très grande rapidité avec laquelle est menée cette réforme. Pour la taxe professionnelle, les consultations avaient duré près d'un an. Cette fois, tout doit être bouclé en quinze jours. Or les conséquences sur les secteurs d'activité sont très significatives. Il y aura de grands perdants et de grands gagnants. Les études

« La meilleure facon d'augmenter le pouvoir d'achat, c'estd'augmenter l'emploi et les salaires. »

d'impact du gouvernement ne sont pas suffisamment détaillées à ce stade pour les anticiper. Ensuite. taxer l'excédent brut d'exploitation n'est pas la bonne solution, car cela revient à taxer les entreprises qui investissent. Au final, le gouvernement fait un jeu de bonneteau en reprenant d'un côte ce qu'il a supprimé d'un autre. Ce n'est pas à la hauteur de la situation.

Le gouvernement prépare un geste en faveur du pouvoir d'achat des ménages. Y êtes-vous favorable?

La meilleure façon d'augmenter le pouvoir d'achat, c'est d'augmenter l'emploi et les salaires. Pour cela, il faut continuer à redonner de l'oxy-

gène aux entreprises en les aidant à reconstituer leurs marges. Mais le souhait du Medef n'est pas que la baisse des prélèvements des entreprises que nous réclamons soit supportée par les ménages et donc par nos clients. C'est pourquoi le cœur du débat doit bien être la réduction des dépenses publiques.

L'essentiel de l'effort de réduction du déficit porte cette année sur la dépense publique. Mais après presque trente années durant lesquelles la France s'est droguée à la dépense publique, l'ampleur du sevrage est loin d'être suffisante!La fuite en avant du gouvernement actuel sur la fiscalité traduit avant tout son incapacité à baisser de manière structurelle ces dépenses publiques.

Comment les entreprises voient évoluer leur activité ? Je constate sur le terrain qu'il n'y a pas de reprise généralisée, mais de très grandes disparités entre les secteurs. Si certains s'en sortent. comme l'aéronautique, bien d'autres sont toujours dans la crise. Par ailleurs, l'horizon de prevision

des chefs d'entreprise est de plus en plus court, avec des carnets de commandés qui se confirment à la dernière minute. Cette incertifule constante est un frein à l'investissement et à l'emploi. En cela, le projet de budget pour 2014 n'est pas de nature à restaurer la confiance des chefs d'entreprise. C'est une occasion ratée. 🛚

<u>Le Monde – 20 septembre 2013</u>

● N'orientons pas la France vers la décroissance! Un débat bien mal préparé

Pierre Gattaz

Président du Medef

orsque le débat sur la transition énergétique a été ouvert en France, le Medef a salué une initiative qui devait permettre de travailler de manière ouverte sur un sujet crucial visant deux objectifs: limiter au maximum l'impact environnemental des consommations énergétiques des différentes activités humaines (logement, transport, production) tout en maintenant l'efficacité de ces activités à un prix compétitif; rendre les sources de production de moins en moins émettrices de carbone.

Ce débat indispensable aurait pu être d'autant plus serein que la France a une excellente performance climatique: elle est classée 3° nation mondiale en 2013 par le World Economic Forum; elle émet deux fois moins de CO, que l'Allemagne par unité de produit intérieur brut (PIB) produite. Elle ne pèse en outre que 1% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). La France a donc de l'avance et la capacité d'organiser une transition énergétique profitable à son économie. A condition de la mener selon trois critères.

La compétitivité globale des entreprises doit être maintenue. L'énergie est depuis longtemps un facteur de compétitivité important de notre économie. La transition se doit donc de respecter une double approche : maintenir le coût de l'énergie comparativement moins cher que chez nos concurrents et garantir la sécurité d'approvisionnement, la qualité globale de l'énergie produite et sa disponibilité constante.

La croissance, l'emploi, la réindustrialisation doivent être recherchés. Cessons donc d'opposer l'activité économique, les entreprises et l'écologie! Les secteurs industriels et de services ont depuis longtemps intégré la dimension écologique dans leurs démarches. La transition ne se fera qu'en impliquant toutes les entreprises et en intégrant une véritable stratégie industrielle et de services qui puisse aider notre économie, être exportée, créer des emplois. La France bénéficie d'entreprises performantes dans tous les domaines touchantà la production, le transport, la distribution, l'optimisation passive ou active de l'énergie. Il serait donc paradoxal et inquiétant que les résultats de ce débat se traduisent par un affaiblissement de leur place dans le monde.

La demarche de transition doit être pensée au niveau européen au minimum. L'UE doit assurer une véritable coordination des politiques énergétiques nationales et replacer la compétitivité, la sécurité d'approvisionnement et la relance durable du marché du CO, au cœur de ses priorités. Les débats sur la politique énérgie-climat 2030 doivent s'inscrire dans ces trois objectifs. Il y a la une occasion de renforcer l'axe franco-allemand.

Analyse objective des faits

Il est donc regrettable que le débat français, insuffisamment préparé, déséquilibré dans sa composition, mal conduit, ait donné lieu à des postures et à des dérives. Lesquelles? Concentrer le débat sur l'électricité et le poids du nucléaire en oubliant le gaz et refuser d'étudier ne serait-ce que la potentialité du gaz de schiste, d'où des choix politiques précipités au lieu d'engager une réflexion globale et pragmatique.

Sonner sans discernement le tocsin de l'urgence climatique et du retard de la France par rapport à l'Allemagne, qui est un moyen de refuser l'analyse objective des faits. Or, on sait que la transition annoncée de manière un peu précipitée en Allemagne a entraîné une augmentation de ses émissions de CO, une hausse du prix de l'énergie qui pèse sur les ménages et les PME, alors que les gros consommateurs bénéficient d'aides publiques massives qui leur donnent un avantage compétitif face à leurs concurrents européens.

Suggérer que la transition est un moyen d'orienter la société vers la décroissance, au lieu de miser sur nos points forts économiques. Cela conduit à n'offrir aux citoyens qu'une impasse sociétale, comme si l'unique perspective que nous pouvions offrir à nos enfants était de vivre moins bien que leurs parents!

Enfin, cristalliser le débat écologique sur la seule approche fiscale, ce qui est un mauvais signal pour tous les Français. Quand parle-t-on des opportunités; des défis à relever, des combats à mener lorsque l'on parle écologie? Jamais. Simplement: taxes et contraintes. Qu'en est-il pour l'avenir? Le gouvernement va présenter sa loi sur la transition énergétique. Il faut espérer qu'elle puisse enfin traduire une ambition, et ne pas se contenter d'introduire de nouvelles taxes. Il faut espérer qu'elle prendra en compte la compétitivité de notre économie.

Le Medef et toutes les entreprises sont mobilisés pour mener à bien cette transition énergétique. Mais il faut que le pragmatisme et la raison l'emportent sur le dogmatisme et la posture.

Enjeux croisés



PIERRE GATTAZ Président du Medef

Dans une entreprise, quand quelque chose ne marche pas, on le dit et on le corrige. Cela doit être ainsi pour l'éducation.»

VINCENT PEILLON Ministre de l'Education nationale

Il faut sortir des débats stériles et manichéens opposant l'entreprise et l'école pour faire bien mieux que ce qui a été fait jusqu'à présent.»

ENTREPRISE ET ÉCOLE: MARIONS-LES!

Un politique face à un patron. Ce mois-ci, *Enjeux Les Echos* a réuni Pierre Gattaz, président du Medef, et Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale. Un débat à suivre également en vidéo.

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES DERAI ET LAURENT GUEZ / PHOTOS : HAMILTON DE OLIVEIRA

Enjeux Les Echos – Pour redresser son économie, la France doit-elle d'abord et avant tout redresser son école?

Vincent Peillon - C'est clair. L'économie du xxie siècle est une économie de la connaissance. Nous avons besoin de mieux former les jeunes en vue de l'insertion professionnelle sinon, nous n'aurions pas 150 000 décrocheurs - et en même temps, les qualités qui permettent d'entreprendre, de courage, d'innovation, relèvent de l'apprentissage scolaire. Il faut donc sortir des débats stériles et manichéens mettant en opposition l'entreprise et l'école pour faire beaucoup mieux que ce qui a été fait jusqu'à présent. Le redressement productif de la France dépend de son redressement moral et intellectuel, donc éducatif. Au passage, je vous remercie d'avoir organisé ce débat dont j'attends beaucoup.

Pierre Gattaz - Pour moi, dont les grandsparents et arrière-grands-parents étaient instituteurs, je sais bien que l'Education nationale est fondamentale pour le pays, pour notre économie et pour nous, les entrepreneurs. L'entreprise ne peut être un vecteur de création de richesses, donc un pourvoyeur d'emplois, de métiers, qu'à condition que les gens soient formés. Or les relations entreprises/monde de l'éducation sont encore difficiles. Même si Vincent Peillon rappelait un certain nombre de points positifs, il y a encore 150 000 élèves qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. Nous avons toujours du mal à intéresser les jeunes aux métiers industriels, chaudronnerie, plasturgie, etc. alors que des emplois ne sont pas pourvus dans ce secteur.

VINCENT PEILLON

Docteur en philosophie, il a été enseignant entre 1987 et 1997, puis directeur de recherche, avant d'être nommé ministre de l'Education nationale en 2012.

PIERRE GATTAZ

Ingénieur de formation, il est président du directoire de Radiall (composants électroniques). Membre du bureau de l'UIMM depuis 2012, il a été élu président du Medef le 3 juillet 2013.

Pierre Gattaz, vous aviez publié en 2012 une tribune sur ce thème, cosignée par Luc Chatel, précédent ministre de l'Education nationale. Sous le mandat de Nicolas Sarkozy, des initiatives n'ont pas été prises? P. G. – Pas suffisamment.

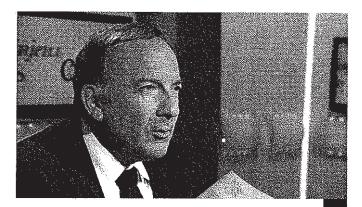
V. P. – Moi, je ne ferai pas de tribune mais ce sera l'un des leviers de notre action. C'est la modernisation de la carte des formations professionnelles, la mise en place avec le Premier ministre du Conseil national éducation économie (CNEE), c'est l'organisation d'un parcours d'orientation, d'information et de découverte des métiers qui sera obligatoire dès la 6° pour aider tous les élèves à préparer un projet d'orientation et d'insertion professionnelle. Nous allons faire en sorte que les chefs d'entreprise et les salariés puissent venir à l'école expliquer ce qu'ils font et que les élèves puissent visiter les entreprises. Mais il faut faire très attention.

Mon rôle est de rappeler aux enseignants que l'entreprise n'est pas un lieu d'exploitation mais un lieu de création de richesses dans lequel on peut s'épanouir. Je demande la réciprocité aux entrepreneurs. Par exemple, le patronat français a demandé après-guerre que le système d'éducation soit assumé par l'Etat. Il ne faut pas critiquer le choix qu'il a lui-même proposé. J'attends donc des entrepreneurs un discours aussi responsable que le mien afin de réussir le rapprochement entre l'école et la sphère économique.

Pierre Gattaz a déclenché une polémique cet été avec les professeurs d'économie du secondaire (1). Pensez-vous, Vincent Peillon, qu'il existe un problème idéologique? V. P. – Ce débat, on le relance depuis des

V. P. – Ce débat, on le relance depuis des années. En l'occurrence, il s'agissait d'un sujet du bac sur la crise. Je suis un homme

ENJEUX CROISÉS Gattaz-Peillon



de gauche, mais je vais vous citer un exemple de droite. En 1968, les accords de Grenelle ont été signés après une crise. Tous ceux qui connaissent l'histoire de notre pays, notamment en matière d'évolution sociale...

Il faut enseigner le numérique, mais il doit servir à apporter de la qualité dans l'enseignement, en réduisant les coûts.»

Pierre Gattaz

... Dans l'énoncé du sujet, il s'agissait des conflits sociaux!

V. P. – La place de la conflictualité est au centre de toutes les théories économiques, je citerai entre autres Raymond Aron ou Joseph Schumpeter. On peut polémiquer, critiquer les enseignants, les patrons qui traitent mal leurs salariés, mais moi, je pense que l'on a une responsabilité supérieure à ces vaines querelles. Aujourd'hui, je rappelle que l'Education nationale délivre 700 diplômes professionnels, qu'ils ont été conçus avec les commissions professionnelles dans lesquelles les employeurs, le Medef et les autres organisations patronales définissent les besoins de formation par champs d'activité.

Je rappelle aussi que les campus des métiers créés cette année, les lycées professionnels, le nouveau parcours que je propose pour tous les élèves, c'est la gauche. Après, j'estime que dans nos commissions professionnelles où sont présentes les organisations patronales, nous n'avons pas assez bien travaillé. Je ne peux pas supporter qu'on ait 25% de jeunes au chômage dans notre pays et 150000 décrocheurs! Depuis un an, nous avons d'ailleurs permis à 14000 jeunes de «raccrocher». Ce ne sont pas des statistiques mais des résultats concrets pour préparer l'avenir de notre jeunesse... et de notre économie.

Pierre Gattaz, vous regrettez vos propos sur les professeurs d'économie?

P. G. - Non, absolument pas. Je suis en profond désaccord avec ce qui vient d'être dit. Moi, je suis dans un mode de conquête, d'une France qui gagne. Or, malgré les immenses défis que l'on doit relever, on considère qu'il faut toujours du conflit social pour avancer. Regardez ce qui se passe en Allemagne, en Suède, en Autriche... Ont-ils besoin de conflits sociaux permanents? Non. On peut changer les relations sociales, s'adapter au monde qui bouge, par la discussion, la négociation. En revanche, je félicite le gouvernement lorsqu'il prend des décisions positives, en devançant les crises. Bravo pour le rapport Gallois, bravo pour le Conseil national éducation économie.

Vincent Peillon, vous avez annoncé un plan numérique pour l'école. Or les enfants sont souvent beaucoup plus rapides que les adultes pour maîtriser ces outils. Qu'est-ce qu'un professeur pourra apporter aux élèves dans ce domaine?

V. P. – D'abord, il y a une grande bataille économique sur la connaissance et l'éducation. Les Anglo-Saxons ont de l'avance et bien entendu, cela passe par la structuration du numérique pédagogique qui fait que demain, sur votre smartphone, vous pourrez suivre en direct un cours d'une université. Ce sont des enjeux à plusieurs milliards d'euros, cela est déterminant pour l'avenir de notre pays. Sur votre question, il est évident que l'enseignement du numérique doit permettre aux jeunes de progresser.

Pierre Gattaz, vous qui êtes un champion français de l'électronique, comment voyezvous l'approche du numérique à l'école?

P. G. – Internet, le digital, c'est la troisième révolution industrielle. Je partage tout ce qu'a dit Vincent Peillon: il faut enseigner le numérique et, dans le même temps, utiliser le numérique pour promouvoir notre enseignement. Mais on peut aller plus loin. Le numérique peut apporter de la qualité dans l'enseignement en réduisant les coûts. Car nous avons un problème de coût et de lourdeur avec la machine de l'Education nationale, et un système uniforme sur l'ensemble du territoire. Tout ceci pèse sur la société française et sur les entreprises, alors même que le système éducatif français occupe désormais

ENJEUX CROISÉS Gattaz-Peillon



les dernières places dans les classements de l'OCDE, que ce soit pour l'école ou pour l'université. Ce n'est pas satisfaisant.

V. P. – Il y a trois pays dans l'OCDE qui n'ont pas beaucoup investi dans l'éducation ces Si vous voulez plus investir dans l'innovation et la recherche, vous êtes le bienvenu. C'est dans votre intérêt d'ailleurs.»

Vincent Peillon

dernières années, dont la France. Ils ont décroché. Lorsqu'on se compare au modèle allemand, on constate qu'outre-Rhin, les entreprises participent beaucoup plus, non seulement à la formation mais aussi à la recherche. Chacun doit prendre ses responsabilités. Si vous voulez vous engager davantage dans la recherche et l'innovation, vous êtes le bienvenu. C'est d'ailleurs dans votre intérêt. Le premier investissement du pays – il ne s'agit pas de coût –, c'est l'école. Et c'est parce qu'on investit qu'on a repris 0,5% de croissance au deuxième trimestre. Si vous continuez à tenir ces vieux discours, vous ne ferez pas une présidence moderne.

P.G. - Monsieur Peillon, je partage beaucoup de choses avec vous. Mais il faut tenir un discours de vérité. Dans une entreprise, quand quelque chose ne marche pas, on le dit et on le corrige. Cela doit être la même chose pour l'éducation. Vous regrettez que les entreprises françaises ne proposent pas plus de stages ou de formations en alternance, mais nombre d'entre elles sont exsangues! Nous n'avons pas le même niveau de marge que les Allemands. Le coût d'un secteur comme l'Education nationale qui se répercute sur les comptes d'exploitation des entreprises est un vrai sujet pour nous. Il ne faut pas s'interdire d'envisager d'être capable de faire mieux pour moins cher.

Vincent Peillon a rappelé le chiffre de croissance de 0,5% du PIB qui a surpris nombre d'observateurs cet été. Selon vous, Pierre Gattaz, on doit ce bon chiffre au gouvernement?

P. G. - Non.

V. P. – Ça, ça me fait rire! Quand il n'y a pas de croissance, c'est la faute du gouvernement mais quand il y en a, ça ne peut pas être grâce à notre action!

P. G. – Je ne veux pas jouer les oiseaux de mauvais augure, mais une hirondelle ne fait pas le printemps. D'une part, pour créer durablement de l'emploi, il faut au minimum 1,5% de croissance; d'autre part, on sait que ces 0,5% du deuxième trimestre, on les doit à la consommation des ménages, notamment aux dépenses d'énergie, car on a eu un hiver et un printemps très froids. Cela dit, c'est tout de même une bonne nouvelle que d'avoir une croissance positive.

Question rituelle de fin: ça vous dirait d'échanger vos jobs?

V. P. – A 21 ans, j'ai créé une entreprise d'import-export. C'était très intéressant. Mais aujourd'hui, je suis totalement passionné par ma mission.

P. G. – Non, mais je suis prêt à aider Monsieur Peillon et venir dans les écoles pour rencontrer les professeurs afin de dissiper tous les malentendus, leur raconter la vraie vie...

V.P. – Monsieur Gattaz, si vous venez devant les professeurs pour leur expliquer « la vraie vie », c'est raté d'avance.

P.G. – Non, non, c'est un partage, un échange que je cherche.

V. P. - Là, nous sommes d'accord.

(1) En juillet, devant 500 patrons réunis au Palais des congrès, Pierre Gattaz s'était indigné du sujet du bac de sa fille: « Vous montrerez de quelle manière les conflits sociaux peuvent être facteurs de cohésion sociale»... Evoquant une vision « caricaturale» et « dogmatique», il avait provoqué l'ire de l'association des professeurs d'économic.

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur videos.lesechos.fr/news/enjeux-croises





Enjeux croisés, une émission animée par Yves Derai et Laurent Guez.

Les Echos

Lundi 23 septembre 2013

🖥 SUR LE WEB WWW.LESECHOS.FR







Laurence Parisot Vice-présidente de l'Ifop

LA NOUVELLE ÉQUIPE AU MEDEF « Il y a des sujets préoccupants pour les entreprises qui ontété rendus publics ces dernières semaines et j'espère que la nouvelle équipe du Médef se bat. Je pense notamment aux deux annonces inadmissibles et économiquement absurdes que sont la proposition d'une taxe sur l'excédent brut d'exploitation et la création d'un compte pénibilité dans le cadre de la réforme des retraites. Diriger le Medef, êtré porte-parole des entrepreneurs français, c'est aussi de savoir créer un rapport de forces. Quand les orientations publiques sont mauvaises, il faut réagir. »

LA VOIX DES PME « C'est particulièrement difficile aujourd'hui pour les chefs des petites entreprises. Certaines exaspérations sont la conséquence d'un manque d'information. C'est là le rôle d'une institution qui représente les entreprises. Informer. Expliquer. Montrer qu'il y a aussi des progrès de faits. Dans la réforme des retraites par exemple, je soulignerais un point qui me paraît positif. C'est celui d'avoir acté le fait qu'il fallait travailler plus longtemps. »

L'ES AMBITIONS EUROPÉENNES « Tout le monde connaît mon engagement européen. Je suis convaincue que nous ne nous en sortirons durablement, et même glorieusement, que par l'Europe. Il faut faire revivre le projet européen sur des ambitions nouvelles, le rendre à nouveau motivant. J'espère pouvoir prendre des initiatives et faire entendre ma voix d'une autre façon à l'occasion de la campagne pour les élections européennes. »

Interview réalisée par Pascal Pogam

Cintégralité de l'émission sur lesechos fr/invitedesechos

« Ras-le-bol fiscal »: le Medef et la CGPME mobilisent leurs troupes

Le Medef et la CGPME organisaient hier à Lyon une mobilisation de chefs d'entreprise contre la politique gouvernementale.

Marie Bellan mbellan@lesechos.fr et Vincent Charbonnier —Correspondant à Lyon

Une mobilisation de ce genre ne s'était encore jamais produite au sein du patronat. Hier soir à Lyon, la CGPME Rhône-Alpes et le Medef local ont réuni quelque 2.000 chefs d'entreprise pour exprimer leur « ras-le-bol fiscal ». La singularité de l'événement tenait à la présence sur place du président du Medef, Pierre Gattaz, et de Jean-François Roubaud, le président de la CGPME. Entre les deux hommes, le courant passe bien. Alors que les relations entre l'ancienne patronne du Medef, Laurence Parisot et son homologue de la CGPME étaient compliquées.

«Les patrons ne défilent pas dans la rue », prévenait Pierre Gattaz lors des Universités d'été du Medef quand on lui demandait comment il comptait réagir à la politique fiscale et sociale menée par le gouvernement. Et bien si, finalement. Certes, il ne s'agissait pas d'une manifestation avec banderoles et porte-voix, mais plutôt d'une volonté de donner la parole au terrain et de rendre palpables les difficultés rencontrées au quotidien par les chefs d'entreprise. Parmi eux, on pouvait noter la présence d'Alain Mérieux, grande figure du patronat lyonnais. Et aussi celle de Gérard Collomb, le maire socialiste de Lyon, très proche des réseaux de chefs d'entreprise de la région.

Une fiscalité jugée instable

« La ligne de conduite du gouvernement ne favorise pas la compétitivité des entreprises, contrairement à ce qui est dit. Les chefs d'entreprise ne croient pas à la reprise, ils se demandent pourquoi investir, pourquoi embaucher, pourquoi se développer puisque le gouvernement leur prend tout », dénonce Bernard Fontanel, président du Medef Rhône-Alpes.

Pour les deux représentants nationaux, Pierre Gattaz et Jean-François Roubaud, la posture était compliquée. Venus soutenir leurs adhérents en région, ils ne pou-

> « Nous cherchons à transformer l'écoute ponctuelle du gouvernement en une écoute persistante. »

PIERRE GATTAZ Président du Medef



Jean-François Roubaud, le président de la CGPME (à gauche), et Pierre Gattaz, le président du Medef, ont fait le déplacement à Lyon pour soutenir leurs adhérents. Photo Philippe Merle/AFP

vaient que partager leur « exaspération » face à une fiscalité jugée trop élevée et trop instable. Tout en cherchant à canaliser le mouvement pour ne pas heurter frontalement le gouvernement qui vient de faire un geste de taille en abandonnant la taxe sur l'excédent d'exploitation (EBE puis ENE), comme ils le réclamaient. « On n'est pas là pour tout casser, a prévenu Jean-François. Roubaud. Il faut être constructif et essaver de trouver des solutions ensemble, » Même prudence du côté de Pierre Gattaz: « On a évité la double menace de l'EBE et de l'ENE ce week-end, mais on n'a pas soulagé pour autant la souffrance des chefs d'entreprise qui ont l'impression de ne pas être soutenus. » Avant d'ajouter: « Ce n'est pas vindicatif. Nous cherchons à transformer l'écoute ponctuelle du gouvernement en une écoute persistante qui doit se traduire en actes continus. »

Une manière alambiquée de dire que le Medef attend beaucoup des Assises de la fiscalité annoncées par François Hollande, qui doivent débuter début 2014. Pour avancer, le Medef devra faire preuve d'un peu plus de souplesse et de constance que pendant les discussions sur le budget, qui ont parfois tourné au dialogue de sourds avec Bercy.



Plus d'informations sur lesechos.fr

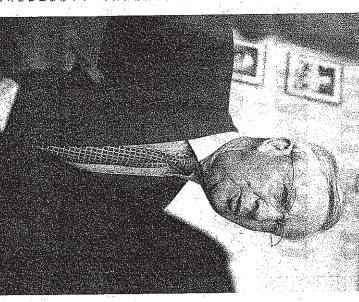
Syndicate Controllatau Died Gu

- Le procès de Denis Gautier-Sauvagnac, ancien numéro 1 de l'UIMM, débute aujourd'hui à Paris.
- Michel Sapin veut une réforme du financement des organisations représentatives d'ici à début 2014.

Marie Bellan, lcomarmond@lesechos.fr mbellan@lesechos.jr Leila de Comarmond

quelques mois il a tout perdu. Denis Gautier-Sauvagnac? Rien n'est qui a été versé l'argent, dont Denis prevenus pour une affaire portant comparaît aujourd'hui avec 9 autres tries et métiers de la métallurgie, Gautier-Sauvagnac, I ancien C'était l'homme fort du patronat, en cas provoqué un séisme dans le syséclaté le 18 septembre 2007 a en tout page 14). Mais le scandale qui a dra du lundi au mercredi jusqu'au personne morale. Le procès se tienest, elle aussi, pour suivie en tant que nisation entre 2000 et 2007, Celle-ci liquide sur les comptes de son orgasur 16,5 millions d'euros retirés en numéro un de l'Union des industème social français moins sur (lire notre enquete 22 octobre. Permettra-t-il de savoir a

ment concerné le patronat luiqu'aujourd'hui, la Fédération de la total de sa direction. Si bien qu'un tel scandale aurait pu enterrer affaiblie face à un Medel dirige alors même. L'UIMM s'en est trouvée est d'ailleurs une transposition très sur l'emploi signé en janvier dermer les negociations sociales. L'accord de nouveau la haute main sur toutes vice-président du Medef en juillet, a Jean-François Pilliard, est devenu métallurgie, dont le délégué général pas dure après le renouvellement sommeil de l'UIMM n'a cependant plus d'une rédération, la mise en pouvoir a la tête du patronat. Alors l'opportunité pour renforcer son par Laurence Parisot; qui a saisi Sa première incidence a évidem-



vail, de ce qu'elle proposait avant patronat de la métallurgie qui faisaii parrage à une remise en cause du

Denis Gautier-Sauvagnae, ancien numero un de l'Union des indus

tries et métiers de la métallurgie. Photo Fanny Tondre/REA

UIMM ont largement débordé le

tème français de dialogue social. Le patronat. Elle a ébranlé tout le sys-Cela dit, les incidences de l'affaire

révolution avec la centrale, alors entreprises ont acté une véritable

neutralisé, les représentants des toute puissance de la CGT ayant été

fidèle, sur son volet flexibilité du tra-

même le début des discussions. système de diafogue social hérité de après-guerre pour contourner la

transparentes pour dialogue social. » les acteurs du perennes et ministre du Travail MICHEL SAPIN

de salariés. Toute organisation, années 2000 par les organisations demandé depuis le début des comptes depuis les confédérations dispositif de transparence des même temps, l'exécutif négociait un et de 50 % pour l'annuler. Dans le mum de 30 % pour signer un accord fonction de ces scores, avec un minisionnel, et peser les signatures en ses, les branches et l'interprofes dicatspour exister dans les entrepnseuil minimum d'audience aux synsentativité syndicale, imposer un cipe : refondre le dispositif de reprémois après le scandale. Son prinque son quasi-alter ego, la CFDT, six dirigée par Bernard Thibault, ainsi tifier et publier ses comptes. Qu'il recettes annuelles elle doit faire cerlité, et au-delà de 230.000 euros de patronale ou salariée, a désormais dont il faut reconnaître qu'il était usqu'aux syndicats d'entreprise obligation de tenir une comptabi-

> achevée cette année. mise en œuvre progressive s'est

Résistances

financières solides,

matérielles et des ressources

est d'assurer

« L'objectif

et un autre sur le paritarisme, autretion professionnelle. Les sommes certains, en saisissant l'opportunité plus loin, malgré les résistances de miné. Le gouvernement veut aller représentativité patronale sont sur lequel le Sénat examine demain où il inscrit aussi au programme la et financières solides, perennes et dans les prochains jours avec les ment du patronat et des syndicats. ment dit sur les modes de financeloi qui en sortira d'ici à début 2014 : d'adjoindre deux volets au projet de gement, toutes les subventions dont sontsur la sellette, ainsi que, plus larvia l'appareil de collecte des fonds affectées aux partenaires sociaux débuté le 24 septembre sur la formadonnée par la négociation qui a Mais l'aggiornamento n'est pas ter Sapin beaucoup de doigté pour en ultrasensibles et il va falloit à Michel Financement du paritarisme et syndical est déjà quasi bouclé positif qui fait l'objet d'un consensus deux propositions de loi UMP, le distés d'entreprise. Sur ce dernier sujet transparence des comptes des comiles leaders syndicaux et patronaux, rier adressé le 27 septembre à tous transparentes pour les acteurs du diapartenaires sociaux. Son objectif : La concertation devrait commencer un sur la representativité patronale ls peuvent bénéficier. L'idée est *logue social »*, précise le ministre du Travail, Michel Sapin, dans un cour-Assurer des ressources matérielles



du dispositif a été inscrit dans une s'agisse de son volet négociation col-

loi publiée le 20 août 2008, dont la lective comme financier, l'ensemble

Lire nos informations Page 14

Les Echos - 7 octobre 2013

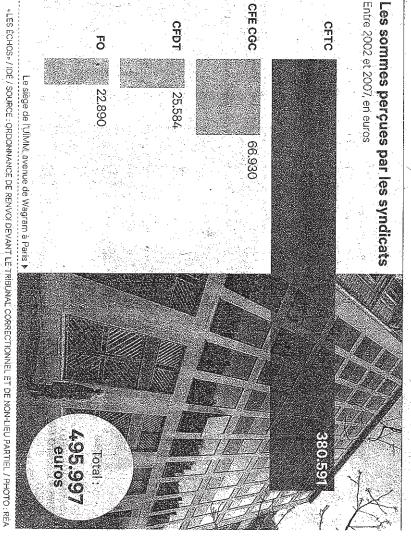
Les comptes des partenaires sociaux En millions d'euros, au 31 décembre 2012 Ressources M Dont cotisations 39,5 37,1 32,2 29,9 27,9 24,4 23,7 12,5 14,9 13,5 10,7 2,3 6,9 MEDEF 4

«LES ECHOS » / SOURCE : ORGANISATIONS

ce que les enquêteurs ont établi Versements de l'UIIVIM aux syndicats:

Les anciens responsables de l'UIMM ont refusé de préciser ce dont ont bénéficié les syndicats. Le juge d'instruction a mené son enquête.

pouvaient librement négocier les con-Ce qui conduit le juge d'instruction, gie ? Tout au plus, l'ancien président manière indépendante dans la gesventions collectives et s'affirmer de ment les organisations syndicales teurs de l'UIMM ont confirmé un demment ». D'anciens collaborares sociaux, les intellectuels, les tre fin à la pratique des enveloppes, affirme qu'il avait l'intention de met sociale » (lire notre enquête page 14) faisait depuis des décennies, l'UIMM a tion », ajoutant que, « comme on le contirmé avoir poursuivi la « tradidélégué général de l'UIMM a-t-i cats, ont bénéficié des largesses en Sauvagnac refuse obstinément de les lèvres et à laquelle Denis Gautier-Cest LA question qui est sur toutes peut tout de même se demander com-Roger Le Loire, à s'interroger. « On medias, les pouvoirs publics bien évimêle « les associations, les partenai Dominique de Calan, cite, lui, pêle ne va pas plus loin. Son bras droit L'ancien responsable patronal, qu organismes qui participent a notre vie apporte un concours financier a des liquide du patronat de la métallurtions, et en particulier quels syndirépondre : qui, quelles organisainancement occulte des syndicats



d'espèces, de manière occulte, sans aucun contrôle de la base, par l'UIMM représentant les patrons », souligne l'ordonnance de repvoi.

Perquisitions

Le juge Le Loire a lancé des investigations dont celle-ci précise le résultat pour mesurer l'ampleur des versements du patronat de la métallurgie aux syndicats. Le ser-

non a organismes paritaires tout en étant subventionnées par la remise

yeur informatique de l'UIMM a été saisi, sur lequel ont été trouvées les données comptables des exercices 2003 à 2007 rétraitées par un expert près la cour d'appel de Paris. Puis a été mené un travail d'identification de transactions entre l'UIMM et les centrales syndicates, à l'exclusion de celles d'un montant de moins de 500 euros. Sy sont ajoutées des perquisitions aux sièges des syndicats

ainsi identifiés. Ils sont au nombre de quatre : CGC,FO, CFDT et CFTC, seule organisation où la confédération est concernée en sus de la fédération de la métallurgie. L'ordonnance précise qu'« aucun flux supérieur à 500 euros n'était identifié au profit de la CGT».

Elle présente un tableau des transactions identifiées entre 2002 et 2007 pour un total d'un demi-mil-

> Le serveur informatique de l'UIMIM a été saisi

Un travail
d'identification des
transactions entre
l'UIMM et les centrales
syndicales a été mené.

lton d'euros (voir graphique ci-contre) ainsi que le chiffrage suivant pour une période plus large, allant du 5 avril 2000 au 20 septembre 2007

rencontres paritaires seulement. 25.000 euros environ, là aussi en arrivant très loin derrière à paritaires, la CFDT-métallurgie que 85.000 euros pour des réunions homologues de FO ont touché quelle reste en frais paritaires. Ses une participation à deux congrès et sur 2000-2007, dont un tiers pour métallurgistes de la CGC viennent tion CFTC, 221.000 euros. Les res. S'y ajoutent, pour la confédérades remboursements de frais de congrès, le reste correspondant à tion de l'UIMM à des tables rondes à que 90.000 au titre de la participade près de 190.000 euros, dont quelremboursement de frais sur des derrière avec environ 100,000 euros participants à des réunions paritail'occasion de comités nationaux ou ans, est notée comme destinataire La CFTC-métallurgie, sur ces sept

Tout cela représente un total d'un peu plus de 600.000 euros. Une infime goutte d'eau sur les 16,5 millions d'euros sortis en liquide entre 2000 et 2007.

L. de C. et V. de S.

La discussion juridique risque d'être déterminante

Les juges tentent une extension de la jurisprudence de l'abus de biens sociaux à l'abus de confiance.

Valérie de Senneville vsenneville@lesechos.fr

entre 2000 et 2007 -- mais leur qualiautre, le procès de l'UIMM risque seront déposées à l'ouverture de taires de constitutionnalité (QPC) Pas moins de trois questions priorisortis en petites coupures des cadres de la puissante fédération dente. Tout d'abord sur la base fication juridique est loin d'être évides retraits massifs d'argent liquide juridiques. Les faits sont établis d'être le lieu d'intenses discussions l'audience à 13h30 : plus qu'un comptes de l'EPIM, la caisse de soli-Pendant toute l'instruction, l'exmême du renvoi pour « abus de conquestion, légitime, n'en pose pas darité de l'UIMM. Ce faisant, les des quelque 16,5 millions d'euros président s'est tu sur la destination Denis Gautier-Sauvagnac et des exfiance » et « travail dissimulé » de moi<u>ns</u> un problème juridique réel dans l'intérêt de l'association. » La que les sommes distribuées l'ont été juges demandent : « *Prouvez-mo*

Car cette question n'a apparemment pas lieu d'être pour une association qui, contrairement à une entreprise, n'a pas d'objet social au sens juridique strict. Donc les magistrats tournent la difficulté: « Quel est l'objet de l'UIMM? » interrogent-ils en substance... très certainement pas de distribuer des enveloppes d'argent liquide. La loi a

« L'absence d'obligation comptable n'autorise pas à faire n'importe quoi. » UNE SOURCE proche de l'enquête

celle-ci dispensait les syndicats de d'association qui s'appliquait. Or tre). Mais à l'époque des faits, c'est la été modifiée en 2008 (lire ci-conavocats de la défense. Ils ont donc principe de liberté », répliquent les quoi », assène une source proche de n'autorise pas à faire n'importe toute obligation en matière de loi Waldeck-Rousseau sur la liberté seil constitutionnel. Le tribunal six mois après la réponse du Conde la jurisprudence sur l'ABS. Si le la liberté syndicale avec l'extension décidé de déposer une QPC visant à a été relaxé prendra-t-il cette cette QPC, le procès s'arrêtera faire constater l'incompatibilité de tenue et de publication de comptes. récemment dirigé le procès pétrole présidé par Agnès Quantin, qui a tribunal accepte de transmettre l'enquête. « Cela va à l'encontre du contre nourriture dans lequel Total immédiatement et sera reporté à L'absence d'obligation comptable

> Or, en 2004, Tracfin a signalé une type de délit occulte, celle-ci part du prescription de trois ans. Pour ce que le 18 septembre 2007 que Tracpremière fois à Bercy des retraits moment où les faits ont été révélés. publique a pu être engagée. C'est-à tion s'entend du moment où l'action en revanche soutient que la révélales avocats de la défense. Le parque prescription? C'est ce que pensent premier signalement a-t-il arrêté la démarre réellement l'enquête. Le parquet le signalement et que suspects. Mais sans suite. Ce n'est fin fait directement parvenir au fin du proces. ■ jointe au fond et donc renvoyee a la dire 2007. La question devrait être Restera encore la question de la

"MEDEF, CONFIDENCES D'UN APPARATCHIK"

Regard sur l'organisation des patrons



e Medef est une boite noire dont peu d'informations émanent, du moins peu d'informations non formatées par le service communication Bernard Giroux, qui tra-

vailla pendant vingt trois ans au service de presse du syndicat des patrons – dont près de quinze comme directeur –, raconte l'institution vue de l'intérieur. Avant d'être remercié par Ernest-Antoine Seillière – sous le motif original que; malgré ses excellentes qualités professionnelles, il incarnait par trop la continuité de l'organisation patronale –, il a eu l'occasion de travailler avec cinq présidents et tout ce que le monde patronal compte de grandes pointures. Loyal envers l'institution comme envers les hommes avec qui il a collaboré, il n'en multiplie par moins les portraits sans langue de bois, nous révélant l'envers du décor d'un

organisme qui, s'il n'est pas vraiment connupour son caractère progressiste, reste pourtant un lieu de débat d'idées et de méthodes. L'auteur décrit également du point de vue du patronat les enjeux et les acteurs du débat politique et social. Sans renier les convictions libérales qui lui ont permis d'être en phase avec l'institution qu'il représentait, l'auteur rappelle que le rôle d'un attaché de presse, fût-il de droite, n'est pas de prendre à rebrousse-poil les journalistes qu'il considère être plutôt de gauche dans leur ensemble et dont il salue au passage le professionnalisme. À l'inverse, il s'agit de collaborer avec eux le plus honnétement possible. Un habile compromis entre la proximité et la distance visà-vis d'une institution souvent controversée. 🕸

Medef, confidences d'un apparatchik Bernard Giroux, l'Archipel, 190 pages, 17,95 euros e sociologue et historien Michel Offerlé porte un regard neuf ur l'organisation patronale français, ses origines et son fonctionnement

Le Medef sous toutes les couture

PIERRE KARILA-COHEN

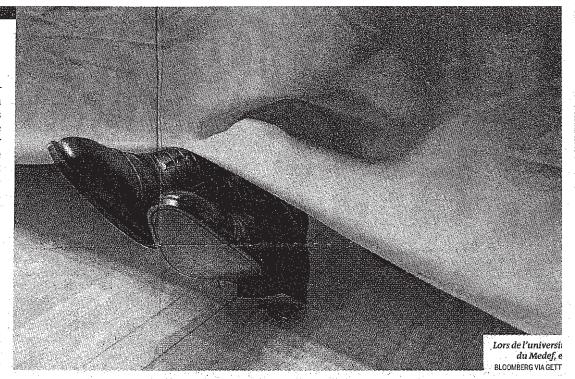
'élection de Pierre Gattaz à la tête du Medef (Mouvement des entreprises de France) le 3 juillet a attiré l'attention sur une organisation peu connue au-delà des imprécations pro et contra. Celle-ci est, pour les uns, l'incarnation du dynamisme d'entrepreneurs mal compris par leurs compatriotes et, pour les autres, l'outil d'un capitalisme débridé.

Le premier mérite du passionnant ouvrage que le sociologue et historien Michel Offerlé consacre à cette organisation, Les Patrons des patrons, tient à sa capacité à réintroduire un élément trop souvent absent de l'analyse: la complexité. Pluriel, le Medef est en effet traversé par des cultures entrepreneuriales diverses et des manières antagoniques de concevoir la défense d'intérêts patronaux parfois divergents. Dire cela, c'est à la fois aller à l'encontre des plaquettes officielles produites par cette organisation et mettre en suspens les a priori des universitaires.

Dans son introduction, que l'on peut lire comme une sorte de journal de recherche, Michel Offerlé rend d'ailleurs compte avec humour des remarques qui lui ont été adressées tout au long de son enquête dans un monde où «l'assimilation à un terrain devient vite une assignation identitaire» a m'y avait-il pas un risque de perdre son âme au contact des patrons? Du côté de ces derniers aussi, la méfiance a parfois entravé l'accès à la documentation.

120 entretiens

Il fallait du métier, en tout cas, pour exposer avec simplicité l'entrelacs organisationnel de la représentation patronale, qui s'étend au-delà du Medef, et pour répondre de manière fine aux questions rituelles sur sa représentativité réelle et sur son pouvoir. Auteur de nombreux travaux sur les partis politiques, autre type d'organisation dont le but consiste, globalement, à représenter, Michel Offerlé, qui s'était déjà aventuré sur les terres patronales avec une Sociologie des organisations patronales (La Découverte, 2009), tient parfaitement ce pari. L'auteur a réalisé 120 entretiens avec 80 personnes de rangs différents, allant des permanents aux élus. Il a notamment rencontré l'ensem-



ble des présidents du CNPF (Conseil national du patronat français, qui a précédé le Medef de 1945 à 1998) depuis François Ceyrac (1972-1981), ainsi que les deux anciens présidents du Medef, Ernest-Antoine Seillière et Laurence Parisot.

En ressort une très riche matière et, à travers la restitution de ces entretiens, une manière vivante de répondre à des questions canoniques sur les formes de l'action collective. Pourquoi s'engage ton dans la représentation patronale à quelque niveau que ce soit? Quel type de bênefice en attend-on, sachant que ces fonctions sont le plus souvent bénévoles? Comment fait-on pour s'imposer, être élu, disposer d'une écoute de ses pairs?

Il y a ainsi deux niveaux de lecture, au moins, de cet ouvrage. S'y déploie d'abord une exploration, très accessible, de l'histoire et du fonctionnement quotidien d'une organisation née avec fracas, en 1998, du rejet interne d'un CNPF considéré comme vieilli et impuissant face au gouvernement Jospin et à l'imposition des 35 heures. On y trouve aussi un apport plus savant à l'étude du fonctionnement du « syndicat » des chefs d'entreprise. Ces deux niveaux se rejoignent notamment lorsqu'il s'agit de comprendre les raisons de l'échec de Laurence Parisot à se présenter à un nouveau mandat. Michel Offerlé. détaille, en effet, avec finesse en quoi

consiste la tâche du président du Medef: «un travail incessant d'ajustement entre les divers patronats, beaucoup moins unis que le discours unifiant ne le déclame». Cette capacité à construire des décisions consensuelles en interne se situe, d'une certaine manière, à l'opposé d'une culture entrepreneuriale fondée sur l'autorité individuelle et la décision solitaire, commele montre l'auteur dans des pages particulièrement intéressantes. En voulant étendre les pouvoirs de la présidence face au « millefeuille patronal », Laurence Parisot est sortie de son rôle. Elle s'est «heurtée à une histoire de l'institution qu'elle avait voulu ignorer».

L'ouvrage de Michel Offerlé constitue donc un éclairage indispensable sur les mondes patronaux français contemporains. Il est, sur ce terrain, assez seul, alors que l'histoire du patronat pour des périodes plus anciennes s'est davantage développée ces dernières années. On peut signaler à cet égard la réédition de l'ouvrage de Renaud de Rochebrune et Jean-Claude Hazera, Les Patrons sous l'Occupation (Odile Jacob, 960 p., 34,90 €), somme éditée une première fois en 1995 et enrichie en 2013 d'une longue postface qui fait le point non seulement sur les avancées de l'historiographie mais aussi sur l'actualité politique, médiatique et judiciaire de cette question.

LES PATRONS
DES PATRONS.
HISTOIRE
DU MEDEF,
de Michel
Offerlé,
Odile Jacob,
364 p., 29,90 €.

PATRONAT

Pierre Gattaz succède à Laurence Parisot à la tête du Medef

Sans surprise, Pierre Gattaz a été élu le 3 juillet président du Medef. Dès son intronisation, il a demandé au gouvernement une baisse de 100 milliards d'€ sur cinq ans des charges et impôts qui pèsent sur les entreprises.

Le patron de Radiall, Pierre Gattaz, 53 ans, qui dirige aussi le Groupe des fédérations industrielles (GFI), est désormais à la tête du Medef. Succédant à Laurence Parisot, il a été élu le 3 juillet par l'assemblée générale avec 476 voix, soit 95 % des votants, au Palais des congrès. Après avoir rendu hommage à Laurence Parisot, le nouveau président du Medef a donné le ton de son mandat en présentant le pacte de confiance qu'il souhaite conclure avec le gouvernement. Pierre Gattaz lui demande de bâtir un environnement économique, législatif et réglementaire qui soit favorable aux entreprises françaises, notamment par la baisse des charges. Mais ce pacte s'adresse également aux partenaires sociaux, qui doivent privilégier le dialogue de terrain. Avec ce pacte, Pierre Gattaz espère faire baisser le chômage en dessous de 7 %.

100 milliards d'€ d'économie pour les entreprises

Dans son discours qui a suivi le scrutin, Pierre Gattaz a dressé un tableau plutôt noir de la situation des entreprises françaises. Elles « sont asphyxiées par une fiscalité et des charges sociales beaucoup trop élevées [...]. Elles sont ligotées par un environnement législatif et réglementaire qui se complexifie tous les jours [...]. Enfin, nos entreprises sont terrorisées par un Code du travail trop complexe qui génère la peur d'embaucher ». Dès cette année, le nouveau patron des patrons demande donc au gouverne-

ment de prendre des mesures urgentes.

Tout d'abord, il propose de transférer

sur cinq ans 50 milliards d'€ de cotisations sociales qui pèsent sur le travail vers des mécanismes de type TVA et CSG. Ensuite, il prône une baisse sur cinq ans des prélèvements obligatoires de l'ordre de 50 milliards. « Nous n'accepterons plus de hausse de prélèvements obligatoires, ni de hausse de taxes ou d'impôts », insiste-t-il.

Par ailleurs, Pierre Gattaz sollicite une démarche de simplification du Code du travail. L'objectif n'étant pas de diminuer les droits des salariés, mais de rendre le Code opérant et compréhensible

Ces trois mesures urgentes serviront de doctrine pour le Medef. Baptisé « États généraux de l'entreprise », ce chantier sera présenté et discuté lors de l'université d'été du Medef, fin août.

Dialogue social de terrain

« La France a besoin de négociations sociales au plus près du terrain, c'est-àdire dans les branches et les entreprises », souligne également Pierre Gattaz dans son discours d'intronisation. Evoquant les négociations ou concertations à venir au niveau national, Pierre Gattaz réaffirme sa volonté de faire émerger une réforme des retraites fondées sur l'allongement de la durée du travail. Interrogé par Les Échos (04/07) sur la négociation de la convention d'assurance chômage, Pierre Gattaz estime que « les incitations à la reprise du travail doivent être améliorées, par exemple l'aide à la mobilité, le logement, le travail des conjoints, etc. Une dégressivité des indemnités est inéluctable ». Autre négociation à venir : la formation professionnelle. Lors de son discours au Palais des congrès, le président du Medef a juste souligné que les entreprises ont un « engagement moral visà-vis des salariés: celui de les former, de les accompagner, et de les aider si besoin à rebondir... ».

Refondre l'action publique

Enfin, Pierre Gattaz souhaite travailler sur les possibilités de réforme de la sphère publique. Il formulera des propositions pour diminuer le poids des dépenses publiques en France. « Certaines fonctions peuvent être rendues par des entreprises privées avec beaucoup plus d'efficacité », souligne-t-il dès à présent. Pour refondre l'action publique, ses modes d'action et son organisation, le patron des patrons propose d'introduire le management participatif. **m**

COMPOSITION DU CONSEIL EXÉCUTIF Pietre Gattaz a nomme, au conseil executif, les dix personnalités

qualifiées suivantes:

- Maxime Alach, R-DG de Domia Group et president de la Federation du service aux particuliers (FESP).

- Marie-Clarre-Capobianco, membre du comité executif du groupe BNP

 Anne-Marie Coudere, administratince de Plastic Omnium et de Veolia Transdev: — Thibault Lanxade; P=DG d'Agoba; - Jean-Pierre Letartre, president

d'Emst & Young en France; - Christian Nibourel, president d'Accenture France Benefux et president > du Groupement des professions de de services;

Jean-François Pilliard, DG de YUIMM: - Florence Roivey, presidente d'Umon-Plastic et présidente de la Fédération de la plasturgie - Claude Tendil, P. P.G. de Generali - Jean Claude Volote président

- Jean-Claude Volotapresidenticaes epremiere fors, le 8 juillet aux 🚉



La France est la championne européenne de l'impôt sur les sociétés, avec un taux de 36% contre 29,8% en Allemagne et 23,5% en moyenne en Europe. Flickr/ Salon des micro-entreprises

Belle entrée en matière! Non seulement Pierre Gattaz, intronisé hier à la tête du syndicat des patrons, le MEDEF, réclame que le gouvernement réduise de 50 milliards d'euros les impôts qui plombent les entreprises, mais il demande aussi le transfert de cotisations sociales vers la CSG et la TVA à hauteur de 50 autres milliards, le tout en l'espace de cinq ans. Une demande qui a évidemment peu de chances d'être exaucée, mais qui permet au successeur de Laurence Parisot de se positionner d'emblée dans le jeu politique et médiatique.

La fiscalité sera donc un des chevaux de bataille de Pierre Gattaz, par ailleurs patron de Radiall. Un sujet clef qu'il a d'ailleurs confié à son ancien concurrent qui l'a finalement rallié, Geoffroy Roux de Bézieux.

L'homme qui demandait 100 milliards

Pourquoi 100 milliards tout rond ?! Car cette somme représente, selon lui, le montant des prélèvements supplémentaires que les entreprises françaises doivent payer par rapport à leurs homologues, ou plutôt leurs concurrentes, européennes. Résultat, les entreprises sont « asphyxiées, ligotées et terrorisées » par l'impôt et les charges qui pèsent sur leurs comptes, leur compétitivité est plombée, et leur marge -28% en moyenne en France, contre 40 % en Europe et 41 % en Allemagne selon Le Figaro- réduite à peau de chagrin. Sans marge, pas de cash pour innover, investir et créer la croissance et les emplois de demain.

En Allemagne, les impôts ont considérablement baissé pour les entreprises

Comment financer un tel manque à gagner pour l'Etat ? En baissant les dépenses publiques pardi ! Le gouvernement s'est engagé hier notamment à l'Assemblée nationale à économiser 14 milliards d'euros en 2014. Il faudra donc, pour le MEDEF, aller plus loin.

Reste qu'une baisse importante de l'impôt sur le revenu des sociétés semble possible. Du moins si l'on en croit l'exemple de l'Allemagne. En 2000, les entreprises outre-rhin étaient taxées à hauteur de 51,6% de leurs revenus. C'était évidemment le taux le plus important de toute l'Europe. Aujourd'hui, ce taux a été ramené à un chiffre nettement plus raisonnable de 29,8%...

+10 Share0 Tweet0 Share22



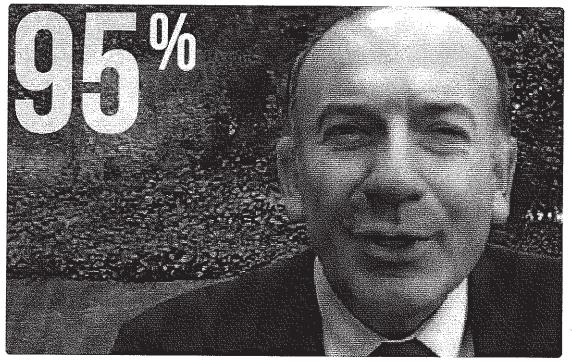
Laure De Charette

Journaliste depuis 2005, dont cinq passés au sein du service France du quotidien 20 Minutes à Paris, après avoir commencé sa carrière à Economie Matin, déjà, Laure de Charette vit et travaille à Singapour depuis 2010. Elle est notamment correspondante du Nouvel Economiste et couvre l'actualité politique, économique, sociale -et même touristique !- de l'Asie pour différents journaux. Elle est aussi l'auteur de plusieurs

livres, dont "Chine-Les nouveaux milliardaires rouges" (février 2013, Ed. L'Archipel) et "Gotha City-Enquête sur le pouvoir discret des aristos" (2010, Ed. du Moment). Elle a, à nouveau, rejoint l'équipe d'Economie Matin en 2012.

Taggé sous National Medef impôts Entreprises Taxes compétitivité

EconomieMatin.fr



53 ans a été élu avec 95% des voix mercredi 3 juillet 2013 à la présidence du Medef CC - Capture l'expansion

Ce n'est pas une surprise, Pierre Gattaz succède donc bien à 8 années de Laurence Parisot à la tête du Medef. Cet industriel de 53 ans a été élu avec 95% des voix mercredi 3 juillet 2013. Cette victoire n'est pas une surprise en effet puisque plusieurs de ses adversaires s'étaient finalement ralliés à sa candidature le mois dernier. Le patron du Groupe des fédérations industrielles (GFI) et de Radiall (composants pour l'aéronautique, l'espace et l'électronique) a remporté cette élection avec 476 voix contre 8 pour l'autre candidat. Il succède bien des années après à son père Yvon Gattaz qui fut dans les années 80 président de CNPF l'ancêtre du Medef.

Des adversaires remerciés

Les concurrents qui étaient en lice pour la présidence du Medef et qui se sont finalement raliés à Pierre Gattaz se voient donc remerciés. Pierre Gattaz veut une direction plus large que celle de Laurence Parisot. Il devra donc jongler entre les différents courants à qui les postes ont été distribués. Geoffroy Roux de Bezieux, patron de Virgin Mobile, s'occupera de fiscalité, Patrick Bernasconi (Fédération des travaux publics) des territoires, Thibault Lanxade (Aqoba) des PME et Jean-Claude Volot (ex-médiateur du crédit) de l'exportation. A eux s'ajoutera Jean-Claude Letartre (Ernst & Young), qui prendra en charge "France 2020", rapporte ainsi le Monde.

Premier test à Matignon

Jeudi, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault recevra à Matignon patronat et syndicats pour entendre leurs positions sur la réforme des retraites. Ce sera donc le premier test pour le nouveau patrons des patrons qui a déjà fait connaître son point de vue sur la question : pas de hausse des cotisations mais allongement de la durée de cotisations et relèvement de l'âge légale de départ.

Les autres combats ne devraient pas tarder pour Pierre Gattaz qui n'est pas non plus un partisan des 35h.

Ci-dessous Pierre Gattaz interrogé par l'Expansion en juin 2013 :

« 20 minutes » 4 juillet 2013

SYNDICAT Le Medef a élu mercredi son nouveau président

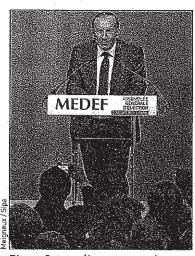
Pierre Gattaz est devenu le patron des patrons

Célina Rofi

In'y a pas eu de surprise. Mercredi, Pierre Gattaz a bien été étu président du Medef. Agé de 53 ans, le nouveau patron des patrons dirige depuis vingt ans le groupe Radiall, spécialisé dans les composants pour l'aéronautique, l'espace et l'électronique. « Comme à l'accoutumée, le patronat a su choisir un responsable en phase avec les enjeux du moment : il a voté pour un industriel, dirigeant d'une boîte innovante et exportatrice, ayant des usines implantées en France », analyse Bernard Giroux, ancien responsable du service de presse du

Rencontre avec Ayrault

Si le CV de Gattaz tranche avec celui de Laurence Parisot, les différences ne s'arrêtent pas là. Sur la forme, les patrons ont choisi un homme à la personnalité plus discrète et moins auto-



Pierre Gattaz, élu sans surprise.

cratique que celle de l'ex-présidente. Sur le fond, si « Parisot avait élargi les débats aux sujets sociaux et sociétaux, par exemple en abordant les questions de la diversité ou de la politique envi-

Quid de Parisot?

Nommée présidente d'honneur du Medef, Laurence Parisot retourne au Conseil économique, social et environnemental (Cese), dont elle était membre avant son accession à la présidence du Medef.

ronnementale, Gattaz va recentrer le discours sur l'aspect économique », estime Bernard Vivier, directeur de l'Institut supérieur du travail. Le retour aux fondamentaux de l'entreprise a été le cœur de la campagne de Gattaz. Pendant plusieurs mois, il a défendu un « Medef de combat » et à peine élu, il a plaidé pour une baisse de 100 milliards d'euros sur cinq ans des cotisations sociales et des impôts acquittés par les entreprises. Des revendications qu'il portera sans doute ce jeudi, lors de sa rencontre avec le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault.



Pierre Gattaz a été élu le 03 juillet président du Medef avec 95% des voix à l'assemblée générale, après huit années de présidence de Laurence Parisot. cc/flickr/Salon des micro-entreprises

Pierre Gattaz est devenu officiellement ce mercredi 3 juillet président du Medef, lors de l'Assemblée générale de l'organisation réunie pour l'élire au Palais des Congrès. Décryptage de ce qui lui attend au Medef avec Bernard Giroux, auteur de « Du CNPF au Medef : Confidences d'un apparatchik » (Archipel).

Pierre Gattaz, patron de Radiall, entreprise spécialisée dans les connecteurs électroniques, a réussi à rallier ses deux principaux concurrents : Geoffroy Roux de Bézieux et Patrick Bernasconi. Il devient donc officiellement ce mercredi 3 juillet le nouveau président du Medef. « L'urgence de la situation et la nécessité d'une union du patronat nous ont convaincus de nous rassembler afin de relever ensemble les défis qui se posent aujourd'hui à notre pays et à ses entreprises », ont expliqué les trois candidats dans un communiqué commun.

Mais quelles seront les défis qu'il devra relever en ces temps de crise économique et de crispations sociales ? Eléments de réponses avec Bernard Giroux, auteur de Du CNPF au Medef : Confidences d'un apparatchik (Archipel).

JOL Press : Pierre Gattaz est-il à même de bien incarner le Medef ? Quelle est sa plus grande qualité ?

Bernard Giroux: On peut critiquer le Medef mais il faut leur reconnaître un vrai talent, ils savent placer le bon profil au bon moment. Si vous regardez toute l'histoire patronale, les patrons des patrons ont toujours correspondu à ce que la situation économique et politique exigeait. Ce qui compte actuellement c'est d'avoir à la tête du Medef, un patron issu du monde industriel. Plus de 1000 usines ont été fermées, c'est une catastrophe nationale, la politique de réindustrialisation est donc au cœur des préoccupations.

Pierre Gattaz est le patron de Radiali, une entreprise spécialisée dans les connecteurs électroniques, il a réussi à l'international, travaille dans un domaine novateur, a des usines sur le territoire, il correspond assez bien au portrait-robot du patron idéal actuellement. Son entreprise est performante, novatrice, internationale, il a donc les qualités requises pour la période qu'il s'apprête à traverser.

JOL Press : Il est le fils d'Yvon Gattaz, qui a piloté le CNPF dans les années 1980. Est-ce un atout ou un handicap ?

Bernard Giroux : Si vous regardez tous les candidats à la présidence du Medef, il y avait beaucoup de « fils de ».

Thibault Lanxade est par exemple le fils de l'ancien chef d'État-Major des armées françaises. Je pense que dans le cas de Pierre Gattaz, c'est plutôt un atout. La présidence d'Yvon Gattaz (1981-1986) ressemble étrangement à la situation que l'on traverse : un gouvernement de gauche qui a des problèmes de compréhension vis-à-vis des mécanismes économiques. La période Yvon Gattaz a été brillante, certes conflictuelle, mais le père de Pierre Gattaz avait de très bons rapports avec François Mitterrand.

JOL Press : Quels sont les dossiers les plus difficiles qu'il aura à gérer pour ses premiers mois de présidence ?

Bernard Giroux: Il y a indéniablement la réindustrialisation. Yvon Gattaz dit « apprécier Arnaud », mais « moins Montebourg », c'est une formule amusante qui montre malgré tout qu'il n'a pas perdu de vue que l'industrialisation est le socle de l'économie. Il sera aussi très attendu sur la question des retraites. Le vrai problème de l'actuel gouvernement c'est qu'il a commencé à matraquer les entreprises et les particuliers pendant quelques mois avant de se rendre compte qu'il allait dans une mauvaise direction. Mais au bout d'un an, les entrepreneurs n'ont retenu que ces premiers mois de gouvernance.

Pour sortir de la crise, nous n'avons pas d'autre choix que de nous diriger vers une baisse de la dépense publique mais pour un gouvernement de gauche, fut-il social-démocrate, c'est très difficile. Une des principales missions de Pierre Gattaz sera d'essayer de convaincre Jean-Marc Ayrault, Pierre Moscovici, Arnaud Montebourg et François Hollande de réduire la dépense publique. On ne peut plus augmenter les impôts parce qu'il n'y a plus de rendement, on n'a pas d'autre choix.

Personne ne souhaite rester dans ce marasme économíque, l'échec du gouvernement c'est l'échec de la France, on a tous à gagner à sortir de cette crise. Je pense que le dialogue sera assez riche, le gouvernement devra apprendre à faire confiance aux chefs d'entreprise. A la place du président de la République je mettrais en place des accords avec les organisations patronales sur l'emploi des jeunes par exemple. L'époque n'est plus aux conflits.

JOL Press : Pierre Gattaz est-il prêt à entretenir ce genre de relation avec le gouvernement ?

<u>Bernard Giroux</u>: Il n'y a pas de raison à ce qu'il soit hostile à ce genre de collaboration. Dès qu'on parle d'emploi des jeunes, pour reprendre cet exemple, les patrons sont toujours d'accord. C'est l'avenir de nos entreprises la jeunesse. Pour cela il est indispensable que le gouvernement se montre moins hostile aux patrons, notamment aux grands patrons. C'est très facile de tirer sur les entreprises du CAC 40 mais ce sont malgré tout elles qui portent l'essentiel de l'économie. L'internationalisation de notre économie n'est permise que grâce aux entreprises du CAC 40 qui emmènent derrières elles des kyrielles de PME performantes.

On nous parle de licenciements boursiers mais sait-on que sur les 1 200 000 entreprises françaises qui ont des salariés, seules 700 sont cotées en bourse? Il faut savoir de quoi on parle et ne pas faire de fixations sur les entreprises du CAC 40 qui sont plutôt un atout pour notre économie.

JOL Press : Quel geste pourrait faire le gouvernement pour se réconcilier durablement avec les entrepreneurs ?

<u>Bernard Giroux</u>: Ce qu'ils ont fait avec le crédit d'impôt compétitivité, ce n'était pas idiot mais c'est tellement compliqué qu'il n'y a que 5000 entreprises qui l'utilisent. Le problème de ce gouvernement – et du précédent aussi du reste – est avant tout administratif : quand ils ont une bonne idée, ils l'entourent tellement de contraintes administratives que très peu d'entreprises en bénéficient.

Peut-être que la seule chose que les entrepreneurs attendent du gouvernement, c'est un peu de pédagogie : arrêter de considérer que dès lors qu'on baisse les charges sur les entreprises, par exemple, ont fait un cadeau aux patrons. On fait un cadeau à l'entreprise, et si on fait un cadeau à l'entreprise, on fait un cadeau à l'économie, c'est-à-dire aux salariés et à l'emploi. Croire le contraire c'est avoir une vision complètement archaïque de l'économie, vision qui fait sourire nos voisins européens du reste

Propos recueillis par Marine Tertrais pour JOL Press

Fils de patron menuisier, diplômé de Sciences Po, Bernard Giroux entre en 1980 au service d'information du CNPF (devenu Medef en 1998). Il restera vingt-trois ans au coeur de l'organisation patronale, dont il dirige le service de presse de 1989 à 2003, avant d'occuper les mêmes fonctions à l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie. Désormais conseiller en communication, il enseigne dans les écoles de communication.

Pour lire plus d'articles sur JOL Press

+10 Share0 Tweet0 Share3



JOL Press

Le site JOL-Press édité par la Société JOL-Press Editions est un site d'information qui propose aux internautes "un autre regard sur le monde".

Dans une approche décloisonnée et internationale, JOL-Press apporte son savoir-faire au service de l'information, qu'elle soit médiatique, communautaire ou institutionnelle, en utilisant toutes les possibilités numériques, avec pour seule priorité, la qualité des contenus.

Taggé sous économie patronat Medef Laurence Parisot Pierre Gattaz Bernard Giroux présidence MEDEF

« Il est inenvisageable d'augmenter les cotisations »

Propos recueillis par Marion Kindermans, Vincent Collen et Dominique Seux

ous rencontrez cet après-midi Jean-Marc Ayrault pour évoquer la réforme des retraites. Les préconisations du Medef sont aux antipodes de ce que prévoit le gouvernement. Pourquoi des lors participer à la concertation?

Nous déplorons que François Holiande ait écarté d'emblée tout relèvement de l'âge légal de la retraite. C'est la seule solution raisonnable pour supprimer le déficit, la voie qui a été suivie partout dans le monde. Nous demaindons de passer, d'ici à 2020, à soixante-trois ans, en allongeant à 43 annuités la durée de cotisation. C'est un rythme rapide, j'en suis conscient, mais la France a un gros retard à rattraper. Relever les cotisations, en revanche, est absolument inenvisageable dans la crise actuelle, où les marges des entreprises sont à des niveaux historiquement bas. Augmenter le coût du travail, c'est détruire des emplois: 0,1 % de cotisation supplémentaire, c'est 10.000 chômeurs en plus.

Le Medef vient pourtant d'accepter une hausse modérée des cotisations pour financer les régimes complémentaires

C'est la dernière négociation où nous accepterons une hausse des cotisations. Il n'est en tout cas pas question de faire de même pour les régimes de base.

Les négociations sur les règles d'indemnisation du chômage seront votre premier dossier de la rentrée. Qu'attendez-vous?

Les partenaires sociaux doivent être courageux. Il existe deux populations: une majorité en position de détresse qu'il faut mieux accompagner et mieux former. Mais il existe malheureusement une minorité de personnes opportunistes, qui tirent parti du système. Les incitations à la reprise du travail doivent être améliorées, par exemple l'aide à la mobilité, le iogement, le travail des conjoints, etc. Une dégressivité des indemnités chômage est inéluctable

Craignez-vous une nouvelle hausse des impôts dans le

projet de loi de Finances 2014? Toute hausse des prélèvements obligatoires serait catastrophique pour l'emploi en France. Nos entreprises sont aspityxiées : nous avons le coût des dépenses publiques le plus élevé d'Europe (57 % du PIB contre une moyenne européenne à 50 %). La marge des entreprises françaises est de 28 %, contre 40 % pour la moyenne européenne et 41 % pour les entreprises allemandes. Cela signifie que nos entreprises

ses paient 100 milliards d'euros de plus en charges et impôts que leurs homologues européennes ou allemandes. Nous supportons des taxes et des charges diverses qui nous plombent depuis des amées. Donc, les entreprises n'investissent plus. Il y a 50 milliards d'impôts en trop sur les entreprises E 150 milliards entrop liés au coût du travail. Le crédit d'impôt compétitivité en compense juste 20 milliards. Mais cela n'est pas suffisant, nous ne faisons que revenir à la situation de 2008

Que comptez-vous demander au gouvernement?

Il ya des niesures d'urgence à prendre. Je demande qu'on se donne cinq ans pour baisser les prélèvements de 20 milliards par an. Cela représente un peu moins de 2 % d'économies par an sur un budget global de 1.200 milliards. Beaucoup de rapports sont sortis sur le sujet. Toute hausse de cotisation impli-

Je ne veux pas être un observateur passif d'une France qui se casse la figure.

que du chômage en plus. On fabrique une usine à créer du chômage. Est-ce qu'on veut réduire le chômage ou pas? Relancer l'emploi ou pas?

Ferez-vous la politique de la chaise vide si le gouvernement ne vous entend pas ?

Je suis un homme de dialogue et de convictions. Le Medef ne sera ni pleurnicheur ni dans le combat de rue. On applaudire quand ce sera bien, quand ce sera mal on le dira franchement. Je serai extrêmement deçu si nous n'étions pas entendus sur ces sujets-là. Je ne veux pas être un observateur passif d'une France qui se casse la figure. Cet état résulte d'une absence de vision et de courage politique depuis des années. J'ai proposé hier un pacte de confiance liant le gouvernement, les partenaires sociaux et les entreprises pour s'attaquer enfin vraiment au problème du chômage, J'espère être entendu et compte en parler dès ce matin au président de la République.

Comment jugez-vous la situation de la France ?

Nous avons un problème d'emploi dramatique. Les Allemands, eux, ont fait le choix de plus d'emplois en accompagnant le plus possible leurs entreprises dans un dialogue constant. En France, les entreprises ont peur d'embaucher à cause d'un Code du travail trop complexe. Le Medef doit être le porte-drapeau du pragmatisme économique, je voudrais être le promoteur d'une France qui gagne.

Vous présentez un programme baptisé « France 2020 ».



Jeudi 4 juillet 2013 Les Echos

Qu'y défendez-vous?
Le pacte de confiance que je veux conclure avec le gouvernement est le suivant : il nous crée un environnement réglementaire, économique et législatif favorable, nous, entrepreneurs, sommes capables de ramener le taux de chômage à 7 % à l'échéance 2020.

Que pensez-vous de la réduction de 2 milliards d'euros des aides aux entreprises ?

In e saji pas daides aux entreprises mais de compensations sectorielles d'une fiscalité par ailleurs très lourde. Par nature, je ne suis pas favorable aux subventions. Il vaut mieux baisser les charges pour tous. Mais si on donne moins aux entreprises pour financer 60.000 fonctionnaires de plus, là, je dis non

Quelle est votre opinion sur François Hollande après un an de mandat? Et comment jugez-vous l'action d'Arnaud Montebourg envers les entreprises?

Après des premiers mois difficiles, voire catastrophiques, qui ont envoyé des signaux négatifs aux entreprises, je constate une inflexion: j'applaudis le rapport Gallois, le crédit impôt compétitité et les Assises de l'entrepreneuriat. Mais il faut aller plus loin.

Je suis un homme de dialogue et de convictions. Le Medef ne sera ni pleurnicheur ni dans le combat de rue.

Nous, entrepreneurs, sommes capables de ramener le taux de chômage à 7 % à l'échéance 2020.

Quant à Arnaud Montebourg, je reconnais son énergie et sa fougue. Il évolue sur beaucoup de dossiers... Et heureusement, car ses déclarations tonitruantes sont démodvantes pour les entrepreneurs et extrêmement négatives pour les investisseurs et l'attractivité de notre pays.

Certains syndicats s'inquiètent que votre présidence soit marquée par un dialogue social plus difficile.

J'ai rencontré à ce jour tous les leaders syndicaux. Nous avons eu un contact amical. Je suis à fond pour le dialogue social, mais le plus possible avec les équipes en entreprise et sur le terrain. Je constate qu'il y a des syndicats comme la CFDT, qui a signé des accords sur la flexisécurité et qui vient de signer fin mai un texte sur la croissance.

Remettrez-vous sur la table des sujets à négocier avec les syndicats?

Un sujet m'est cher : mettre er place l'acte II de l'accord sur li flexisécurité. Il faut continuer li dialogue avec les syndicats pou apporter plus d'employabilité au salariés et plus de souplesse au: entreprises.

En quoi l'ère Pierre Gattaz sera-t-elle différente de l'ère Laurence Parisot finalement? Autres temps, autres moeurs Cés la profondeur de la crise qui impli que de rentren dans l'urgence e dans l'action! Il faut remettr l'entreprise au centre de toui L'entreprise doit être sanctuarisét L'économie et la compétitivité do vent être nos priorités. Mon com bat, c'est l'emploi en France.

Hollande attend le nouveau président du Medef sans a priori

Jeudi 4 juillet 2013 Les Echos

Le chef de l'Etat devrait voir aujourd'hui le nouveau patron des patrons. Il a perçu des signaux positifs mais jugera sur pièces.

Pierre-Alain Furbury pfurbury@lesechos.fr

L'connaît le père, l'ancien patron du CNPF, qu'il a décoré en avril en célébrantson « audace » et son « sens de l'initiative ». Il va désormais apprendre à dialoguer avec le fils. François Hollande devrait avoir aujourd hui un premier vrai contact avec Pierre Gattaz, au lendemain de son élection à la tête du Medef. Lui, le chef de l'Etat ne le connaît qu'« un petit

peu ». Il l'a rencontré en décembre dernier, lorsqu'il s'est rendu à l'usine Radiall de Château-Renault, en Indre-et-Loire, pour défendre la « reconquête de la compétitivité et de croissance ». Le président avait érigé cette entreprise familiale en « modèle ». La visite s'était à ses yeux bien passée, mais elle était d'abord « liée à Yvon Gattaz », présent ce jour-là, se souvient un proche.

Pour François Hollande, c'est un round d'observation qui s'ouvre avec le nouvel homme fort du patronat, Circonspect, il attend de « voir ce que ça donne », à la fois visà-vis du gouvernement et des autres partenaires sociaux. Mais il n'a aucun a priori défavorable sur Pierre Gattaz. Au sein de l'exécutif, ceux qui l'ont approché disentavoir l'image d'un patron « de terrain », « au contact facile » et surtout

L'Elysée affirme ne pas croire en un Medef de rupture : « L'industrie est un endroit où on sait négocier. »

« pragmatique ». « Il n'y a aucune méfiance », tranche l'entourage du chef de l'Etat, conscient qu'il faudra, quoi qu'il en soit, « faire avec » et tra-vailler avec iui. Pas question de ne pas partir d'un bon pied. « Les choses s'engagent comme elles doivent s'engager, normalement. Après, on verra... », glisse un conseiller. A l'Elysée, on affirme ne pas

croire en un Medef de rupture. « Laurence Parisot était un partenaire dur et réglo. Ça ne changera pas », pronostique un proche de François Hollande. « Il y aura moins d'évolution dans la ligne par rapport à Parisot que Parisot par rapport à Seillière », assure un autre, jugeant Seithere », assure un aute, jugean, que « l'industrie est un endroit où on sait négocier ». Pierre Gattaz est depuis 2010 à la tête du Groupe des fédérations industrielles. Le chef de l'Etat a été alerté par son équipe sur le fait que celui-ci est ces derniers mois passé « d'un combat contre le gouvernement à un combat pour l'entreprise ». Un changement perçu comme « positif ». Tout comme la montée en puissance de Jean-François Pilliard sur les questions sociales, « On connaît son équipe », se réjouit-on au sommet de l'Etat. « Il y aura des affronte-ments, mais il y aura du dialogue », dit un ministre. « Rien d'inquiétant » na été perçu dans le premier discours, hier, du patron des patrons. Son opposition à la hausse des cotisations retraite préconisée par le rapport Moreau ? Un ami du chef de l'Etat s'esclaffe : « Le patro-nat, c'est parfois comme un rapport de la Cour des comptes : on sait à l'avance ce qu'il y aura dedans... » ■

Devant les patrons, Pierre Gattaz savoure sa victoire

Le nouveau président du Medef, élu avec 95 % des voix, a prononcé un discours d'une demi-heure dans une ambiance assez convenue.

Même si la nomination de Pierre Gattaz était courue d'avance, la manifestation d'hier, au Palais des Congrès, n'a pas dérogé à la tradition des grand-messes électorales du Medef. Le patron de Radiall a été élu avec 95 % des voix (un peu plus que Parisot en 2010). Seul autre candidat. Hervé Lambel, patron du CERF, n'a récolté que 8 voix sur 501 votants. Devant un parterre de chefs d'entreprise venus de toute la France, le nouveau président, radieux, a prononcé un discours de plus d'une demi-heure pour galvaniser ses troupes, même si l'ambiance est restée assez conve-nue. En préambule, une standing ovation (assez timide) à Laurence Parisot, et une salutation à Ernest-Antoine Seillière, les deux ex-prési-dents du Medef, assis au premier rang. Pierre Gattaz a ensuite évoqué, devant un public conquis d'avance, la situation des « entreprises asphyxiées, ligotées et terrori-sées » et proposé « un pacte de confiance » au gouvernement pour « faire baisser le chômage en dessous de 7 % à l'horizon 2020 ».

La liste du conseil exécutif annoncée

Lyrique pour souligner la gravité de la situation – « la France qui flotte depuis trente ans comme un bouchon sur l'océan », « la France est un jardin envahi par les ronces et par les cailloux » -, Pierre Gattaz a provoqué (enfin) quelques applaudissements en lançant aux patrons : « Mesdames et messieurs, vous êtes des héros », puis quelques rires lorsqu'il a raillé le sujet du bac de sa fille : « Comment les conflits sociaux peuvent être facteurs de cohésion

Le nouveau président du Medefa aussi annoncé les dix personnalités qualifiées de son conseil exécutif, le gouvernement » de l'organisation patronale: les ex-candidats à la présidence-Thihault Lanxade et Jean Claude Volot –, deux membres de l'ancien conseil – Christian Nibourel (Accenture), Jean-François Pilliard (UIMM) –, de nouveaux venus – Maxime Aiach (Fédération du service aux particuliers), Jean-Pierre Letartre (Ernst & Young) Claude Tendil (Generali) -, et quel-ques femmes qu'il a finalement réussi à convaincre - Marie-Claire Capobianco (BNP Paribas), Anne-Marie Couderc (Presstalis) et Flo-rence Poivey (Fédération de la plasturgie). — M. K.

Pierre Gactaz s'installe à la tête du Medef

Le nouveau président de l'organisation patronale s'entoure d'une direction collégiale

'est fait. Pierre Gattaz devait officiellement devenit président du Medef, mercredi 3 juillet, après le vote de l'assemblée générale de l'organisation patronale, qui devait tenir de la simple formalité. A 53 ans, le patron de Radiall, une entreprise industrielle spécialisée dans les connecteurs, s'inscrit dans les pas de son père, Yvon Gattaz, qui fut président du CNPF, l'ancêtre du Medef, dans les années 1980. Plutôt chaleureux, M. Gattaz devrait insuffier un retour aux fondamentaux pour le Medef, après une présidence plus ouverte sur les sujets de société sous la présidence de Laurence Parisot.

Dans son discours d'intronisation, M. Gattaz devait appuyer de manière offensive sur le sujet traditionnel du patronat: celui du poids de la fiscalité et du coût du travail. «Notre pays ne comprend pas ses entreprises et ses entrepreneurs», devait-il notamment proclamer, en préconisant une baisse de 100 milliards d'euros des charges pesant sur les entreprises, en réduisant massivement la dépense publique. Il devait aussi lancer une charge contre la complexité du code du travail ou l'utilisation des contrats aidés pour faire baisser le chômage.

M. Gattaz compte plaider pour un «pacte de conflance», avec le gouvernement, baptisé «France 2020» en référence au programme de réformes «Agenda 2010» mené en Allemagne par l'ex-chancelier Gerhard Schröder. «C'est de la responsabilité du gouvernement de bâtir un environnement économique qui soit favorable à nos entreprises par la baisse de nos charges et par l'allégement des contraintes réglementaires qui pèsent sur nos entreprises», devait résumer le nouveau patron des patrons. M. Gattaz sait qu'il a pu's empa-

M. Gattaz sait qu'il a pu's emparer de la présidence du Medef grace à ce discours – et une apparence – très proche des chefs d'entreprise de terrain. Parti en campagne début janvier sans que beaucoup de personnes croient en ses chances, il a pu percer en prônant un «Medef de combat» ou en demandant que les 35 heures soient «adaptées».

Au fur et à mesure de la campagne, il a toutefois habilement réajusté son discours, en endossant l'ouverture au dialogue social vantée par M^{me} Parisot et plusieurs barons au sein du Medef. Ce recentrage lui a permis d'obtenir le ralliement de ses principaux adversaires et d'arriver à la tête des patrons avec une légitimité incontestable.

Cette adaptation n'est toutefois pas un alignement total sur les positions de sa prédécesseure. M.Gattaz réserve, dans son discours d'intronisation, un rôle secondaire au dialogue social. Il s'adresse davantage au gouvernement qu'à la CFDT, le syndicat sur lequel M^{ee} Parisot s'appuyait pour obtenir des accords. «La France a

d'abord besoin de négociations sociales au plus près du terrain», devait ainsi affirmer le nouveau président du Medef.

Dès jeudi 4 juillet, il doit être reçu par Jean-Marc Ayrault pour parler de la réforme des retraites, le sujet le plus explosif du moment M. Gattaz, qui a coordonné son message avec Laurence Parisot, devrait rappeler les lignes rouges du Medef: refus total d'une hausse des cotisations et plaidoyer pour un report de l'âge légal à 63 ans dès 2020, et davantage au-delà.

au-delà.

En attendant, le nouveau président du Medef a soigneusement préparé l'équipe destinée à l'entourer. Il devrait constituer une direction plus collégiale que celle de Laurence Parisot, avec au moins quatre vice-présidents. Chacun d'entre eux aura à sa charge un «pôle » à la place des actuelles commissions thématiques, dont le rôle avait été négligé par la présidents extre seligiée.

dente sortante.
Cette direction collégiale permet de remercier tous ceux qui lui ont apporté leur soutien. Au prix de deux inconvénients majeurs: l'organigrammes'annoncepléthorique et presque exclusivement masculin: Un seul pôle – celui consacré à la réduction des dépendentes de la réduction des dependentes de la réduction des de la réduction de la réduction des de la réduction de la

Il a pu percer en prônant un « Medef de combat » ou en demandant que les 35 heures soient « adaptées »

ses publiques – devrait être confié à une femme, Anne-Marie Couderc, la patronne de Presstalis. «Il y a beaucoup d'hommes car aucune femme ne s'est présentée», plaide un membre de la future direction.

L'organigramme est un savant dosage entre personnalités issues des fédérations les plus puissantes. Pour contrebalancer le retour en force de la fédération de la métallurgie (UIMM) à la tête du pôle social, la fédération des assurances a obtenu que Claude Tendil, le patron de Generali France, puisse travailler avec Jean-François Pilliard, le délégué général de l'UIMM.

Tous les anciens adversaires de M. Gattaz qui se sont progressivement ralliés devraient obtenir la gestion d'un portefeuille. Geoffroy Roux de Bezieux, patron de Virgin Mobile, e's occupera de fiscalité, Patrick Bernasconi (Fédération des travaux publics) des territoires, Thibault Lanxade (Aqoba) des PME et Jean-Claude Volot (exmédiateur du crédit) de l'exportation. A eux s'ajoutera Jean-Claude Letartre (Ernst & Young), qui prendra en charge « France 2020 ». La gestion d'une équipe aussi diverse, avec des intérêts parfois divergents et des ego souvent prononcés, s'annonce acrobatique. ■

Jean-Baptiste Chastand

M. Pébereau et M" Lauvergeon sortent du conseil exécutif

Le changement de tête au Medef va être l'occasion de faire sortir du conseil exécutif des figures du patronat. Anne Lauvergeon, ex-patronne d'Areva, et surtout l'influent Michel Pébereau, ancien directeur de BNP Paribas, quittent l'organe directeur. M. Pébereau a obtenu que sa banque soit toujours représentée, par Marie-Claire Capobianco, responsable de la banque de détail en France et membre du comité exécutif de la BNP.

Le nouveau président du Medef devrait aussi adapter l'équipe de permanents, même si «l'obectif n'est pas de chasser tous les anciens responsables », prometon dans son entourage. Le directeur général de l'organisation, Michel Guilbaud, devrait ainsi garder son poste. En revanche, le responsable du service de presse, Anton Molina, très proche de la présidente sortante, devrait être invité à partir, selon plusieurs sources.

Pierre Gatiaz Veut incarner la rupture au Nede

- L'assemblée générale entérine sa victoire ce matin.
- Le successeur de Laurence Parisot doit rencontrer François Hollande et Jean-Marc Ayrault demain.
 Il entend faire entrer de nouvelles têtes au Medef.

Marion Kindermans mkindermans@lesechos.fr

« Je veux que

Cest une élection de pure formalité qui a l'ieu ce marin au Palais des Congrès, à Paris. Les 561 membres de l'assemblée générale du Médel voit potre Pierre Gartaz à la tête de l'organisation patronale. Le patron de Radiall écartera l'autre candidat, Hervé Lambel, président de la petite organisation Le Cerf-quini aucune chance. Le successeur de Laurence Parisort doit sa victoire au ralliement, mjuin, de ses adversaires Géoffroy Roux de Beaux (Omea Telecom) et Partick Bernascon (Fédération nationale des travaux publics)

Demblée, Pierre Gattazvajenchjafner les rendez-vous, demain, avec
lexécuté (François Hollande et Bérnard Cazeneuve le matin, dem-Marc
Ayrault suit les rietraties l'apièsmid), ll sattoderia marquet la rujure avec l'ex-patroinie des patrons
L'équipe dirigeante planche dépuis
plusieurs jours sui les équipes du
nouveau Méclé- « le veux que l'organisation patroniale soit pilotée comme
une entrepr-les, avec un mantagement
une entrepr-les, avec un mantagement
une objectifs », déclare celui qui anis
son image de patronicie PME au
cœur de sa stratégie de conquête.

Collégialité

Fini le pouvoir hyperpersonnalisé incarné par une Laurence Parisot omniprésente. La nouveille équipe joue à fond la carte de la collégialité, avec la création de 9 pôles qui chapeauteront phisieurs commissions. Pierre Gataz pourra s'appuyer sur les compétences de ses deux viceprésidents délégués : Geoffroy

le Medef soit piloté comme une comme une entreprise, avec un management par objectifs, » Plésident du Medef

Roux de Bézieux, trésorier, qui rafle unigrosportefeuilleawe: le pôle économie (fiscalité, innovation, numérique, dévidoppe ment durable, consommation) et Patrick Bernascent, qui devient l'itomme du système (mandats branches, territoires). Dans les négociations sociales, Pietre Gattaz pourpa rassurer le gouvernemente les syndigats avec Jean-Prançois pittifard, délégué de l'UIMM, vice président du pôle social (emplot, retraites...), chef de file des négociations sous l'ete Parisota.

Les premiers c'andidais à sêtrirailles sont aussi recompenses
Jean-Claude Volot (ex-médiateur de
la sous-traitance), qui récipère
l'export et les filières, et Thibault
Lanzade (Aqoba), qui occupera des
entrepreneurs et des PME. Mais des
nouveaux venus artivent aussi dans
le dispositif, comme Jean-Pierre
Learitre (Ernst & Young), qui pilotera le pôle prospective France 2020,
ou peut-être Anne-Marie Couderc
(Presshlis) à la tête du ppôle Sphère
Public, Bernard Spitz (FFSA) est

remercié pour le soutien de sa fédération à Pierre Gartaz, avec le pole international. Le patron de Raidial ne veut pas pour autant lacitier soi projet de « conseil d'orientation sins telique », sorte de think tank, qu'il veut placer en appui du conseil est cut fil ly verrait bien son ami Prik. Orseina » hoitime de gauché qu'il ly sert de garantie apolitique ». Denis Kessler (SCOH) on encore Nicole Norat (Vigeo).

« Fini les sujets sociaux »
Changement d'équipe, changement de paradigme aussi « Fibri de discuter des auges sociators on remet Leitreprise qui cœur du système », marche lean-Claude Vojot. Première action symbolique les traditionnelles universités d'été du Miedef, qui auront lieu fin aoûs ne traitéré pir pas de l'énigmatique thème du « neif de la guerre » prépu par Laurence Parisot mais lance ront les « états généraux de l'enigerises ». Rupture donc sur la forme.

Mais sur le fond, rien nestrinoirs sur Le nouveau président du Meded deupa s'attèler ir ès vite aux dossiles chauds : as sur ance-chonne écreuntes, brudge 2014. Lui qui gagné retraites, brudge 2014. Lui qui gagné la comflanç des partoirs en projunta la fermeté et un « Medef de combat » pourra-t-il conserver cette posture inaintenant qu'il est aux manettes ? « L'homme de la campagnen éxplus celui aux responsabilités. Avec le triunvirat qu'a été composé, il seru obligé, de fait, d'être dans le compronis », affirme un de ses soutiens.

Page 13 L'éditorial d'Étienne Lefebvre

viseur de l'exécutif.



Dès son election à la présidence du Médef, Pierre Gattaz va devoir s'atteler sans tarder aux dossiers chauds : assurance-chomage, retraîtes; budget 2014. Phot François Guillot / AFP

Optimisation fiscale: un amendement irrite les entreprises

qu'elles ne le font aujourde prix de transfert, alors tre automatiquement au semblée avec l'appui du Berger (PS) au projet de loi an l » déplore le directeur 400 jours de travail par groupes, sont dans le peuvent donner lieu à des ces dernières à transmetgouvernement, inquiete de, adopté mi-juin à l'Assur la lutte contre la frauliscale par les grands ustifiant leur politique în amendement de Karine iscal d'un grand groupe. oratiques d'optimisation es prix de transfert, qui i'hui qu'a la demande. isc une documentation es entreprises. Il contraini Cet amendement, c'est

Les syndicats, méfiants, l'attendent au tournant

lever leurs craintes d'un dialogue social plus difficile qu'avec Laurence Parisot. des leaders syndicaux, sans Pierre Gattaz a fait le tour

dperrotte@lesechos.fr Derek Perrotte

deux de la CFIC ce round d'observation n'alt permis résume Pascale Coton, numero C'est difficile de s'y retrouver », fort puis a baissé de plusieurs tons. loin de là, de lever leur scepticisme avec distance mais intérêt, sans que cats ont sulvi la campagne patronale table des négociations ? Les syndi Quel Medef retrouveront-ils à la · Pierre Gattaz a commencé par taper

période qui a été celle de Laurence crainte d'« un changement avec la complaisance envers la patronne en arrière. Mi-juln, Thierry Lepaon. nière a elle-même pointé en filisortante du Medef, a souligné sa leader de la CGT et peu suspect de cratte sociale, la crainte d'un retour candidature a accentué chez les syncomoat » et ses positions offensives Parisot ». La manière dont cette der-Parisotd avoir joué le jeu de la démodicats, qui savent gré à Laurence sur sa volonté de dialogue. Et prises ont alimenté les inquiétudes retraite ou sur la fiscalité des entrecontre les 35 heures, sur l'âge de la ombre de Denis Kessler derrière sa

Ses premesses d'un Medef « de un changement aver qu'il puisse y avoir la période qui a été celle de Parisot. » social, ii est prevu les contenus et la méthode du dialogu THIERRY LEPAGN (CGT) sest exprime sur Vu la manière don

taz pour le dialogue au niveau intergrane, ces derniers mois, le supposé manque d'appétence de Pierre Gatprofessionnel a entretenu cette

« Signaux positifs »

en «fervent partisan du dialogue nir en braquant d'entrée de futurs interlocuteurs; Pierre Gattaz s'est attaché à les rassurer en se décrivant Conscient du risque d'insuiter, l'ave-

lls ont dit

Mercredi 3 juillet 2013 Les Echos



comme dans ses discrètes renconnaissaient pas jusqu'ici. ces derniers jours -, qu'ils ne confinissant par Laurent Berger (CFDT) tres avec les leaders syndicaux – en social », dans ses récentes interviews

à indiquer Laurent Berger, tandis actes. On Jugera sur pièces », se borne les discours de campagne et il y a les restent pour l'instant mesuré dans eurs déclarations publiques. « Il y a Comme de rigueur, ces derniers

dèrent comme des interlocuteurs tifs » par les syndicats, qui les consisont vus comme des « signaux pasident chargé des questions sociales nel sous Laurence Parisot, et la equipe dirigeante de Patrick Bernasce stade, le maintien dans la future d'intention. »Seul'élément tangible à soucieux de « ne pas faire de procès que Jean-Claude Mailly (FO) se dit métallurgie), comme vice-prési-Pilliard, délégué général de l'UIMM nomination de Jean-François coni, négociateur interprofession-

ension « inévitable »

front syndical « plus uni » face au l'emploi agace déjà la CFDT, tandis que la CGT, soucieuse de sortir de son d'espérer la constitution d'un son relatif isolement, y voit une raicoût du travail et la flexibilité », anamême, avec un Medef obnubilé par le accord sur la sécurisation de lerre Gattaz de lancer un acte II de yse une figure de FO. La volonté de de personne, mais la ligne restera la de style comme avec tout changement svénement. Il y aura un changement 'arrivée de Pierre Gattaz est un nonetraite, assurance-chômage, fordossiers explosifs sur la table : nation professionnelle. « En réalité xarent a une poussée de tension avec leste que toutes les centrales se préa persistance de la crise et au vu des e patronat, jugée « *inévitable »* face à

francs » et « attachés au dialogue ».

« Laurence Poutine »

les sujets sociétaux (diversité, parité le tour de force de porter au pinacle Certes, Laurence Parisot a réussi aussi dérouté plus d'un

62 % des patrons elle aura incarné la Jugent que son bilan rupture avec l'univers temme présidente, patronal traditionnel. eune et première íssue des services,

est « positif ».

le bilan contrasté de huit années de mandat Laurence Farisot:

Marion Kindermans ANALYSE

majeurs comme jamais »... signé des accords historiques conseil exécutif, soulignant « avoir mandat projetée lors de son dernier avec une vidéo sur ses huit ans de a promotion de son propie bilan ore du collège entréprises au ire, en « s'autonommant » memormementale (Cese). Et en falsant onseil économique, social et enviencore réussi à surprenla veille de son départ, Laurence Parisotaura

14 juin. Juste avant de partir, Laude belles avancées ; après la rupture patrons d'échapper à une loi. tion des dirigeants, permettant aux rence Parisotaura aussi « relookė », par les entreprises, il y aura eu pour mieux encadrer la rémunéraavec l'Afep, le code de gouvernance mutuel »); qui est largement utilisée (ou « divorce par consentement conventionnelle inventée en 2008 'emploi retranscrit dans la loi du accord sur la sécurisation de De fait, sa présidence se ciôt sur

des universités d'été, en auront comme dans le choix des thèmes voir, son « mysticisme » parfois son hyperpersonnalisation du pouéviter tout troisième mandat). Et métallurgie (qui aura œuvi é pour avec la puissante fédération de la mune mesure sur les réseaux A l'inverse, son offensive surprise laissé des traces dans les relations l'UIMM, en 2007, avait auparavant sociaux. Sa gestion de la crise de tine » et des railleries sans comvalu le sumom de « Laurence Pouguer un troisième mandat lui aura pour changer les statuts afin de bri-

chefs d'entreprise. Un décalage que modifié dès 2008 les attentes des vieillot. Mais la crise, brutale, a ment...) et de moderniser un Medef Photo Kenzo Tribouillard / AFP nommes-femmes, environne-

a fait apparaître comme décalé. sociétaux. Un choix que la crise. mettre en avant les sujets

aurence Parisot a voulu

ex-directeur délégué du Medefparti en claquant la porte en 2010, sées », estime Jean-Charles Simon, regarde le nombre de réformes réality mais, au total, le bilan est faible si ono donné un vrai coup de frais au Medef, i economiques. « Laurence Parisot a en recentrant le Medef sur les sujets : Pierre Gațtaz durant sa campagne ne manquera pas de dénoncer.

gan « Besoin d'air » au fronton arrivée et à son départ, comme le slode fleurs dont elle s'entoure à son surtout première femme présititivité (même si les PME restent fritionnel. Pour preuve, les bouquets ture avec l'univers patronal tradidente, elle aura aussi incamé la rupleuses). Issue des services, jeune, et succès avec le crédit d'impôt compé. son deuxièrne mandat et obtenu un tré le tir sur la compétitivité lors de d'entreprise. D'après le dernier sonugent le bilan de Laurence Parisot lage OpinionWay, 62 % des patrons positif ». Celle-ci a en effet concen-Ce n'est pas le sentiment des chefs

dans le débat public ». On lui fait con-Laurence Parisotsouhaite « *rester*

fiance pour parvenir à ses fins.

Mercredi 3 juillet 2013

Pierre Gattaz a fait preuve d'habileté. portrait // Longtemps sous-estimé,

<u>Un président qui a</u> Ampires son mone

ce patron de province pour prendre peunombreuxau Medefà parier sui au groupement des fédérations patronale de France. En revanche la tete de la plus grande organisation l y a un mystère Pierre Gattaz. Lorsqu'il déclare sa candidature ques et de communication), qu'il (industries électriques, électroniindustrielles (GFI) ou à la FIEEC chemin de son père », explique que ce n'était pas possible de suivre le début, il n'en avait pas envie. Il pensait sait un an que nous le poussions. Au plusieurs mois à se lancer. « Cela faipréside, ses proches l'incitent depuis Jérôme Frantz, président de la Fédération des industries mécaniques (FIM) et ami proche. par surprise, le 14 janvier, ils sont

Un parler vrai qui plaît

qualifiées du conseil Les personnalités

Pierre Gattaz et les

exécutif du Medef doivent 34 membres du conseil

valider aujourd/hui les noms de

qualifiées. Exit Charles

Beigbeder, Dominique Heriarddix nouvelles personnalités

Dubreuil, Anne Lauvergeon,

sous). On le dit impulsif, gaffeur ? « ll Radiall à l'export, en créant vingt ans l'entreprise familiale montrer qu'il a développé seul en fait un non-sujet. N'ayant de cesse de dent du CNPF (ex-Medef) de 1981 à dans les traces d'Yvon Gattaz, prési-L'image de «fils à papa », marchant admet un membre du conseil exécupeut partir loin par impulsivité », 500 emplois en France (lire ci-des-1986, aurait pu lui être fatale. Il en a gne, läche : « Je fais appel à l'intelli Piliers de la croissance ». Geoffroy tif. On raille son livre « Les Sept que. Or le patronat, déstabilisé par sur l'environnement macroéconomisur la personnalité du candidat et non tement. « Tout le monde a raisonné gence et lui à l'émotion. » Et bien, jus-Roux de Bézieux, en pleine campa-

explique Jean-François Pilliard délégué de l'UIMM, vice-président spontanéité, ce parler vrai plaisent social dans la nouvelle équipe. Cette ment qu'il jugeait le plus rassurant» au contraire des ex-candidats Frédeaux patrons de terrain étrangles par son éternel sourire aux lèvres ric Saint-Geours, président de les difficultés. Ingénieur de forma il emporte tout », décrit un de ses pro comme l'oiseau butor. Assis, on ne le des, le cou enfoncé entre les épaules Bézieux. Sous ses apparences pataution, il n'a pas fait les grandes écoles remarque pas, mais quand il s'envole l'UIMM, ou Geoffroy Roux de l'homme est un battant. « Il es

GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX et lui à l'émotion. » « Je fais appel à l'intelligence

ches, lyrique. « Il a l'intelligence de ment Jean-François Pilliard. situations », résume diplomatique

ume crise profonde, est allé vers l'éléde cette image réductrice de soutien de Denis Kessler, afin de « Medef de combat », attisée par le mettre en avant son « dialogue rafler la mise. - M.K. sacrée avec ses concurrents et de Cela lui a pennis de réussir l'union les joutes oratoires – quitte à refuété quand il a refusé d'entrer dans social de terrain ». Habile, il l'a aussi adversaires lächaient leurs coups. ser les débats publics—alors que ses Habile, il l'a été quand il a su sortii

et Christian Nibourel: Font leur

Restent Jean-François Pilliard

tank), Pierre Bellon, Marie-Pébereau (qui intègre le think Pierre Nanterme, Michel

Christine Coisne-Roquette

entrée : Patrick Bernasconi,

auront un siège. Et les femmes Thibault Lanxade, Jean-Claude Geoffroy Roux de Bezieux,

wolot. Banques et assurances

Au sein de Radiall, un patron efficace et globalement apprécié des salariés

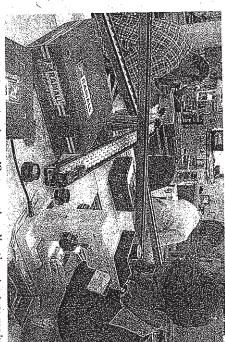
électroniques de Pierre surmonter la fin de la bulle sur l'aéronautique. Gattaz est parvenue a l'entreprise de composants nternet en se recentrant

A la moindre occasion, il n'hésite en 1952 et dont il a repris les rênes pas à sortir de son sac un des en bonne forme, par son habileté et entreprise. Dans un secteur sinis sa tamille que passionne par sor ble chez ce patron autant attaché à en 1992. La fierté est alors perceptifamiliale fondée par son pere Yvon le succès de Radiall, l'entreprise connecteurs électroniques qui font sa capacité à sentir le marché. tre, Pierre Gattaz peut se targuer d'avoir fait de Radiall un survivant

d'affaires record de 254 millions d'euros, porté par la « nouvelle éco internet, Radiall génère un chiffre Airbus et Boeing, ou ses connecveaux contrats, notamment chez 290 brevets – et par le gain de nounovation – l'entreprise dispose de longue haleine, qui passe par l'inde ce secteur. Une stratégie de nautique, conscient des débouchés de réorienter Radiall vers l'aérobrentalors, Pierre Gattaz fait le pari de nombreux acteurs français de de son chiffre d'affaires. Mais quand 'éclatement de la bulle et perd 40 % ெபee, Radiall subit de plein fouet calme avant la tempête : dans la nentiers et opérateurs télécoms. Le paux clients d'alors, des equipenomie » et les projets de ses princi En 2000, au plus fort de la bulle teurs équipent le fameux 787. 'électronique professionnelle som-

EN PLEINE CAMPAGNE

res en hausse de 8,2 % par rapport à retrouvé le niveau d'activité de l'année dernière un chiffre d'affail'année 2000. La société a dégage Pari réussi : Radiall a presque



tenant en France la majorité de ses salariés. Photo Pierre Bessard / RÉA Radiall a bâti son succès sur l'internationalisation, tout en main-



Le groupe compte 2.500 salariés de Radiall entre 2012 et 2011. La progression de l'activité DE CHIFFRE D'AFFAIRES dont la moitié en France.

2011, tandis que son résultat opérad'Europe, mais dont les effectifs 61 % des ventes se font en dehors nationalisation du groupe, dont tionnel a bondi de 98,6 %, à 19,7 mil-(53 % des 2.500 salariés) lions. Ce succès s'est bâti sur l'inter restent majoritairement en France

Sur le terrain, Pierre Gattaz esi Conflits sociaux rarissimes essaye toujours d'éviter les conflits l'absence de participation, mais il récurrente sur les salaires et logue. « Ce n'est pas non plus le pere jouant globalement le jeu du diadicats maison comme un patron salariés. Il est décrit par les syn aussi relativement apprecie de ses Noël, en témoigne une petite grogne

> sont rarissimes et Guy Manin, pour parvenir à des compromis », quent la direction, ils sont globalen'entendrez pas de salariés qui critidélégué CGT, assurait dans « Le de génération. Les conflits sociaux tions sur la mise en place du contrat le groupe a ouvert hier des négocia-CFDT. Preuve de sa bonne volonté. pointe Jacqueline Valera, déléguée Monde » du 6 mai que « vous jugėes satistaisantes. ment plutôt contents », en raison notamment de conditions de travai

appuyée sur « un syndicat jaune groupe (46 %), reconnaît que le diade SUD-industries sis"», tacle Julien Gonthier, leader avec les interlocuteurs que j'ai choi: social, c'est un peu "je parle, mais (CAT). « Sa conception du dialogue dération autonome du travail rattaché à la microscopique Confé-(NDLR : proche de la direction) » lant que la direction s'est longtemps un tableau moins flatteur, en rappelogue social « *existe* » mais dépeint SUD, premier syndicat au sein du

LES ÉDITORIAUX DES « ÉCHOS »

Medef: le changement, c'est maintenant



Par Etienne Lefebyre

Pierre Gattaz a une obligation de résultats. C'est un changement d'ère qui s'ouvre aujourd'hui au Medef, avec l'élection de Pierre Gattaz. Après huit ans de règne de Laurence Parisot, le nouveau président de l'organisation patronale promet un changement de style, un changement de ton, un changement de fond. Ministres, syndicalistes et experts du social ont vu dans la fin de campagne interne et dans l'union sacrée obtenue par Pierre Gattaz des signaux de recentrage de ce candidat, qui a émergé en incarnant le « patronat de combat ». A l'Elysée, on loue désormais les mérites de ce chef d'entreprise de terrain, qui saura se montrer pragmatique, assure-t-on.

Il ne faudrait cependant pas s'y méprendre. Le patron de Radiall entend

conserver, avenue Bosquet, le discours offensif tenu ces derniers mois. Il mettra les pieds dans le plat. « Je ne serai pas l'observateur d'une France qui se casse la figure », lâche-t-il à ses visiteurs. Pas question de faire dans la demi-mesure, de rester sur une ligne de crête, comme encore Laurence Parisot ces derniers jours, louant l'orientation globale de la politique économique de François Hollande, axée sur la compétitivité, tout en criant au loup sur la non-réforme des retraites qui se profile.

Pierre Gattaz n'entend d'ailleurs reprendre à son compte qu'une partie de l'héritage et a déjà annoncé le recentrage du Mêdef sur l'économie. Exit le sociétal. Quant aux négociations sociales, elles seront sous-tendues par l'impératif de compétitivité. Aucune ne pourra plus conduire à une hausse des cotisations, comme cela s'est produit en mars à l'Agire-Arrco, dans le cadre de l'accord sur les retraites complémentaires. Cette tonalité tranchée, il va très vite l'incarner lors de la renégociation de l'indemnisation du chômage.

Mais, avec cette orientation offensive, applaudie par des chefs d'entreprise remontés contre François Hollande, Pierre Gattaz place la barre haut. Très vite, il va être attendu au tournant. Les hausses d'impôt du budget 2014, qui toucheront certainement les entreprises, vont être arbitrées pendant l'été. La hausse probable des cotisations sociales pour financer les retraites, également. Et la négociation Unédic va démarrer à la rentrée sans que personne ne voie aujourd'hui le point d'arrivée...

Il y aura des chocs frontaux. Mais il y aura aussi des accords à nouer, des compromis à trouver. Avec un pouvoir au sein duquel la ligne pro-entreprise et pro-croissance gagne du terrain à mesure que la crise prospère (on sent l'Elysée hésitant sur les hausses d'impôt, et des députés ressortent la TVA sociale des cartons). Avec des syndicats réformistes qui auront eux aussi besoin de passer des « deals » pour rester majoritaires. Le Medef de combat a une obligation de moyens. Il a aussi une obligation de résultats.